

Microtoponymie ou l'histoire d'un terroir

L'exemple du finage de Capestang (Hérault)

Maîtrise d'histoire : Matthieu BAUDET
Directeur de recherche : Monique BOURIN

PLAN

I - Vie et mort d'un microtoponyme : un essai de définition

- 1 - L'Organisation du finage en quartiers : naissance du concept.*
- 2 - Le choc psychologique : un principe de base.*
- 3 - La méthode dite "des ensembles".*
- 4 - Entre disposition et conservation toponymiques, le surnom.*

II - Timidité de la toponymie féodale

- 1 - Le microtoponyme primitif dépourvu de singularité.*
- 2 - Des archaïsmes morphologiques.*
- 3 - L'eau et le pech les deux coqueluches du champ toponymique.*
- 4 - Une hagiotoponymie en pleine évolution.*

III - Le XV^e siècle, le temps de la maturité

- 1 - Entre le terrier et les reconnaissances de l'hôpital, le compoix forain de Sérignan.*
- 2 - "darwinisme" toponymique : une tendance à l'information des techniques.*
- 3 - La fin de l'éponymie féodale.*

IV - Derniers soubresauts du champ microtoponymique, le remembrement.

- 1 - In fine, une période de mise en place du champ toponymique antérieure au XVI^e.*
- 2 - L'excessif, un nouveau facteur toponymique*
- 3 - Remembrement et anthrotoponymie.*

INTRODUCTION

La toponymie, auprès du public, n'est pas toujours bien comprise, surtout sous cette terminologie, mais elle ne laisse jamais indifférente la curiosité de chacun d'entre nous. Certains ont même très vite compris l'intérêt de cette discipline, pas toujours pour des fins louables d'ailleurs (elle a été largement utilisée par les nationalismes d'entre-les-deux-guerres, et même avant, quelques soient les bords, dans une perspective de légitimation ethno-territoriale). Pourtant, au delà des enjeux politiques, l'attraction, voire la fascination pour certains, qu'exerce la toponymie n'est pas si surprenante ; l'individu, pour se sentir membre d'une communauté, a besoin de points de repère qui sont autant de piliers qui soutiennent ce grand édifice. Le toponyme appartient à tout le monde et à personne : c'est le principe qui anime le noble concept du patrimoine commun, de l'héritage de l'histoire. La toponymie constitue un chapitre de la mémoire collective à laquelle nous nous rattachons pour mieux nous définir dans un espace et dans un temps donnés. Voilà pourquoi connaître la généalogie d'un nom de lieu, qui nous est souvent très proche, semble très important : on dit souvent, pour résumer hâtivement, que, pour comprendre le présent il faut connaître le passé. Or on a l'impression, à juste titre, que ce toponyme, aujourd'hui tellement banalisé, est un petit bout du passé qui s'accroche obstinément face à la vague destructrice de la marche de l'histoire. De nos jours et depuis longtemps, nous jonglons avec la toponymie mais elle a une histoire : c'est une matérialisation concrète, si facile à saisir d'un passé si difficile à se représenter. Tout cela explique cet intérêt pour la toponymie, mais elle est aussi et avant tout une science.

Ce sont donc les noms de lieux qui constituent l'objet de son étude. Le mot "toponymie" vient du grec *topos* "lieu" et *onuma* "nom". Cette recherche de l'étymologie, comme nous venons de le faire pour bien comprendre ce mot, est une règle de base en linguistique dont la toponymie représente une branche. Un nom de lieu est d'abord un mot soumis à des altérations et il appartient, en tant que tel, de facto à un groupe linguistique bien déterminé. Mais, en réalité, cela va beaucoup plus loin : considérée comme une science auxiliaire de l'histoire, Charles Higounet, dans l'avant-propos très enrichissant du livre *Toponymie et défrichements médiévaux et modernes en Europe occidentale et centrale* (voir bibliographique pour les références), parle très joliment de cette science comme un miroir de certains "faits" historiques indéniables : tout est de savoir le lire (c'est une métaphore que l'on retrouve souvent à propos des capacités en matière d'apport historique de la toponymie).

Ce n'est guère avant le milieu du XIXème siècle qu'on a commencé à s'intéresser aux noms de lieux. Un érudit, Auguste le Prévost, a en 1839 ouvert la voie et inauguré une méthode qui allait être celle de la toponymie moderne, en compilant sous forme de dictionnaire les noms anciens des localités du département de l'Eure qu'il avait recueillis dans les chartes. Dans les années 1860 et dans le sillage des travaux de l'érudit ci-dessus nommé, le Ministère de l'Instruction Publique commanda un répertoire général des noms de lieu anciens et modernes de toute la France, *le Dictionnaire Topographique de la France* (celui de l'Hérault fut effectué par Eugène Thomas en 1865). C'est ainsi que, bien plus tard, Charles Rostaing, grand toponymiste, "se propose de rechercher la signification et l'origine des noms de lieu et aussi d'étudier leurs transformations"¹.

¹ C. ROSTAING, *Les Noms de Lieux*, Presses Universitaires de France, 11è éd., Paris 1992 (p.5).

Le décryptage des "faits" historiques dont parle Charles Higounet s'effectue par une analyse étymologique pour déterminer à quelle couche de population appartiennent les toponymes. Et l'on perçoit mieux à présent la problématique dominante de la discipline : toute étymologie doit reposer sur la connaissance et l'interprétation des formes anciennes du nom. Tout récemment, les participants à une réunion au sommet de la Baltique soulignaient le cosmopolitisme de cette région du globe en expliquant l'étymologie du nom de la capitale estonienne, Tallinn, par *Taani Linn* qui signifie "la Forteresse danoise" (source : Courrier International n° 291). Mais cette définition proposée par M. Rostaing est peut-être plus celle de la macrotoponymie et ne correspond pas entièrement aux objectifs de la microtoponymie. La quête de l'étymologie constitue un principe de base pour les deux disciplines. Elle est tout à fait fondamentale : le saumon doit remonter la rivière pour voir où il est né. Il y a cependant des divergences quant à l'objet de la quête. En macrotoponymie, on s'applique à reconstituer "les couches historiques" selon l'expression d'Albert Dauzat² La microtoponymie, comme son nom l'indique, est associée à un cadre territorial plus réduit : on travaille sur des toponymes de lieux-dits, parcelles, hameaux, éventuellement de rivières. Cette sous-discipline a longtemps été délaissée, devant l'immensité des recherches dans les archives municipales auxquelles on doit se livrer pour parvenir à des résultats satisfaisants, selon Charles Rostaing³. Mais il y a peut-être d'autres raisons.

Beaucoup d'études ont été réalisées sur le processus de la concentration de l'habitat et sa phase de fortification mais bien peu sur le terroir qui dépend de cet habitat.

Or, c'est bien de cela qu'il s'agit en microtoponymie : étude de la formation et de la transformation d'un finage, même si l'on doit faire face à des difficultés qui sont celles de la toponymie en général (plus celles liées à des problèmes d'échelle). Cette problématique du finage est d'autant plus intéressante que, comme le soulignent F. Cheyette et C. Amando-Duhamel⁴, ce terroir a "sa propre histoire souvent décalée par rapport à l'habitat lui-même".

Surtout qu'il faut prendre en compte un autre paramètre : la géographie. Charles Higounet⁵ parle de "science géo-historique". Il est indéniable que la toponymie est un auxiliaire de l'histoire mais aussi de la géographie car un nom de lieu est lié à la configuration du paysage et sensible à tous les éléments physiques qui le composent.

★ ★

Capestang est un gros village du département de l'Hérault situé à 15 km à l'ouest de Béziers, et à peu près à équidistance de Narbonne, presque à la frontière de l'Hérault et de l'Aude. Deux événements majeurs viennent marquer la topographie du finage de Capestang : ce chef-lieu de canton, comptant actuellement 2679 habitants pour une superficie de 3956 hectares, est bâti à flanc de coteau (dont la toponymie rendra longtemps compte), cerné au nord avec un prolongement à l'est par toute une série de petites collines, les pechs, tous de faible hauteur (120 mètres au maximum) ; ce qui a fait dire aux âmes les plus poétiques que Capestang se blottit au cœur d'un vaste croissant de lune. Mais la poésie et l'histoire ne font pas bon ménage ; ces pechs introduisent, on le verra, des micro-différences à l'intérieur du finage.

² A2. DAUZAT, *La Toponymie Française*, Buts et méthodes, Paris, Payot 1971 (p.13)

³ C. ROSTAING op.cit. (p.108)

⁴ F. CHEYETTE, et C. DUHAMEL-AMADO, "organisation d'un terroir et d'un habitat concentré : un exemple languedocien" *Habitats fortifiés et organisation de l'espace en Méditerranée médiévale*, Actes de la Table Ronde tenue à Lyon les 4 et 5 mai 1982, 1983.(p. 35-44).

⁵ *Toponymie et défrichements médiévaux et modernes en Europe occidentale et centrale*, Auch, Flaran 8, 1986.

Le deuxième élément, c'est l'eau, cette eau dont on connaît l'importance dans ces climats méditerranéens secs. L'étang de Capestang est incontestablement un événement hydrographique de tout premier ordre, à tel point qu'il a inspiré le macrotoponyme. Situé au sud de la ville, il occupe environ 20 km² actuellement mais il a été asséché incomplètement. Jusqu'aux premières tentatives d'assèchement assez tardives, l'étang occupait beaucoup plus d'espaces qu'aujourd'hui. Il constituait une source d'activité économique non négligeable : pêche, jonquières mais aussi salines puisque l'étang de Capestang est salé, très lointaine survivance de la présence de la mer jusque dans ces contrées (mais le charriage de l'Aude a transformé le golfe marin en une zone de marais intérieur).

Capestang, qui signifie littéralement la tête de l'étang, n'a pas toujours été appelé ainsi. Pégan était la dénomination avant le IX^e siècle (832, Histoire générale du Languedoc). Ce simple exemple du macrotoponyme dont dépend le finage, résume bien les difficultés et la problématique qui se posent : en plus de celle du terroir et l'habitat concentré, il y a constamment, en sous-latence, la question du rapport entre l'Homme et l'espace. Comment l'homme médiéval s'y repérait-il ? "L'espace est d'abord une manière de rendre le monde habitable", déclarent F. Paul-Lévy et M. Segaud dans *Anthropologie de l'espace*⁶. L'homme, qui a besoin de maîtriser pour mieux mettre en valeur, a mis au point tout un système structurant pour organiser quelque chose de totalement abstrait au départ, l'espace. La question est de savoir comment il était perçu et vécu. La microtoponymie n'est peut-être pas en mesure de répondre seule à ce problème mais elle apporte plusieurs éléments de réponse notamment sur l'organisation du finage (c'est-à-dire l'espace agricole) et sur les moyens utilisés pour le structurer et le hiérarchiser. Et l'évolution du champ toponymique s'inscrit dans une longue histoire d'une relation entre une communauté paysanne et sa seule richesse, le sol.

⁶ F. PAUL-LEVY. et M. SEGAUD., *Anthropologie de l'espace*, Paris 1983 (p.242)

**VIE ET MORT D'UN
MICROTOPYME : Un essai
de définition**

Un microtoponyme est d'abord un mot, dit-on, c'est-à-dire une succession de lettres, de syllabes. A partir de ce constat qui paraît à bien des égards si évident, il est plus facile de l'envisager sous un autre aspect que celui de l'indifférence face à un monolithe imperturbable et imperturbé par le temps. Bien sûr aujourd'hui, les cartes et documents officiels ne font plus de place aux changements. Mais cela n'a pas toujours été ainsi. La macrotoponymie connaît sa phase de stabilisation beaucoup plus tôt que la microtoponymie car elle est institutionnalisée bien avant. En outre, il est vrai que le lieu-dit apparaît (dans le texte) bien après le nom d'une ville d'une manière générale. La macrotoponymie est beaucoup plus précoce que la microtoponymie, du moins dans les textes. Peut-être est-ce le signe d'une transformation de civilisation : on dit souvent de celle de l'Antiquité qu'elle était essentiellement de nature urbaine à l'inverse de la société féodale fondée sur la terre et ses revenus. Cette simplification est peut-être abusive ; elle gomme par nature certaines données du problème. Mais il est indéniable que les macrotoponymistes peuvent remonter beaucoup plus loin dans le temps ; leurs sources sont plus anciennes et plus complètes, ce qui ne veut absolument pas dire, bien sûr, que l'activité agricole était réduite, loin de là notre pensée, mais le souci d'accorder plus de place au monde rural est un souci plus tardif. Les différences de civilisation peuvent être un élément d'explication parmi d'autres. Quoiqu'il en soit, le toponyme figé dans le métal des panneaux routiers est le produit d'une histoire, d'une histoire humaine et de sa relation avec le paysage. Et l'histoire d'un "objet historique", n'est-elle pas l'histoire de sa vie... et de sa mort ?

1 - L'organisation du finage en quartiers : naissance du concept

a) la toponymie, science auxiliaire de l'histoire.

La toponymie a longtemps été considérée sous un aspect philologique. Les premières études de cette science ont été réalisées par des linguistes. Auguste Longnon (1844-1911)¹ est un historien ; il fut le premier au début de ce siècle à envisager les toponymes comme matière historique, c'est-à-dire comme le miroir de "faits historiques" dont parle Charles Higounet. L'histoire d'un toponyme passe bien sûr par des transformations sémantiques mais elle est en relation avec d'autres facteurs ; la prise en compte de toutes ces **actions exogènes** constitue la nouveauté technique et l'analyse de la nature de l'environnement (= ce qui entoure dans sa création) du toponyme forme dès lors une source d'intérêt non négligeable et non moins grande. Ainsi progressivement, la toponymie a pris une place de plus en plus décisive en histoire mais aussi en archéologie.

b) division donc individualisation.

Si le toponyme a un passé, il a une **genèse** car il faut bien commencer quelque part. Avant de nous intéresser à l'évolution technique et historique (les deux sont liées, nous le verrons), voyons plutôt la naissance du concept microtoponymique. Ce paragraphe paraîtra peut-être un peu théorique mais il nous a semblé utile de rappeler que le toponyme provient d'une réflexion construite et qu'il est le prolongement logique d'une certaine conception du "Monde" (il sera fait appel ici à l'aide précieuse de Monique Bourin² et Aline Durand³ ; cela constitue nullement, nous semble-t-il, une carence du corpus mais une différence de lecture, souvent même une incapacité structurelle de celui-ci à révéler des informations en rapport avec le paragraphe ci-présent).

¹ A. LONGNON, *les noms de lieux de la France*, Paris 1920-1929 ; réédition en 2 vol., Paris, librairie Honoré Champion, 1979.

² M. BOURIN-DERRUAU, *Villages médiévaux en Bas-Languedoc, genèse d'une sociabilité : Xe - XIV^e siècles*, Paris, 2 tomes, l'Harmattan 1987.

³ A. DURAND, *Paysages, terroirs et peuplement dans les campagnes du Bas-Languedoc*, Thèse de l'Université de Paris I 1991.

"La répartition des cultures en terroirs à vocation monoculturale est un acquis ancien" (M. Bourin⁴). Dès le Xe siècle, **le districtus** ou finage est découpé en zones de culture dont la particularité réside dans le fait que toutes les parcelles ont une production similaire. On assiste alors à une sorte de séparation de **l'ager** selon des critères productifs, une division des tâches presque. Le finage, ou l'ensemble des terres cultivées par une même communauté et dont les limites sont celles du finage voisin, est partagé en terroirs, que l'on appelle judicieusement **quartiers** ou **tènements** (mais le premier terme a l'avantage d'être plus symbolique) qui sont eux-mêmes le rassemblement de parcelles homogènes. Les éminents spécialistes de la région s'accordent pour relier ce découpage à la polarisation de l'espace par l'habitat : "lors de la polarisation du **terminium ville** se créent des groupes homogènes de parcelles cultivées de la même manière" (Aline Durand⁵, pour ne citer qu'elle). Comment relier les deux phénomènes ? La monoculture dans un cadre de l'habitat essaimé oblige la mise en place d'une infrastructure très développée et très coûteuse. L'habitat concentré en un seul point convient mieux à ce type d'organisation : il suffit de faire partir les routes d'un point central jusqu'aux zones de culture ; d'où cette forme "d'étoile rayonnante" des chemins de nombreux villages de la région. Ainsi cette répartition par quartiers est un mouvement qui précède et qui accompagne **la polarisation de l'espace**. Et l'on comprend mieux, à présent, les propos de l'introduction : le terroir a une "histoire séparée" mais elle s'inclut dans un contexte plus large d'occupation du sol, en partenariat avec l'élaboration et la mise en place des nouvelles formes urbaines. Comment cela se traduit-il dans la toponymie ? Plus une terre est facilement exploitable, plus elle recevra un nom précocement. Mais dans sa dénomination, elle reste bien dépendante jusqu'au Xe siècle, voire plus, de la villa à laquelle elle appartient : **la toponymie de la villa** reste encore au Xe siècle le principal cadre dans la façon de dénommer un lieu.

⁴ M. BOURIN-DERRUAU op. cité (voir 2) tome I

⁵ A. DURAND, op. cité (voir 3).

Le découpage du finage introduit une nouvelle dimension, le **lieu-dit** ; ce qui prouve que l'histoire de la toponymie est fortement liée à celle de l'organisation d'un territoire agricole. D'une manière générale, cette référence à la villa reste très tenace, même si dès le Xe siècle on assiste à des entorses à cette règle : selon M Bourin⁶, dans le cartulaire du chapitre d'Adge, pour tout le Xe siècle, on ne trouve que sept actes sur vingt où il est fait mention de noms de terroirs. Ce qui ne veut pas dire que les lieux-dits n'existaient pas ou peu mais c'est une précision dont se passaient bon nombre de scribes, même encore au XIe siècle. En réalité, se distinguent plusieurs étapes dans les débuts de la mise en place du champ microtoponymique : ce passage à un découpage rigoureux du *districtus* en terroirs homogènes marque un tournant dans la perception que se fait l'homme de l'espace agraire. Cette étape en organisation par quartiers, qui s'opère dès l'époque carolingienne selon Monique Bourin, ne marque-t-elle pas le passage entre le cadre antique, Haut Moyen Age (puisqu'il semble qu'il y ait des survivances chronologiques) et le suivant ? Philippe Leveau⁷ pense que l'association villa/village existe bel et bien, il y aurait selon lui des permanences structurelles entre la ville antique et le village médiéval (le village comme héritier du cadre de la ville en quelque sorte. . Mais elle ne concerne que l'habitat concentré. Qu'en est-il de l'espace rural ? Toujours est-il que la division de l'ager n'est pas suivie immédiatement d'une toponymie à sa mesure. Il y a une période intermédiaire d'hésitations : la référence à la villa garde encore au XIe siècle des adeptes alors qu'il apparaît dans le même temps, à la faveur de ces découpages de nouveaux toponymes de **morphologie différente**, en liaison avec les lieux-dits. Cette **microtoponymie de tènements** correspond à une hiérarchisation du finage et à une volonté délibérée d'une mise en valeur des terres mieux organisée ; elle entre dans un schéma de meilleure gestion des ressources, et se caractérise par une plus grande **autonomie** toponymique vis-à-vis de la villa : désormais son nom ne rend plus assez compte de la nouvelle donne foncière.

⁶ M. BOURIN-DERRUAU "Délimitation des parcelles et perception de l'espace en Bas-Languedoc aux Xe et XIe siècles", in *Campagnes médiévales : l'homme et son espace. Etudes offertes à Robert Fossier.*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1995.

⁷ P. LEVEAU, "La ville antique et l'organisation de l'Espace rural : Villa, ville, village", in *Annales ESC*, t, XXXVIII n° 2, Paris, édité par l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, Colin, 1983.

Ces nouvelles formes se définissent par une localisation bien déterminée à l'intérieur de ce qui servait autrefois de nom générique pour l'ensemble des terres.

c) une toponymie qui s'affine.

Cette localisation s'affine et sa formulation s'émancipe ; et c'est un processus normal qu'Aline Durand fait partir des années 1020-1030, que celui de vouloir désigner de plus en plus finement l'emplacement d'une parcelle dans l'espace agraire. Il témoigne du **dynamisme conquérant** de la communauté paysanne qui connaît de mieux en mieux son milieu. Et plus on le connaît, mieux on le désigne, si l'on peut dire, car la microtoponymie est un problème de **rapport avec l'espace**, un rapport de domination : une toponymie qui s'affine est incontestablement signe d'une **emprise** plus ferme et plus stable sur l'environnement. Ce lien avec le terroir est une donnée fondamentale de la microtoponymie ; c'est aussi la marque de l'utilisation de cette science par l'historien car le linguiste effectue un travail préalable et indispensable, nous le verrons un peu plus tard, **d'étymologie** que le chercheur en histoire relaie et utilise s'il veut bien y voir une aide quelconque (la toponymie, science auxiliaire de l'histoire). Or, il apparaît que dans le courant du XIe siècle, cette précision accrue dans le système toponymique se traduit pas une **généralisation** d'une pratique apparue un peu avant, la désignation des lieux-dits, fruits du découpage opéré précédemment et qui est lui aussi une sorte de processus d'affinage de l'organisation agraire.

d) le toponyme, un besoin presque obsessionnel de clairvoyance.

On procède alors tout simplement à une **individualisation** de l'espace agraire par une **désignation spécifique**. Pour cultiver de façon encore plus rationnelle, on a divisé l'espace agricole en quartiers homogènes et dès lors qu'on divise, il faut caractériser. Ce découpage est né d'un besoin humain de différenciation. Finage, terroirs et microtoponymie sont intimement liés.

Mettre en valeur un lieu sans le nommer est possible mais dans un système productif rationalisé, c'est impossible. L'origine de la microtoponymie provient en réalité d'un besoin presque obsessionnel de **distinction**, de clairvoyance et en même temps d'une **nécessité économique**, les deux étant liés par des intérêts convergents de bonne gestion foncière. Un lieu a un nom car l'homme éprouve l'obligation de délimiter son espace. Comment se déplacer si l'on ne nomme pas là d'où l'on vient et là où on va (car le principe d'un mouvement, c'est de se rendre d'un lieu à un autre) ?

In fine, nous venons de voir les bases fondatrices du concept toponymique et plus particulièrement microtoponymique. Après le concept, abordons maintenant la naissance stricto sensu du microtoponyme. Comment fait-on et a-t-on fait pour nommer un lieu ? Quels ont été les moyens utilisés pour procéder à une création toponymique ?

2 - Le choc psychologique : un principe de base.

a) *Ruralité de la microtoponymie.*

La microtoponymie est essentiellement une affaire orale, surtout autrefois. Elle est utilisée par une population locale lors des nombreux rapports qu'il peut exister au sein d'une communauté, de surcroît souvent réduite, dont les préoccupations gravitent autour d'un seul sujet, la terre. C'est pourquoi la microtoponymie est **fondamentalement rurale**. On l'oppose souvent à la macrotoponymie, ce qui est vrai, mais la frontière entre les deux peut paraître, pour certains cas, floue. On évoque souvent le problème de **l'échelle** mais il nous semble que c'est la partie visible de l'iceberg. Il se cache derrière -ou plutôt sous, en l'occurrence- cette question de la différence de taille du cadre géographique qui affecte la problématique de cette discipline, des données qui sont beaucoup plus enfouies. Où est la différence entre un gros bourg et un village ? Quel est le seuil qui permet de classer un lieu dans une ou l'autre catégorie ? S'arrête-t-il à des questions de taille, de nombre d'habitants ? Nous ne le pensons pas. Le principal vecteur et pôle d'intérêt de la microtoponymie reste le tènement ou quartier, au-delà des considérations liées à l'habitat. Le microtoponyme est né d'un besoin, de la part d'utilisateurs d'un espace, de structuration spatiale. Nous avons déjà pu entrevoir la relation étroite qu'il y a entre l'exploitation d'un terroir et l'existence même ainsi que l'évolution de son toponyme. La mise en valeur d'un lieu implique la mise en place d'un système de distinction et de repérage. Un endroit, dès lors qu'il reçoit un nom demeure, certes, plus ou moins convoité, mais devient également un toponyme, c'est-à-dire une méthode abstraite, virtuelle pour se déplacer. C'est là où la microtoponymie trouve sa définition et son originalité : elle est institutionnalisée par et pour une population rurale qui s'en sert comme repères spatiaux. L'utilisateur est en même temps créateur. Dans son travail quotidien, le paysan doit pouvoir situer exactement ses propriétés. Il utilise pour cela tout un système de techniques lui permettant de se localiser très précisément par rapport à d'autres éléments de l'environnement.

b) "espace" et "environnement".

Quand on évoque le problème de l'espace et de sa perception, et cela quelles que soient les époques, la question de la **localisation**, c'est-à-dire la façon dont un individu ressent l'espace, peut être difficilement écartée. Bien sûr, l'organisation foncière, les différentes divisions du territoire agricole font bel et bien partie du sujet d'ensemble concernant la perception de l'espace au Moyen Age. Mais elles traduisent plus une vision globale, une vue en "hauteur" en quelque sorte. Il y a une échelle plus réduite à prendre en compte : c'est celle de l'individu et le rapport qu'il entretient avec ce qu'il l'entoure. Il y a donc deux dimensions (qui se complètent) utilisées pour appréhender dans son ensemble un espace donné, qui devient alors "**environnement**". Les deux termes se distinguent dans la mesure où le premier trouve sa matérialisation dans la définition du second. L'espace est un concept abstrait mais où domine l'impression d'un point central autour duquel existe quelque chose (difficile de trouver une meilleure appellation) et c'est cela qui rend le mot délicat à définir car on ne sait comment le cerner. L'environnement est "ce qui entoure". C'est une notion dont on connaît les limites car le terme peut se caractériser également par "ce qui se voit".

c) Vents et points cardinaux.

Deux techniques principales ont été usitées pour donner un sens à l'espace. Pour se situer et pour localiser ce qu'il y a de plus cher, l'Homme a inventé **les points cardinaux**. Monique Bourin¹ explique que pour individualiser une parcelle, on a utilisé dès le Xe siècle les tenures confrontantes. Et quoi de plus normal que d'utiliser ces points de repère. Mais au lieu de prendre appui sur les formes traditionnelles (nord, sud, est, ouest), les scribes utilisaient, et ce encore au XVIIIe siècle, **les noms des vents locaux**.

¹ M. BOURIN "délimitation des parcelles et perception de l'espace en Bas Languedoc aux Xe et XIE siècles", in *Campagnes médiévales : l'homme et son espace. Etudes offertes à Robert Fossier*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1995 (p.75)

En fonction de leur direction, chacun était associé à un des quatre points cardinaux. Madame Bourin fait remarquer que le point de départ dans l'énoncé de ces confronts est **l'ouest** : "à partir de l'ouest (cers), aquilon, auton, midi²" dans les chartes biterroises du Xe -XIE siècles. Cinq ou six siècles plus tard, dans le compoix de 1573, ce point de départ n'a pas changé ; seul l'ordre mais pas la direction, toujours dans "le sens d'une aiguille d'une montre³", et les noms des vents se différencient quelque peu : **Un camp a claubaron complanté de quatorze oliviers. Confront de cers a antonin de Lalle, de marin aux hoers de henry esclavaire, de mydi a carrière, daquilon au chemin de Béziers. Contenant deux sexterées cinquante six destre. Faict quatre soulz troys deniers** (1573, compoix, folio XLVI). C'est un système de localisation inchangé en plusieurs siècles, mis en place très tôt. L'espace est très vite quadrillé, contrôlé, les techniques restent les mêmes comme si l'homme du XIe siècle concevait de la même manière ce rapport qui l'unit à son milieu que l'homme du XVIe siècle.

d) la microtoponymie, un instrument agricole.

L'action de dénommer les lieux représente également un support d'agencement spatial. Le nom est lui-même capable d'organiser là où le nombre l'exige. Chaque toponyme correspond dans la représentation virtuelle du "Monde" de chacun d'entre nous à un endroit précis. Il représente également une forme d'organisation : c'est même peut-être la fonction première de la microtoponymie. Elle est un **outil** au service de l'exploitation du finage. Elle est un **instrument agricole**, un instrument de travail pour le paysan. C'est la principale définition, peut-être la meilleure de la microtoponymie. **La ruralité** qui la caractérise est ce qui également la différencie le mieux de la macrotoponymie ; c'est cette différence qui définit le mieux la toponymie des lieux-dits.

² M. BOURIN "délimitation des parcelles et perception de l'espace en Bas Languedoc aux Xe et XIE siècles", in *Campagnes médiévales : l'homme et son espace. Etudes offertes à Robert Fossier*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1995 (p.76)

³ A. DURAND, *Paysages, terroirs et peuplement dans les campagnes du Bas Languedoc (Xe et XIE siècles)*, thèse soutenue devant l'Université de Paris I, 1991 (p.366).

e) à l'origine, des émotions collectives.

Albert Dauzat⁴ parle de "**psychologie sociale**" à propos de cette science : on peut mieux comprendre "l'âme populaire" à travers sa façon de désigner les domaines, les champs, les rivières etc.... Il rejoint -ou est rejoint- sur ce point Charles Higounet : le toponyme est un révélateur d'une conception de l'espace par une communauté et le reflet d'une société paysanne au sens large. C'est encore plus vrai pour la microtoponymie car il lui correspond une **micro-société** qui vit et qui produit grâce à ce qu'elle s'efforce d'organiser, son territoire agricole. Cette sous-discipline est simple dans sa morphologie mais extraordinairement diverse car la communauté, à l'origine du champ microtoponymique, le sien pourrait-on dire, puise son inspiration dans tous les domaines. Elle ne connaît qu'une seule limite : celle de son patrimoine commun et de sa mémoire collective. Même si des traits d'ensemble existent dans chaque champ microtoponymique qui tiennent à des similitudes de langue, d'usage, à des traditions identiques (notamment religieuses), entre chaque communauté, **l'exclusivité** toponymique est préservée dans tous les villages : il y a des noms de lieux qu'on ne trouve pas autre part. Ceux-là sont bien souvent difficiles à analyser aujourd'hui. La diversité microtoponymique s'explique de cette façon : à chaque communauté correspond un champ de noms de lieux qui se distinguent entre eux par quelques individualités qui témoignent des formidables sources d'inspiration à l'origine des créations de nouveau nom. Elles forment un véritable mélange de tout ce qui compose la vie d'un village et de ses habitants. Chaque individu d'un groupe est différent mais ils ont tous au moins une chose en commun, les noms de lieux ; ceux-ci agissent comme des fédérateurs et renforcent ce sentiment d'appartenance à une communauté.

⁴ A. DAUZAT, *La toponymie française : Buts et méthodes*, Paris PAYOT, 1971 (p.9).

On connaît l'importance du village comme cadre social au Moyen Age et le groupe des villageois se délimitent par tous ceux qui se réclamaient d'une même culture, des mêmes traditions, de la même histoire locale. Le microtoponyme en est un des éléments car, pour le créer, il a fallu s'appuyer sur des faits de **portée collective** puisqu'il est utilisé par tous dans la vie de tous les jours.

Voilà pourquoi la microtoponymie entretient d'elle-même un morceau de l'histoire de la communauté villageoise car elle s'articule sur un principe qui est celui du **souvenir** et de sa continuité chronologique. Or de quoi se souvient-on le mieux ? La mémoire humaine fonctionne à partir de points de repère qui sont autant d'événements marquants pour l'individu. En microtoponymie, c'est le même principe qui s'exerce lors de la formation de ces noms. La base fondatrice est ce qui frappe les esprits, ce qui **choque** la conscience ou l'inconscience de la communauté. Toutes ces **sensations collectives** sont utilisées pour ordonner l'espace ; elles peuvent être provoquées par un élément du paysage, un événement public, un fait divers. La diversité étymologique devient alors fort compréhensible quand on connaît l'extraordinaire palette des sentiments que l'homme est capable d'éprouver.

Prenons quelques exemples :

Malemort est aujourd'hui une ferme entre Capestang et Puisserguier. Il n'a pas été trouvé de mentions antérieures au compoix (mais il se peut qu'il y en ait, même si ce domaine ne doit guère remonter au-delà du XVe siècle car il a le type d'une création de la fin du Moyen Age). Son orthographe n'a pas bougé depuis la fin du XVIe siècle. En occitan *mala mort* a le sens de "mort subite", mais on enregistre à Pézenas le sens de "mort naturelle". Malgré cela, il faut savoir qu'autrefois on parlait d'une bonne et d'une mauvaise mort. La première était longuement préparée : elle laisse le temps d'accomplir tout le rituel mortuaire et notamment les derniers sacrements, de régler les derniers détails du testament, de partir avec le sentiment d'avoir bien tout organisé avant d'affronter le jugement divin.

On connaît l'importance du village comme cadre social au Moyen Age et le groupe des villageois se délimitent par tous ceux qui se réclamaient d'une même culture, des mêmes traditions, de la même histoire locale. Le microtoponyme en est un des éléments car, pour le créer, il a fallu s'appuyer sur des faits de **portée collective** puisqu'il est utilisé par tous dans la vie de tous les jours.

Voilà pourquoi la microtoponymie entretient d'elle-même un morceau de l'histoire de la communauté villageoise car elle s'articule sur un principe qui est celui du **souvenir** et de sa continuité chronologique. Or de quoi se souvient-on le mieux ? La mémoire humaine fonctionne à partir de points de repère qui sont autant d'événements marquants pour l'individu. En microtoponymie, c'est le même principe qui s'exerce lors de la formation de ces noms. La base fondatrice est ce qui frappe les esprits, ce qui **choque** la conscience ou l'inconscience de la communauté. Toutes ces **sensations collectives** sont utilisées pour ordonner l'espace ; elles peuvent être provoquées par un élément du paysage, un événement public, un fait divers. La diversité étymologique devient alors fort compréhensible quand on connaît l'extraordinaire palette des sentiments que l'homme est capable d'éprouver.

Prenons quelques exemples :

Malemort est aujourd'hui une ferme entre Capestang et Puisserguier. Il n'a pas été trouvé de mentions antérieures au compoix (mais il se peut qu'il y en ait, même si ce domaine ne doit guère remonter au-delà du XVe siècle car il a le type d'une création de la fin du Moyen Age). Son orthographe n'a pas bougé depuis la fin du XVIe siècle. En occitan *mala mort* a le sens de "mort subite", mais on enregistre à Pézenas le sens de "mort naturelle". Malgré cela, il faut savoir qu'autrefois on parlait d'une bonne et d'une mauvaise mort. La première était longuement préparée : elle laisse le temps d'accomplir tout le rituel mortuaire et notamment les derniers sacrements, de régler les derniers détails du testament, de partir avec le sentiment d'avoir bien tout organisé avant d'affronter le jugement divin.

La mauvaise mort est la mort subite, la mort qui vous emporte sans prévenir et qui empêche d'effectuer tout ce rituel, surtout qu'en Languedoc, dans le Forez ou en Normandie, c'est la coutume qui règle les obsèques⁵. Il y avait donc par tradition beaucoup à faire pour "bien préparer" sa propre mort. Celle-ci lorsqu'elle était soudaine, était très redoutée pour les raisons évoquées ci-dessus. Dans la mesure où le trépas était vécu comme un passage, il fallait absolument "bien mourir" avec les derniers sacrements reçus. Il existait même pour ceux qui savaient lire, dès la seconde moitié du XVe siècle, des manuels expliquant comment préparer sa mort, "**Les Arts de mourir**"⁶.

Que peut-on tirer de cette analyse ? L'endroit de Malemort garde le souvenir d'un **choc psychologique** d'origine événementielle où la population a exprimé un certain désarroi face à un décès imprévu. C'est un microtoponyme doublement intéressant car il révèle d'une part les préoccupations face à la mort (le toponyme est ici un révélateur d'ordre sociologique) et d'autre part il souligne l'interdépendance entre l'espace, les moyens utilisés pour le structurer et le facteur humain : l'homme imprime de sa marque son environnement par ce qu'il a de plus propre, ses émotions.

Mais on pourrait prendre d'autres exemples comme **le ruisseau de Nèguefèdes** dont F.R. Hamlin⁷ trouve une mention dans le cartulaire de Fontcaude dans l'article 212 verso (1251) *Negafède*, l'endroit où se noient les brebis -ou plutôt se sont noyées les brebis. A l'instar de Malemort, cet hydronyme reflète l'impuissance du paysan face probablement à une crue qui a emporté ses bêtes et détruit par la même une source de revenus.

⁵ J. LE GOFF et R. REMOND (sous la dir.) *Histoire de la France religieuse XIV-XVIIIe siècles*, tome 2, Paris, Seuil, 1988 (p.150)

⁶ J. LE GOFF et R. REMOND (sous la dir.) *Histoire de la France religieuse XIV-XVIIIe siècles*, tome 2, Paris, Seuil, 1988 (p.72)

⁷ F.R. HAMLIN *Les noms de lieux du département de l'Hérault. Nouveau dictionnaire topographique et étymologique*, Montpellier, Centre d'Etudes Occitanes Université Paul-Valéry, 1983.

La mauvaise mort est la mort subite, la mort qui vous emporte sans prévenir et qui empêche d'effectuer tout ce rituel, surtout qu'en Languedoc, dans le Forez ou en Normandie, c'est la coutume qui règle les obsèques⁵. Il y avait donc par tradition beaucoup à faire pour "bien préparer" sa propre mort. Celle-ci lorsqu'elle était soudaine, était très redoutée pour les raisons évoquées ci-dessus. Dans la mesure où le trépas était vécu comme un passage, il fallait absolument "bien mourir" avec les derniers sacrements reçus. Il existait même pour ceux qui savaient lire, dès la seconde moitié du XVI^e siècle, des manuels expliquant comment préparer sa mort, "**Les Arts de mourir**"⁶.

Que peut-on tirer de cette analyse ? L'endroit de Malemort garde le souvenir d'un **choc psychologique** d'origine événementielle où la population a exprimé un certain désarroi face à un décès imprévu. C'est un microtoponyme doublement intéressant car il révèle d'une part les préoccupations face à la mort (le toponyme est ici un révélateur d'ordre sociologique) et d'autre part il souligne l'interdépendance entre l'espace, les moyens utilisés pour le structurer et le facteur humain : l'homme imprime de sa marque son environnement par ce qu'il a de plus propre, ses émotions.

Mais on pourrait prendre d'autres exemples comme *le ruisseau de Nègufèdes* dont F.R. Hamlin⁷ trouve une mention dans le cartulaire de Fontcaude dans l'article 212 verso (1251) *Negafède*, l'endroit où se noient les brebis -ou plutôt se sont noyées les brebis. A l'instar de Malemort, cet hydronyme reflète l'impuissance du paysan face probablement à une crue qui a emporté ses bêtes et détruit par là même une source de revenus.

⁵ J. LE GOFF et R. REMOND (sous la dir.) *Histoire de la France religieuse XIV-XVIII^e siècles*, tome 2, Paris, Seuil, 1988 (p.150)

⁶ J. LE GOFF et R. REMOND (sous la dir.) *Histoire de la France religieuse XIV-XVIII^e siècles*, tome 2, Paris, Seuil, 1988 (p.72)

⁷ F.R. HAMLIN *Les noms de lieux du département de l'Hérault. Nouveau dictionnaire topographique et étymologique*, Montpellier, Centre d'Etudes Occitanes Université Paul-Valéry, 1983.

Les toponymes à **valeur descriptive** représentent une autre forme de ce choc psychologique. Ils sont les plus nombreux car les plus évidents (mais ils ne sont pas si différents des premiers, étudiés précédemment ; ils sont tous les deux les produits d'une mise en action des sens).

En effet, mettons-nous à la place d'une personne, un explorateur qui découvre pour la première fois un paysage. Son premier souci sera de donner un nom et il utilisera pour cela ce qu'il voit. Sa vue sera attirée par des **caractéristiques écologiques** qui seront alors définies et pourront désormais constituer une base solide dans le système de dénomination de l'espace vierge. Inutile de se personnifier en Christophe Colomb, Bougainville, La Pérouse ou Livingstone ; seulement en paysan, en rapport quotidien avec un espace qu'il doit mieux connaître pour mieux en tirer profit. C'est ainsi que l'on trouve *Montaigut* jusqu'au XIV^e (aujourd'hui disparu, près du Ramejan), de *Montus Acutus* "sommet pointu" ou les innombrables *le Bosc*. La difficulté pour ce genre de toponymes est de savoir si, au moment de la création, il correspond à une description empirique du paysage ou à un souvenir de l'ancienne situation écologique (nous faisons référence ici bien entendu aux problèmes des **défrichements** et aux informations que peut nous apporter la microtoponymie).

Aujourd'hui, et c'est bien normal, l'étymologie à suggestion descriptive n'a souvent plus aucun rapport avec le paysage actuel. L'exemple du microtoponyme assez courant *l'Estagnol* de l'occitan *estanhol* disparu de nos jours, nous paraît assez emblématique. Pour comprendre cette disparition, la question est de savoir si cet étang de petite taille était asséché à l'époque du compoix (1573) où nous avons trouvé pour la première et la dernière fois ce nom. Il se peut que l'étang était déjà asséché et que ce microtoponyme soit par conséquent le souvenir de l'étendue d'eau, ou bien, il ne l'était pas et la disparition de ce toponyme serait facilement explicable car le XVII^e siècle a beaucoup asséché.

Prendre un et un seul exemple est pratique pour étayer une idée. Mais il existe une autre différence entre la microtoponymie et son homologue, cette fois ci d'ordre méthodologique. L'apport historique dans une étude au cas par cas, le propre de la macrotoponymie, est presque nul ou anecdotique (bien que l'anecdote soit parfois profitable) en microtoponymie. Le nom de lieu-dit ou d'un quartier seul n'a aucun intérêt : il faut considérer l'ensemble de ce que nous avons appelé le **champ microtoponymique** du finage.

3 - la méthode des "ensembles"

a) La méthode "analytique".

Nous avons déjà vu une forme de classification des toponymes, ceux à valeur **descriptive**. Il n'y a rien de plus évident que d'observer et d'attribuer pour chaque élément du paysage un nom en conformité avec son caractère physique. C'est pour cela que la plupart des noms de lieux reflètent la désignation **spontanée** d'un endroit ; ce qui explique également la **simplicité morphologique** de la microtoponymie car elle est façonnée par des gens dont les préoccupations sont elles mêmes simples, à l'image des créateurs. Tout cela serait bien facile si l'étude de l'étymologie correspondait à l'heure actuelle systématiquement au milieu auquel elle se réfère. Mais les siècles et le temps qui passe sont venus perturber cette logique implacable ; ce qui a rendu la recherche étymologique un travail encore plus indispensable. Connaître le commencement, n'est-ce-pas ce qui motive toutes les études scientifiques de quelque nature ? Savoir l'origine d'un toponyme, c'est mieux le comprendre. Cette règle est aussi bien valable en histoire qu'en médecine par exemple. Cette quête, car c'est à cela que ressemblait au début la toponymie, relie cette science à la discipline plus générale, la linguistique en l'occurrence. La méthode "**analytique**" est par conséquent le travail généralement des linguistes et les premiers qui se sont mesurés à ce labeur de fourmi n'avaient certes pas une méthode "**scientifique**" mais ils avaient bien compris que c'était un travail qui devait être fait préalablement. Charles Higounet, l'historien et non le linguiste, reconnaît : "de toute façon, c'est par là qu'a toujours commencé la recherche et qu'elle doit nécessairement commencer"¹. Pour cela, il est important d'avoir en possession un grand nombre de sources pour avoir une vue d'ensemble, cohérente chronologiquement, et surtout pour avoir toutes les formes anciennes d'un toponyme. Nous avons déjà vu pourquoi il était essentiel de connaître l'origine d'un nom mais avec un exemple, cela sera encore plus clair.

¹ *Toponymie et défrichements médiévaux et modernes en Europe occidentale et centrale*, Auch, Flaran 8, 1986.

Partir de la forme actuelle d'un toponyme et tenter de l'expliquer avec elle seule est très dangereux et nous allons le prouver grâce à cet exemple.² *Bonneuil* est une petite localité de l'Aisne. Au XVIII^e siècle, la technique consistait à effectuer un découpage du nom, probablement là où cela arrangeait tout le monde, mais aussi en autant de syllabes qui composent celui-ci et expliquer chaque partie ainsi démembrée. *Bonneuil* était donc divisé en deux, *bon* et *euil*, compris plutôt sous la forme *oeil*. Ce qui, reconnaissons-le, simplifiait bien la tâche. Il ne faut peut-être pas y voir obligatoirement un excès de fainéantise mais une impuissance face à un monument dont on savait qu'il était vieux mais pour lequel ils étaient dépourvus de méthode d'explication "scientifique". En vérité lorsque l'on applique la seule et vraie technique, à savoir la recherche des formes anciennes, le toponyme vient de *bonogilum* (834), du nom d'un homme gaulois *Bonos* ou de l'adjectif latin *bonus* et du gaulois *ialo* <<champ, clairière>>

L'idée de départ, à savoir séparer, isoler les différentes parties d'un toponyme n'était pas mauvaise, puisqu'elle se confirme, mais c'est l'interprétation qui va subir une **révolution technique**. Car les dangers de partir de la morphologie actuelle éclatent au grand jour : un toponyme subit d'énormes transformations sous l'action de l'évolution dialectale, de l'histoire du pays. La forme contemporaine est la somme de toutes ces altérations et n'en rend absolument pas compte. Ce n'est qu'à la fin du XIX^e siècle - début XX, avec des savants comme Longnon Auguste ou d'Arbois de Jubainville, que l'on prend conscience que le toponyme a une histoire. L'exemple utilisé était un macrotoponyme mais pour une fois, seuls les préfixes *micro* et *macro* préservent une différence car la méthode est la même pour les deux sous-disciplines. *Pépusque* est un nom un peu oublié mais présent dans la partie est du finage de Capestang.

² A. DAUZAT et Ch. ROSTAING, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris, Larousse, 1963 (1^{ère} édition).

Pour un néophyte, il est difficile de trouver une aide quelconque dans le préfixe *pé-* ; pourtant il y en a une. Une fois de plus, nous distinguons deux parties dans ce nom (mais ce n'est pas un hasard car, comme nous le verrons un peu plus loin dans le mémoire, la forme binaire était très appréciée aux premiers temps de la microtoponymie). La première mention de ce nom date de 1338, *Podium Busqua*, dans le terrier de Capestang (d'après ce que nous savons, bien entendu) puis on trouve *puech* ou *pech busqua* et *pech busque* dans les reconnaissances de l'Hôpital St Jacques entre 1492 et 1494 ; *Pebusque* dans le compoix de 1573 et enfin *Pépusque* de nos jours. N'est-ce-pas là une formidable illustration des propos tenus ci-dessus ? Bien sûr, les lecteurs avertis remarqueront que ce préfixé *pé-* est le descendant du latin *podium* mais nous aurions pu prendre d'autres exemples comme *Larrière* du toponyme *rieyra* (en 1338) <<rivière>> auquel s'est agglutiné par la suite un déterminant français ou *Cammoure* de *campum moran* à l'accusatif (toujours dans le terrier de 1338) <<champ du monticule, champ en forme de butte ressemblant au profil d'un visage humain (more en occitan = visage)>> Les formes anciennes ont incontestablement été décisives dans la compréhension de la microtoponymie actuelle.

b) La méthode "des ensembles"

Une fois l'analyse étymologique à terme, le linguiste a terminé son travail et peut se livrer à des déductions en fonction de la problématique qui lui est propre. La toponymie est une science auxiliaire de l'histoire ; cela veut dire que son intérêt historique est sérieusement pris en compte dans un souci plus général d'argumentation dans les recherches qu'entreprend l'historien. Repartons du but de cette discipline défini par Charles Rostaing³ : "déterminer avec précision à quelle couche de la population appartiennent les toponymes".

³ Ch. ROSTAING, *Les noms de lieux*, Paris, PUF, 1992 (11^{ème} édition). (p.5).

Ce fut également les objectifs que se sont fixés tous les grands noms de la toponymie moderne. S'il est indéniable qu'en ce qui concerne la méthode de base étudiée ci-dessus, celle-ci est commune aux deux sous-disciplines, **la différence de problématique** provoque de légères nuances quant à la mise en pratique de la méthode. En microtoponymie, la reconstitution de "couches historiques" est bien souvent un exercice difficile, en relation avec le caractère tardif des lieux-dits (même si l'on y arrive pour quelques-uns, notamment ceux dont le suffixe en *-anum* >*a-n* trahit leur ancienneté). Il a fallu mettre en place un système de classification permettant de dégager des dénominateurs communs. Cette volonté de regrouper, si indispensable en microtoponymie, n'est pas un besoin vital en macrotoponymie (bien que cela ne soit pas interdit) car le toponyme de terroir, pris individuellement n'a aucune signification historique.

Peut-être est-ce un problème de taille du **champ d'action** (nous désignons par ce mot, l'étendue du territoire où s'exerce la dénomination) associé à des questions d'étymologie : le macrotoponyme, le nom de ville ou de région, bénéficie plus tôt d'un intérêt de la part des législateurs. Sa généalogie remonte beaucoup plus loin que la plupart des microtoponymes. Ceux qui l'ont créé, étaient bien souvent des gens puissants et le macrotoponyme possède de facto une **dimension politique** que n'a pas le toponyme de lieu-dit. Il transparait à travers le nom d'une ville des enjeux d'une échelle beaucoup plus grande. Quand les révolutionnaires en 1793 débaptisent Marseille en *Ville-Sans-Nom* pour la punir du soutien qu'elle ne leur avait pas accordé, ou transforment Saint-Brieuc en *Port Brieuc* pour effacer toute trace de religion, n'est-ce pas des motivations politiques qui se trouvent derrière ces mutations ? La microtoponymie au sens strict, en plus d'être née plus tard (du moins dans les textes), est étrangère à tout cela. C'est ce qui explique peut-être sa simplicité morphologique. La dimension politique de la macrotoponymie est une autre raison, probablement qui explique, dans les premiers temps, de l'attention des recherches dans ce domaine et vice versa le délaissement relatif de la toponymie du terroir.

Nous ne sombrerons pas dans le misérabilisme en évitant de qualifier celle-ci de "cygne noir" de cette science. La preuve en est que, depuis quelques dizaines d'années, on assiste à sa réhabilitation en tant qu'objet historique grâce à une méthode dite "des ensembles" qui convient mieux à l'historien : puisqu'un microtoponyme seul n'a aucun intérêt, regroupons-les. L'élément fédérateur ne peut être connu qu'en procédant à une analyse étymologique (on comprend mieux pourquoi c'est un travail préliminaire). Les microtoponymes sont classés selon une même signification et confrontés à des facteurs extérieurs comme la géographie, la dialectique ou des agents historiques. Cela permet de mettre en valeur des caractéristiques qui pourront alors être interprétées.

Albert Dauzat avait bien compris la nécessité de classer ces noms ; il a proposé **trois types principaux**⁴ "les noms à valeur **topographique**, essentiellement descriptifs", ceux-là même dont nous avons déjà perçu l'existence, "les toponymes formés d'après **un nom d'homme**", l'éponymie et anthroponymie, et enfin "les noms inspirés, par les **croyanances** mythologiques ou totémiques". Cette classification a toutes les caractéristiques la rattachant à la macrotoponymie mais elle est très insuffisante pour les noms de lieux-dits car elle ne retransmet pas la **diversité** microtoponymique. Celle-ci exige une précision beaucoup plus pointilleuse pour rendre compte des **subtilités** de nuance des différentes significations. **Le cadastre napoléonien** s'était essayé à cela. Même si son classement n'était pas parfait, les rédacteurs avaient saisi la richesse étymologique de la microtoponymie en proposant dix catégories correspondant chacune à un thème : habitat, nature du sol, végétation et faune...etc...

⁴ A. DAUZAT voir page 12.

Mais ce système devait être amélioré ; c'est ce qu'a effectué le chanoine Ernest Nègre pour la toponymie du canton de Rabastens (Tarn)⁵. Non seulement il distingue plusieurs groupes selon l'origine dialectale voire selon l'appartenance à une civilisation (formation pré-indo-européennes, celtiques, latines ou romanes, germaniques et enfin occitanes) mais il s'est également livré à un travail titanesque de sémantique pour pouvoir proposer à l'intérieur du groupe *occitan* (celui-là même qui nous intéresse) une division thématique en une quinzaine de significations différentes, elles mêmes subdivisées selon plus ou moins de nuances. C'est bien sûr de ce système dont nous sommes inspirés dans l'étude des noms de lieux du finage de Capestang.

Tout cela traduit une certaine vigueur de la microtoponymie : son socle, sa naissance, sa classification. Mais un nom de lieu n'est pas immortel, surtout un nom de lieu-dit. Certains connaissent un glorieux destin, d'autres sombrent dans un ingrat oubli. Entre des deux fatalités subsiste un sort intermédiaire, **le surnom**, qu'il faudrait évoquer pour être complet.

⁵ E. NEGRE, *Toponymie du canton de Rabastens* (Tarn), Toulouse 1981 (2ème édition).

4 - **Entre disparition et conservation toponymiques, le surnom :**

a) *Une technique d'investigation, la comparaison à travers les siècles.*

La toponymie est une science qui reste liée au sol et la microtoponymie est fortement attachée à la terre ; elle n'existe qu'à travers elle. Si l'on sait que des nécessités économiques ont amené la communauté rurale à inventer un système de dénomination, ce sont également des causes essentiellement **conjoncturelles** qui interviennent lors d'une **disparition** ou d'une **conservation** toponymiques ; ce qui rend extrêmement difficile d'en tirer des règles, tout juste des tendances tempérées par des exceptions. Il semblerait qu'il existe un lien entre le degré d'exploitation d'un terroir et la survie de son toponyme. Il paraît évident que, tant qu'un paysan exploite, c'est-à-dire met en valeur, un lieu, celui-ci gardera automatiquement un nom. Le terroir et son appellation sont donc étroitement liés ; les deux formant un couple indissociable dans une perspective de rationalisation du système de culture. Cependant, tout n'est pas si rose : au fil des siècles, les textes nous révèlent une sorte de "chassé-croisé" de ces noms de lieux. Certains disparaissent, d'autres traversent les âges et cela jusqu'à une certaine époque plus ou moins avancée selon les endroits. Nous touchons ici au coeur du problème. La recherche des formes s'est révélée fort utile pour le linguiste mais elle l'est tout autant pour l'historien surtout dans une problématique de l'histoire de l'occupation du sol. Le champ microtoponymique d'un finage change selon les siècles et l'intérêt de son étude est de connaître son **évolution**, c'est-à-dire ceux qui perdurent et ceux qui disparaissent (car ils sont aussi parlants que les conservations, même si leur effacement pose quelques problèmes de méthode et de localisation). Pour distinguer ces évolutions, il est essentiel de partir d'une situation à peu près complète du champ microtoponymique (ici, le compoix de 1573) et faire toute une série de **comparaisons chronologiques** pour voir ceux qui apparaissent, ceux qui disparaissent, ceux qui défilent le temps, ceux qui s'effacent.

b) *Aucune règle de disparition ou conservation sûre.*

Malgré ce travail fastidieux, aucune loi concernant ces évolutions ne s'est dégagée. Il y a en microtoponymie une part d'inconnu et d'aléatoire qu'il faut assimiler dans les recherches. Si l'on considère que la perte d'un toponyme est liée à l'abandon du terroir qu'il désignait, autrement dit qu'il existe un lien entre l'importance de la mise en valeur d'un lieu et les chances de survie de son nom, certains cas tendraient à prouver le contraire. *La Plavègue* en 1573 était un toponyme qui correspondait à un tènement probablement situé au nord est de Capestang. Présent uniquement dans le compoix, selon nos sources, c'était un terroir de 39 hectares, assez bien considéré où l'olivier était la culture dominante. Sa desserte était bien assurée, il disposait d'une réserve d'eau confortable (présence d'une source) et un très gros propriétaire s'y était bien implanté. Cela représentait alors trois atouts appréciables dans une optique de bonne exploitation du terroir. Pourtant, c'est un toponyme qui disparaît très vite. Or pourquoi les habitants auraient délaissé ce lieu étant donné les dispositions de celui-ci ? Cet exemple prouve la forte influence des événements extérieurs dans la vie d'un toponyme.

Mais on trouve également des cas contraires : *La Margouse* se trouve au sud-est de la ville, près du domaine d'Aureille. A l'époque du compoix, la superficie du terroir est de 18,3 hectares, où le champ domine, mais il n'a rien d'extraordinaire, il est sans envergure. Les mécanismes de l'évolution microtoponymique sont parfois imprévisibles puisque c'est un nom encore utilisé aujourd'hui.

Il faut se rendre à l'évidence : d'autres critères, que l'importance de la mise en valeur d'un terroir, existent pour tenter de comprendre ces évolutions. Y-aurait-il un phénomène **d'oubli progressif** ? Il semble effectivement que certains toponymes soient plus employés que d'autres, certains doivent revenir plus souvent dans les conversations et augmentent ainsi leurs possibilités de conservation. Ceux-là sont plus proches des habitants, les autres sont plus "théoriques". Les premiers bénéficient d'une utilisation orale plus importante. Bien sûr les toponymes proches de la ville sont de ceux-là.

Beaucoup de noms, présents dans le compoix qui se situaient autour de la ville, disparus du cadastre d'aujourd'hui sont encore dans les mémoires de certains habitants comme *Prat Mal*, *La Magdalène* ou *Duc*. Une chose est sûre : un toponyme oublié est un toponyme mort car ce qui le fait vivre est justement le souvenir de sa présence. Celui-ci reposait sur une utilité économique qui a disparu en même temps que le nom. Quelques uns cependant essaient bien de lutter contre cette fatalité. *Gare Gare*, dont l'étymologie est la plus obscure de tout le champ microtoponymique du finage de Capestang mais également le signe de la **bouillonnante imagination paysanne**, se signale à partir de la fin du XVe siècle, *loco dicto vulgariter a gara gara* et *condamina de gara gara* (Hôpital St Jacques 1477-1493, 1492-1494, 1501-1508), et dans le compoix de 1573, *Gare Gare*. Après, plus aucune trace du ce toponyme ne subsiste. A l'époque du compoix, le terroir donne l'impression d'une décrépitude, comme s'il était **"en voie de disparition"**, amorcée bien avant les relevés de 1573. Sa superficie cultivée ne fait plus de 8,25 hectares comme si cet endroit était peu à peu délaissé. Nombre de toponymes qui disparaissent après le compoix sont dans ce cas là.

Enfin, il existe peut-être une relation entre **l'ancienneté** d'un toponyme et sa conservation chronologique. Ces noms sont des héritages qui se transmettent de génération en génération et on pourrait imaginer que plus un nom est ancien, plus il est ancré dans la culture orale des paysans et moins on oserait le faire disparaître. Monique Bourin fait remarquer que la mémoire des villageois est "limitée dans le temps" mais la mémoire collective "remonte plus loin"¹. Le toponyme participe largement à cette conscience d'être les héritiers d'un lointain passé, en particulier pour les villageois dont l'identité communautaire ne cesse de s'amplifier tout au long du Moyen Age.

¹ M. BOURIN-DERRUAU, *Villages médiévaux en Bas-Languedoc, genèse d'une sociabilité : Xe-XIVe siècles*, 2 tomes, Paris, l'Harmattan, 1987 (tome 2).

Le toponyme apparaît alors aux yeux de la population comme un monument qu'il faut préserver d'autant mieux qu'il remonte loin dans l'histoire locale. *Les Gourgs*, par exemple, est un des plus vieux toponymes du finage. Sous sa forme latine dans le terrier de 1338, *Gurgites*, il n'a jamais été inquiété ; au contraire peut-être a-t-il même profité de son ancienneté pour apparaître dès le XVI^e siècle comme l'un des piliers du champ microtoponymique grâce à son terroir qui figure parmi les grands du finage (112,5 ha en 1573). Mais nous n'irons pas jusqu'à dire que les toponymes les plus vieux correspondent aux terroirs les plus grands dans le compoix car cela n'est pas tout à fait exact.

c) la mutation toponymique, une forme de disparition.

Microtoponymie et terroir, deux concepts indissociables avon-nous dit. Il existe entre eux une relation **d'intérêt commun**, encore que si un toponyme ne peut survivre à la disparition de "son" terroir, celui-ci le peut à la perte de son nom. C'est le cas de figure qui se présente lors d'une **mutation toponymique**. Il n'y a pas de disparition du terroir mais du nom. Pour arriver à déceler ce phénomène très intéressant, il faut posséder le plus possible d'informations sur l'environnement du toponyme : il faut bien entendu le nom de départ et celui d'arrivée mais cela ne suffit pas car reste le problème de la localisation. Comme se rendre compte que l'on parle du même terroir quand on est face à deux noms différents ? Avec de la chance et un peu d'intuition, il est indispensable de disposer, à un moment précis dans la chronologie du nom, d'un maximum de détails sur un domaine permettant de le localiser dans un temps où les cartes étaient quasi-inexistantes.

Pour cela, le compoix de 1573 est d'une aide précieuse ; en plus d'être complet sur le champ microtoponymique, tout ce qui est utile y est répertorié : les confronts, les propriétaires et leur allivrement respectif, les types de culture. Tout ceci doit être connu, tôt ou tard pour parvenir à "dénicher" une mutation toponymique. C'est presque une reconstitution historique ! De toute évidence, même si la forme change lors d'une mutation toponymique, il faut un nom à un terroir. On peut en créer un nouveau mais cela ne modifie rien au caractère indispensable de la relation entre un terroir et un toponyme.

d) le surnom involontaire, l'antichambre de la disparition toponymique.

Finalement, nous constatons qu'entre la mort et la présence sur les cadastres actuels, le microtoponyme n'a pas beaucoup de choix (la mutation est une forme de disparition). Il existe bien une situation intermédiaire : **le surnom**. Définissons d'abord le terme. Nous avons utilisé ce mot pour la désignation toponymique d'une parcelle, une subdivision, dans le sens hiérarchique, du microtoponyme qui lui correspond à un ensemble de parcelles. Il se situe à un niveau encore inférieur dans l'échelle du cadre géographique, comme une sorte de poupée russe. Les surnoms apparaissent assez tardivement (pas avant le compoix) car ils sont le signe d'un accomplissement, comme une touche finale, de toute une histoire de la division et de la hiérarchisation de l'espace ; ils sont également les marques d'une totale et définitive maîtrise humaine sur son milieu. En effet, le surnom s'inscrit dans une volonté toujours plus forte de hiérarchisation spatiale et représente la continuité de la division de l'ager en quartiers. C'est la poursuite logique de ce besoin de distinction. Quand on surnomme un individu le Petit, le Chauve, le Long, le Bel, le Gros que fait-on en vérité ? On observe, l'attention est captée par un élément physique ou mental et on associe cet individu à sa caractéristique pour le distinguer des autres.

Mais c'est aussi une marque toponymique d'une relation plus personnelle, plus **intime** qu'entretient le propriétaire avec son bien. C'est ce qui fait son charme mais aussi sa faiblesse car le surnom est tellement lié au propriétaire qu'il peut être sujet excessivement aux sensibilités de chaque génération. Outre le fait qu'il a un champ d'action très réduit, le surnom n'a pas une vocation **collective**, pas autant que le microtoponyme de terroir. Il est beaucoup moins de portée communautaire : il appartient à un nombre plus réduit d'utilisateurs. Ce qui n'enlève rien à sa fonction d'organisateur spatial.

Parmi ces surnoms, il faut tout de même procéder à une distinction entre ceux, que nous avons appelé, **involontaires**, ceux dont la vocation initiale n'était pas de l'être et ceux qui sont nés véritablement pour introduire à l'intérieur même du terroir une **micro-organisation**. Ceux là seront étudiés ultérieurement. Quand nous parlions de situation intermédiaire entre la disparition et la conservation toponymiques (mutation à l'écart), nous faisons référence à un phénomène fort intéressant **de rétrécissement du champ d'action** d'un microtoponyme de terroirs, c'est-à-dire le passage pour celui-ci de la désignation d'un ensemble de parcelles (la définition d'un tènement en faits) à la désignation d'une unique parcelle. C'est un sort provisoire car à terme, ce type de surnom né de ce rétrécissement opérationnel ne survit pas. Ce n'est qu'un sursis, **l'antichambre** de la disparition toponymique.

Prenons deux exemplaires pour mieux comprendre ce phénomène. Le premier n'est pas absolument sûr pour des problèmes de locations. **Duc** est un terroir au nord de Capestang, à proximité de la ville. En 1573, une olivette grande de 3,3 hectares a reçu un nom ou plutôt un surnom, **Foncondom**. Or ce toponyme est présent dans les reconnaissances de l'Hôpital St Jacques entre 1501 et 1508 mais sous la forme d'un nom de terroir. Il n'est pas impossible que ce nom ait survécu mais pas assez vigoureusement pour "mériter" un quartier tout entier. Il y a eu manifestement rétrécissement du champ d'action dans un terroir qui a pris entre temps un autre nom. **Foncondom** a commencé par désigner un terroir pour ne finir par désigner au XVIe siècle plus d'une seule de ses parcelles.

L'autre exemple souffre de moins de doute et il est également plus intéressant encore. **Le Pal** était toujours à la fin du XVe siècle un toponyme de tènement. En 1573, il ne désigne plus non pas qu'une seule parcelle, mais deux, une dans deux terroirs différents : une dans le terroir du **Matet**, une olivette de 0,6 hectares et une autre, avec le même surnom, le Pal, dans le terroir de **Prat Mal** (une olivette d'assez grande taille).

Or ces deux terroirs entouraient encore celui du Pal à la fin du XVe siècle (à l'époque des reconnaissances de l'Hôpital) d'après les confronts. Il se pourrait bien que celui-ci fut phagocyté par ses deux voisins, chacun ayant pris la part la plus proche pour agrandir leur propre superficie. Le malheureux terroir du Pal a probablement été victime d'une restructuration foncière et il n'aurait laissé comme trace de son existence passée que dans une parcelle dans chacun de ses terroirs voisins.



Cette première partie, nous en sommes conscients, est très théorique, même si nous avons utilisé quelques exemples tirés du finage de Capestang même. Cependant il eut été mal habile, c'est notre sentiment, de traiter directement des différentes évolutions microtoponymiques sans en connaître la façon de les aborder, leur origine, les problèmes qu'ils posent. Nous espérons que cette première partie a su mettre en évidence le rapport qu'il y a entre **la microtoponymie et l'histoire d'un terroir**. Nous avons employé volontairement "d'un" et non pas "du" car nous pensons qu'à chaque communauté rurale correspond un champ microtoponymique et qu'à chaque génération correspond des innovations, même infimes. Cette sous-discipline trouve profondément ses bases dans l'univers des champs et l'instrument agricole est probablement la meilleure définition de la microtoponymie car elle résume toute sa ruralité. La part conjoncturelle, lorsqu'on se livre à une étude historique, et non linguistique, des noms de lieux, ne peut être négligée ; beaucoup d'actions extérieures doivent être prises en compte pour cerner au mieux une problématique historique du sujet. C'est cette conjoncture que nous voudrions aborder à présent car si l'on constate aujourd'hui cette richesse microtoponymique, c'est bien un peu grâce à elle.

TIMIDITE DE LA TOPONYMIE FEODALE

1 - Le microtoponyme primitif dépourvu de singularité

Cette première sous-partie fera office d'introduction à ce chapitre, permettant de mettre en valeur les conclusions suivantes.

L'histoire de cette discipline ne commence guère avant le Xe-XIe siècle. **Les lieux-dits** en favorisent l'éclatement et c'est désormais sur eux que vont se porter les efforts de désignation. Celle-ci a dû s'adapter à la nouvelle organisation foncière : une adaptation jusque dans la terminologie introductive puisque les locutions du type "*in loco quod dicitur* ou *loco ubi vocant*"¹ se multiplient et traduisent cette précision toujours plus fine dans l'organisation du finage. Mais cette adaptation se matérialise également au niveau de la **morphologie** du nom, qui n'est plus désigné par rapport à la villa mais par rapport à un **élément remarquable** du paysage. Se succède à l'hégémonie toponymique totale de la villa, une forte dépendance envers le paysage de ces noms de lieux fraîchement baptisés. Le microtoponyme des premiers temps est sans spécificité ; il ne renvoie à aucune analyse en profondeur du milieu. "Ces noms sont peu chargés d'histoire"². Nous disposons de très peu de source un tantinet complète avant le terrier de 1338 (bien que celui-ci n'atteigne pas la qualité, sur ce point, du compoix).

¹ A. DURAND, *Paysages, terroirs et peuplement dans les campagnes du Bas-Languedoc*, thèse de doctorat de l'Université Paris I. 1991.

² M. BOURIN, "Hagiotoponymie et concentration de l'habitat : l'exemple des plaines de l'Orb et de l'Hérault" in *Annales du Midi*, tome CII n°S 189-190. Toulouse 1990. p.37.

Henri Barthés dans *l'histoire de l'abbaye Sainte-Marie de Fontcaude et de ses bienfaiteurs* donne environ une trentaine d'actes isolés concernant le territoire de Capestang, répartis entre la toute fin du XIIe siècle et le début du XIVe (la majeure partie se trouve au XIIIe siècle). Sur ces trente actes environ qui mentionnent un lieu-dit (*loco dicto*), la moitié se réfère à un élément du paysage qui est choisi de préférence pour son caractère **universel**; le reste est représenté par des hagiotoponymes.

Les portes, les fossés ainsi que l'étang sont les trois plus utilisés en dehors de la religion qui leur fait jeu égal à elle seule. Trois éléments qui marquent incontestablement la perception de l'espace en ces temps-là. Finalement ne restent que très peu de toponymes originaux, dont l'étymologie ne fait appel à aucun tuteur. Et c'est bien là le propre de la microtoponymie initiale. L'histoire de la mise en place et de la stabilisation de tous les noms de terroirs est d'une aussi longue gestation que celle de la maîtrise spatiale par le paysan. Ce manque de spécificité de la microtoponymie primitive correspond, à n'en pas douter, aux premiers pas dans la conquête et la main-mise de la communauté paysanne sur son espace agricole. Ne peut-on pas mettre en relation la forte présence des portes dans ces actes isolés antérieurs au terrier à la première étape dans le dynamisme agraire qui fut celle de la mise en valeur de "la zone subcastrale" ?

En effet, selon Monique Bourin, on a plutôt cherché, dans un premier temps, avant de s'intéresser au "lointain", à organiser les terres les plus proches du pôle urbain. L'omniprésence du bâti a d'ailleurs probablement influé sur ce manque d'originalité de la microtoponymie des débuts. Quoi de plus remarquable qu'un monument urbain, comme un portail pour servir de facteur toponymique ?

Il n'est pas apparu logique à la population de procéder à des créations de noms, comme elle le fera plus tard parce qu'elle y sera obligée pour les vastes terroirs céréaliers ou autres, pour ces zones de culture intensive, constituées le plus souvent de petites parcelles in ou extra muros et où elle y fait pousser des produits probablement de première nécessité (ferragine, cultures vivrières de légumineuses dans les orts). Ces zones, appelées **les Ayres** dans le compoix, se situaient dans toute la partie nord-est à sud-est de la ville. Ces cultures intensives suburbaines sont caractérisées par la polyculture ; on y fait pousser de tout à échelle réduite (au niveau des surfaces exploitées et des rendements ou de la production). Chacun connaît l'importance de l'eau dans ces types de mise en valeur. Or si ces *orts* sont localisés ainsi dans une partie bien précise de la cité, ce n'est pas un hasard. *La Saïsse* est un cours d'eau qui entre dans la ville par le nord et la cerne dans toute sa fraction est, du nord au sud. Elle prend curieusement le nom du fleuve arrosant Paris, la Seine, dans sa portion urbaine, peut-être par dérision car elle n'est pas bien importante, en ce qui concerne le débit du moins (sauf en période de crue), au plus probablement par erreur de lecture, confondant les deux "s" selon l'ancienne écriture avec les jambagés du "n"³. Cette explication nous paraît plus valable car ce genre d'assimilation est une situation assez courante qui est à l'origine de nombreuses altérations sémantiques imprévisibles. Malgré ses faibles potentialités, cette rivière (dont le débit était peut-être différent de celui d'aujourd'hui) suffit à arroser tout au long de son cours ces nombreuses cultures disposées "**en auréole**" dans les quartiers aux noms d'aujourd'hui disparus, de la *porte de Saïsse* au nord, *Valorie* (*Valle aurea*, 1338, terrier de Capestang), *St Martin*, *St Just* et le quartier de *la Porte Esquine* ou de *la porte de Narbonne* au sud de la ville.

³ M. DERRUAU, *Histoire de l'étang de Capestang*, (rédaction provisoire) 1995.

Toutes ces zones de culture prennent le nom du quartier urbain où elles résident⁴ mais c'est une situation de dépendance toponymique que l'on retrouve pour d'autres parcelles, au dehors de la ville (ou aux abords) puisque les Caves⁵ (fossés) et l'Etang⁶ s'attirent également les faveurs des moyens utilisés pour structurer l'espace. Cette non-spécificité vient de là, de la "non conscience du terroir"⁷. Plus la communauté s'apercevra de l'identité du quartier, plus elle développera une remarquable capacité d'agencement spatial et plus le champ microtoponymique fera preuve de singularité car on prend conscience de l'inefficacité structurante de la non-originalité.

C'est un processus progressif celui qui remplacera à terme cette situation de banalité microtoponymique. Il faudra du temps pour la voir disparaître, comme il en faudra pour parvenir à une maîtrise parfaite et stabilisée du finage. La première moitié du XIV^e siècle, 1338 en l'occurrence, est encore le théâtre de cette absence de fantaisie étymologique.

⁴ Vente par Guillaume Pilliparius, de Capestang, à Pons Monete d'un jardin à Capestang, lieu-dit le Portal de Quarante Guillaume Gavaudan, Notaire de Cazouls (Folio 255. 1286, 15 mai. *Histoire de l'abbaye de Fontcaude et de ses bienfaiteurs*, p.160.)

⁵ Mise à gages par Gausserand de Capestang à Guillaume de Villepinte (Villa picta) d'un ferratjal et d'un mas à Capestang lieu-dit les Caves. Écrit par Pierre, diacre (Folio 254 v° 1193, 13 septembre. *Histoire de l'abbaye de Fontcaude et de ses bienfaiteurs*, p.158.)

⁶ Vente par Bernard Raymond Granier (Garnerii) fils de feu Jean Granier, de Capestang, à Pons Monete d'une rente de deux sous et six deniers assise sur une pièce de terre à l'étang de Capestang. Bernard Austrin, notaire de Campagnoles (Folio 254. 1286, 4 mai. *Histoire de l'abbaye de Fontcaude et de ses bienfaiteurs*

⁷ M. BOURIN, "Délimitation des parcelles et perception de l'espace en Bas-Languedoc aux Xe et XIe siècles", in *Campagnes médiévales : l'Homme et son espace. Etudes offertes à Robert Fossier*, Publications de la Sorbonne. Paris 1995 (p.83).

2 - Les archaïsmes morphologiques:

a) *Le terrier de 1338.*

Dans notre analyse sur le long terme du champ microtoponymique du finage de Capestang, nous avons déjà pu remarquer quelques particularités concernant celui des premiers temps. Plusieurs étapes ou haltes dans la progression chronologique viennent jaloner ce parcours. Chacune de celles-ci sont causées par l'existence de sources écrites plus ou moins complètes qui permettent de faire le point sur la situation des noms de lieux. Comme dans toutes recherches historiques, aussi modestes qu'elles soient, il faut de la matière brute. **Le terrier de Capestang datant de 1338** est probablement l'une des premières sources utilisables. Bien sûr, il y en a avant et nous en avons vu quelques unes mais il est nécessaire de disposer d'un échantillon assez conséquent pour que son étude ait une quelconque valeur historique. C'est un autre impératif méthodologique. Même quelques uns ne suffisent pas, ils ne sont pas assez représentatifs. Combien en faut-il réellement ? Il n'y a pas de chiffre absolu, il faut que le champ microtoponymique en question laisse suffisamment l'impression d'être implanté partout dans le finage (même si c'est vrai, il est dur d'apprécier ce degré d'implantation car on touche à un problème de localisation toujours délicat pour les temps les plus reculés). Une impression n'est jamais une preuve historique, dira-t-on, mais l'intuition est parfois bonne conseillère. Deux éléments sont à prendre en compte pour fixer les limites du document du début XIV^e siècle ; "**terrier**" et "**1338**" (c'est ce qu'on appelle le contexte historique). Tout d'abord, la nature de la source en question : c'est un **document fiscal** et ceux-là ont toujours été très convoités en microtoponymie. Jean le Pottier¹ en propose la définition suivante : "un terrier est un document seigneurial, un recueil de reconnaissances faites par les tenanciers au seigneur qui a la propriété éminente des terres tenues" Il y a deux mots importants, à notre avis, dans cet essai : "**seigneurial et reconnaissances**".

¹ J. le POTTIER (sous la direc.) *Compoix et cadastres du Tarn (XIV^e - XIX^e siècle) : étude et catalogue, accompagnés d'un tableau des anciennes mesures*, Conseil Général du Tarn, Archives et Patrimoine, 1992.

Si nous avons bien compris, le terrier exclut par nature là où il n'y a pas de tenures, c'est-à-dire les terres en franc-alleu (le tout est de connaître l'importance de celles-ci en 1338) et les terres en exploitation directe ; nous pensons ici aux réserves seigneuriales qui sont quelquefois les ancêtres, quand le morcellement n'a pas trop fait de dégâts, des grands domaines postérieurs. Si le document fiscal est très apprécié, c'est parce qu'il mentionne des lieux où se trouvent les tenures et on sait maintenant qu'il sont dotés obligatoirement de noms. Le mot "reconnaissance" prend alors toute son importance car le terrier possède ici une pleine dimension descriptive. Le principe est simple, et l'on n'en changera pas pendant longtemps : on associe à chaque tenancier le bien qu'il tient de son seigneur, le type de culture qui lui est associé puis la localisation. Et nous en venons à la légitimation majeure de ce chapitre, dès le document dans sa présentation et non pas dans l'analyse qui en découle (qui viendra confirmer d'ailleurs ces premières constatations). Les scribes du terrier respectent alors trois étapes dans la description de la tenure : d'abord, le **castrum** ou la **villa** auquel (les) elle est rattachée (le plus souvent Capestang mais pas toujours) puis le **lieu-dit** et enfin les **confronts** au nombre de deux, à la différence des scribes du XI^e siècle qui en mentionnaient le plus souvent quatre. Viennent ensuite le montant du cens et la date à laquelle il doit être réglé. Mais revenons à la localisation car c'est bien cela qui nous intéresse. Nous avons choisi de dénommer cette première sous-partie bis, les **archaïsmes morphologiques** car en ce début de XIV^e siècle, des caractéristiques de la microtoponymie primitive se perpétuent dans ce terrier, à savoir la résistance de la **banalité étymologique**. Avant même d'analyser toutes ces données, remarquons que les rédacteurs ont clairement exprimé le besoin de ne pas dissocier le lieu-dit du castrum ou de la villa comme s'ils hésitaient de la valeur structurante, comme repère spatial, du microtoponyme. Cette timidité vient-elle du fait de la fragilité de ce système d'organisation foncière par quartiers, ou de l'insuffisance de la confiance accordée à ces noms de lieux-dits qui viennent révolutionner la perception de l'espace au Moyen Age ? Les deux hypothèses sont, quoiqu'il en soit, liées.

Avant d'aborder véritablement ces archaïsmes, arrêtons-nous un instant à la date car elle représente la conjoncture et on connaît maintenant son importance. 1338 en est une dont le poids n'est pas à négliger. Pour la replacer dans son siècle, nous dirons que, selon J.E. Brochier², il y a deux périodes froides, le VII^e siècle et le XIV^e siècle dont les premières manifestations du "**petit âge glaciaire**" se font sentir dès le début de ce siècle. Mais 1338, c'est aussi dix avant 1348 (et cela, au moins, nous en sommes persuadés), l'année de l'arrivée de la **grande Peste**, qui atteint le Languedoc très rapidement, précurseuse de la grave crise qui touche la fin du Moyen Age (1350-1450). Le terrier se situe donc à une date plus importante qu'elle n'y paraît, juste avant une phase économique de type B, même si une crise ne se déclenche pas en un jour ou même une année. Economie et microtoponymie sont imbriquées. Le lien constitue la base de la problématique historique. Déterminer le degré d'imbrication, c'est déterminer l'impact de cette grave crise de la fin du Moyen Age. Pour mesurer son importance, il est indispensable de connaître la situation avant et après, et pourquoi pas entre les deux périodes. Ce terrier vient donc à point nommé : il permet de connaître la situation microtoponymique du finage un peu avant les bouleversements démographiques, économiques et sociaux. Ce lien, qui unit tous ces facteurs et les noms de lieux constitue la conjoncture. On lui associe souvent le synonyme "circonstances". Un champ microtoponymique évolue et comme toute évolution elle est provoquée. C'est ce constat qu'exploite l'historien dans le microtoponyme.

b) Les toponymes complexes à structure binaire.

Tout l'intérêt des noms de lieux primitifs est de savoir dans quelle mesure révèlent-ils l'**emprise** du paysan sur la terre car plus on la connaît, mieux on la caractérise. L'analyse morphologique est très utile car elle dévoile des archaïsmes (nous entendons par là des **caractéristiques de la microtoponymie primitive**).

² J.E. BROCHIER, "deux mille ans d'histoire du climat dans le Midi de la France : étude sédimentologique", in *Annales ESC*, édité par l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, tome 38 n° 1, Paris, Colin, mars-avril 1983.

Tout d'abord un archaïsme **technique**. 36,5 % des microtoponymes du terrier sont de type **complexe**, c'est-à-dire des toponymes binaires, composés de deux éléments (quelques uns sont même composés de trois éléments, *las Pasas Namaura* par exemple). Cette toponymie complexe est le résultat d'une **association**. La nature même de celle-ci est à l'origine d'une distinction qu'il faut faire dans cette technique un peu particulière. Le fait le plus remarquable est l'alliance entre un **élément du paysage** (la plupart soit un pech, soit une source) auquel on rajoute un **nom de personne** souvent noble (voire tout le temps). Les associations sont typiques de la toponymie primitive. Beaucoup disparaissent après le terrier, deux sont conservés dans les reconnaissances de la fin du XVe siècle. Il est temps d'évoquer, ce dont parlait déjà Albert Dauzat en distinguant parmi les trois classements possibles des toponymes selon lui, ceux formés d'après un nom d'homme, **l'éponymie**. A Athènes, l'archonte éponyme était celui, parmi les neuf, qui donnait son nom à l'année. En microtoponymie, c'est le quartier qui reçoit le nom d'un individu. Même s'il est difficile de déterminer l'origine sociale d'après seulement le nom, on peut imaginer aisément celle-ci étant donné la position dominante de la classe nobiliaire dans la société. Mais il se peut très bien qu'un roturier donne son nom à un lieu, notamment pour quelques cas, *Petras Talhadas* par exemple dans le terrier de 1338. Il n'est pas sûr du tout que ce "Pierre" soit noble surtout que, selon la signification de ce nom de lieu, littéralement "les taillis de Pierre", il suggère une entreprise de défrichement d'amplitude modeste. Or, selon Aline Durand³, il ne faut pas négliger la part paysanne et spontanée dans ces mises en valeur de petite envergure. Mais pour d'autres, *Pontem Aymerici* ou *Pont D'Aymeric*, nous savons grâce à l'érudit local, Emile Viales, qu'en 1216, un certain Aymeric était vicomte de Narbonne, troisième du nom, neveu et successeur de la comtesse Ermengarde de Narbonne. Ces associations de type éponyme sont facilement repérables car bien souvent, du moins pour les périodes les plus reculées, les scribes utilisent **le génitif** pour le nom de la personne ainsi que l'accusatif pour l'élément du paysage ; celui-là même qui est utilisé pour les localisations en latin.

³ A. DURAND, *Paysages, terroirs et peuplement dans les campagnes du Bas-Languedoc*, thèse de l'Université de Paris I, 1991.

c) *latin et occitan, deux préoccupations différentes*

Le terrier de 1338 emprunte un langage assez bâtard, un **mélange** de latin et d'occitan, moins vrai pour le texte en lui-même, mais flagrant en ce qui concerne le nom de lieu. Le latin est très usité pour désigner des endroits dont l'élément du paysage est **manifeste** comme *Costam Vaquerii* << "pente" >> ou *planum Scagii* << "surface plane, plaine" >> ou *Fontem de Saxinis* << "source, fontaine" >> ou encore *podium Gualhardi* << "butte, colline" >>. L'occitan, qui ne connaît pas les déclinaisons, correspond à des désignations moins **banales** comme *las Pasas Namaura*, *Buega Cabasses*, *Rieyra*, *Rial*. Il est même curieux de constater qu'il y a un certain rapport entre l'utilisation de l'une ou l'autre langue, très proche ne l'oublions pas, et la survie des microtoponymes qui leur correspondent. L'occitan est, à première vue, utilisé lorsqu'on veut s'appliquer sur la désignation d'un lieu. Le latin est d'un emploi plus "passe partout" ; il sert pour les fontaines, les pechs ou les plaines. Ils ont tous trois un point commun : **la commodité de désignation** du fait de leur existence contrastante à l'intérieur du paysage et de leur facilité d'accès : il faut rappeler que le toponyme à suggestion descriptive surtout n'est rien d'autre que le résultat d'une observation. Ces trois éléments sont ceux qui caractérisent principalement l'environnement perçu paysan. Les fontaines parce que l'eau est un lieu précieux, les pechs parce qu'ils sont imposants dans le paysage et difficiles à mettre en valeur, les plaines parce qu'elles sont au contraire très profitables pour l'homme grâce à leurs disponibilités agricoles. Ces microtoponymes descriptifs sont très importants : à bien y regarder, ils traduisent ce qui constitue la vie d'une communauté rurale, ses préoccupations, ses problèmes, ses sentiments. Nous nous prononçons ici clairement en faveur des possibilités historiques de la microtoponymie car nous avons souvent ressenti ce désintéressement, qui a disparu depuis des années mais qui vient troubler encore le travail bibliographique. **L'ambiguïté linguistique** du terrier de 1338 n'est pas due au hasard : elle traduit des hésitations et des confusions, et peut être même des inquiétudes face à la mise en place pourtant bien entamée alors de cette nouvelle organisation agraire.

On ne peut pas dire que ce sont les endroits, dont leur nom est en latin, qui ont disparu le plus par rapport aux noms dont la désignation utilise l'occitan. En effet, certains, en langue d'oc, disparaissent et d'autres en latin survivent et s'adaptent sémantiquement à la nouvelle situation linguistique, à savoir l'abandon progressif du latin. *Petras Talhadas* disparaît, *las Pasas Namaura* aussi alors que *Gurgites* se transforme et est à l'origine toponymique aujourd'hui du terroir important, dès le XVI^e siècle, des *Gourgs*. La question ne se pose peut-être pas ainsi : il ne s'agit pas de savoir si ce sont les noms du terrier en latin ou en occitan qui ont les mieux survécus mais plutôt pourquoi a-t-on préféré utiliser le latin ou l'occitan pour désigner un lieu et pas celui d'à côté par exemple ? Qu'ont-ils voulu montrer en utilisant l'un ici et l'autre là ? Cette duplicité linguistique correspond forcément à un besoin de distinction. Nous avons déjà fourni un élément de réponse en constatant que le latin servait dans la désignation des banalités du paysage (il faut exclure de ce mot la nuance péjorative qu'il a prise dans le sens moderne ; la banalité microtoponymique, caractéristique de la technique primitive, correspond à une vision de l'espace à un temps donné dont la valeur est aussi grande qu'une fantaisie étymologique). Nous pensons que l'occitan répond lui, à une phase commencée bien avant, à une étape dans l'histoire de la maîtrise spatiale. Tout le matériau de cette deuxième partie est concentré dans cette équivoque linguistique. En cette année 1338, qui n'est qu'un échantillon, on utilise aussi bien le latin que l'occitan car on est conscient des nouveautés qu'apporte la répartition du finage en quartier dans le système toponymique mais le sentiment est plutôt celui de l'expectative : deux tendances se dessinent, une avant-gardiste et une caractérisée par des archaïsmes morphologiques. On arrive finalement à un certain **équilibre** qui est à l'origine entièrement de la timidité microtoponymique en ce début du XIV^e siècle. La nouveauté fait peur car elle déstabilise les repères de l'individu. Face au progrès, il s'accroche à des valeurs sûres, comme les traditions. Nous avons eu le sentiment que ce champ microtoponymique du terrier, même s'il est incomplet exprimait ces hésitations.

d) L'éponymie féodale.

L'éponyme est une de ces valeurs sûres, surtout dans la société féodale. Le seigneur est omniprésent dans la vie économique et politique. Il est le dernier maillon de la chaîne, le stade ultime dans la hiérarchie sociale (à l'échelle de la petite communauté rurale bien entendu) ; tout passe par lui. Il est le chef et l'élément commun à tous les membres de la société. Les vassaux d'un seigneur tiennent tous leurs terres du même homme. Cette puissance se traduit jusque dans les noms de lieux. La toponymie éponyme connaît **deux périodes fastes** (mis à part le système antique) : L'ère féodale et le XVII^e siècle mais elles se distinguent par des particularités formelles et des nuances de sens. L'éponymie, en tant que concept, correspond mieux à la technique médiévale du toponyme à nom d'homme, c'est-à-dire à l'association paysage/individu. La définition la plus simple de l'éponyme précise que c'est quelqu'un qui donne son nom à quelque chose : il y a donc une union qui s'opère, mise en évidence par le génitif (Costam Vaquerii, Planum Siagii, pontem Aymerici, Campum Aynardi, etc...). L'éponyme féodal est toujours associé à un autre élément remarquable mais celui-ci, pris seul, n'a absolument aucune valeur. Il ne constitue, seul, nullement un point de repère assez fort, assez significatif car bien souvent le premier composant est désigné de la façon la plus sommaire en fonction de sa nature physique. Prenons l'exemple de *Fontem Noguierorum* : si l'on retire le génitif, *Fontem* ne peut constituer un point de repère puisque la fontaine est très utilisée dans le champ microtoponymique. L'association des deux permet de faire une **différenciation**.

Le deuxième élément a donc la fonction de distinctif. Ce type d'association, qui constitue la base de l'éponymie féodale est très typique de la toponymie médiévale. Ces noms de lieux résistent mieux à l'épreuve du temps en macrotoponymie surtout. Cette nécessité vitale de regroupement pour pouvoir prétendre à la fonction de repère spatial suffisamment significatif est à l'origine de la distinction que nous avons faite entre l'éponymie et l'**anthroponymie** (celle-ci peut se passer de cette association mais n'empêtons pas sur la suite).

Nous ne nous étendrons pas excessivement sur le second type d'union possible. Le principal souci quand on utilise majoritairement les éléments les plus remarquables du paysage, c'est de pouvoir les différencier les uns des autres. Accoler un éponyme est un moyen ; la fonction d'un adjectif qualificatif est de changer la définition d'un nom, répète-t-on en chœur à l'école primaire. Le toponyme est un substantif et nous en avons la preuve car selon l'adjectif, il change d'étymologie et désigne par conséquent un autre lieu. Ces associations de type **nom** + **adjectif** peuvent provenir d'une double observation : *Fontem clarum* (acc) dans le terrier 1338 > **Fonclaire** ; *Montus Acutus* (1338) > **Montaigut**, ou de sentiments exprimés à l'égard d'un lieu comme *Malpertus* (1338) > **Maupertuis**, **Prat Mal** (nous rejoignons ici les propos sur le choc psychologique comme origine de la création toponymique).

Dernier archaïsme de forme qu'il faudrait évoquer. Un seul exemple en a été trouvé dans le terrier mais il constitue une preuve supplémentaire du penchant vers la nostalgie technique du document de 1338 : **Juxta plateam**. Avant la banalité microtoponymique existait **le flou microtoponymique** (IXe siècle voire plus loin) : étaient utilisées alors des **prépositions** de lieux telles que *subtus*, *circum* ou *prope*. *Juxta*, <<à côté de >> fait partie de cette inexactitude typique de la microtoponymie génésiaque (que nous situons dans la chronologie avant la microtoponymie primitive). Cette forme de noms de lieux ne correspond d'ailleurs pas vraisemblablement à la structure d'un toponyme, peut-être même ni à sa définition où on utilise un nom pour désigner un lieu. Or ici, avec cette technique extrêmement simple, on le caractérise par rapport à un autre grâce à des petits mots adverbiaux qui permettent la localisation approximative. Ce sont eux qui constituent le terreau et le fondement de cette technique.

Cette toponymie complexe binaire à forme éponyme ^{issue} ou adjectivale est utilisée conjointement dans le terrier. Il est difficile de savoir quand et où l'une des deux formes est utilisée le plus. On peut dire tout de même, malgré la présence toujours marquée de la non-originalité dans ce terrier, que la communauté exploitait dans un certain équilibre, les différentes techniques qui s'offraient pour désigner un lieu.

e) *Simplicité thématique*

Mais la morphologie n'est pas le seul témoin de ces **obsolescences**. Si l'on étudie la **répartition** des microtoponymes selon leur **classification**, celle-ci fait apparaître **l'indigence des thèmes utilisés** dans la création d'un nom de lieu. Le travail étymologique devient alors primordial. Connaître l'origine d'un seul nom est très intéressant mais fort peu utile à l'historien mais si on procède à des regroupements selon les thèmes étymologiques puis à des comparaisons, le microtoponyme peut alors être objet de statistiques.

Quatre grands blocs se distinguent, hormis les noms dont l'étymologie reste indéterminée (F.R. Hamlin dit d'eux qu'ils sont d'étymologie obscure) : **le relief, l'eau, la religion et l'agriculture**. Ils représentent 83 % des toponymes connus grâce au terrier de 1338. C'est bien peu, trop peu par rapport aux possibilités créatrices humaines. Ce qui souligne bien une fois de plus la simplicité de ce champ microtoponymique. Curieusement, le toponyme complexe, composé de deux éléments voire plus, est très présent ; mais les thèmes dans lesquels on puise l'inspiration sont très réduits. L'imagination ne peut vraiment se déployer que dans un contexte favorable. Dès lors peut-on expliquer cette pauvreté thématique par le rapport avec l'espace qui était celui du terrier de 1338 ?

Tous ces caractères primitifs ou simplistes du champ microtoponymique de cette première moitié du XIV^e siècle s'inscrivent, nous semble-t-il, dans un cadre de **timidité**, en relation avec un système de mise en valeur du finage pas encore stabilisé. La toponymie du terrier est hésitante : elle possède des éléments qui témoignent d'un certain dynamisme en matière de maîtrise spatiale mais d'autres assez nombreux, semblent montrer une part de retenue. Ceux-là sont les derniers témoins d'un finage incomplètement dominé.

3 - L'eau et le pech, les deux coqueluches du champ microtoponymique.

a) *Les deux éléments marquants du paysage.*

Parmi les soixante-trois microtoponymes que compte le terrier de 1338, le thème du relief représente 22,22 % et celui de l'eau 19,05 % des cas. Ce n'est pas si étonnant. Ces deux-là seront toujours bien représentés dans les créations ultérieures. Dans la mesure où tous les noms appartenant à l'une ou l'autre catégorie résultent d'une transposition d'une vision de l'espace, il est normal que ces deux éléments soient très bien implantés. La topographie du finage de Capestang est constituée majoritairement ainsi. Les petites collines sont tellement typiques de la région qu'elles ont reçu un nom particulier, **les pechs** (évolution du latin podium). Même si Capestang se trouve dans une zone appelée "**plaine littorale**", cette situation géographique renforce l'effet contrastant de ces buttes très tôt aménagées et anthropisées (l'exemple *d'Ensérune* où les fouilles ont mis à jour un site d'occupation gauloise et gallo-romaine, l'oppidum, il y a plusieurs dizaines d'années de cela, grâce aux efforts du bien connu localement abbé Giry). Le compoix forain de Sérignan en 1398 accorde également une grande part au relief. La cité de Capestang est elle-même bâtie au pied de pechs. Plus un paysage est facilement descriptible, plus son toponyme est simple dans son étymologie. *Quoi de plus simple que le nom Puech de Capestang ?* Tout ce qui est aisément visible est doté d'un microtoponyme dépourvu d'originalité. Mais la forme unicellulaire reste minoritaire face aux toponymes complexes. Cette association qui les caractérise s'est imposée d'elle-même car étant donné la forte utilisation de cet élément du paysage, il a fallu les différencier. On peut par conséquent lier cette complexité formelle à la banalité toponymique. Les noms binaires ont donc tous une particularité : ils portent tous implicitement dans leur formulation leur nature physique, à savoir podium ou pech et en complète dépendance avec leur binôme. Voilà pourquoi on trouve cette microtoponymie complexe, pour une nécessité de distinction puisque l'eau et le pech étaient très souvent utilisés pour structurer l'espace.

Ces associations sont donc une réponse à un problème de confusion possible. Même effet, même cause pour le thème de l'eau. Il est celui qui compte le plus de toponymes dont la conservation est assurée, 32 % exactement (deux disparaîtront après les reconnaissances de l'Hôpital cependant). On trouve également les deux techniques utilisées : l'association éponyme est exclusivement réservée aux sources et fontaines car elles constituent également des marques incontestables dans le paysage du fait de leur importance dans le système agricole. Elles sont par conséquent très bien connues et localisées pour permettre une bonne utilisation de cette ressource. Le problème est le même que pour le thème du relief : les associations éponymes ont été rendues nécessaires car les toponymes de fontaine portaient tous en eux, *fons* ; ils sont donc presque tous binaires (quelques uns sont unicellulaires mais en occitan). Il est intéressant de remarquer que les microtoponymes liés à l'eau, qui se conserveront à long terme, excepté *Fonclaire*, font allusion plutôt à des rivières ou à des flaques. Les disparitions seraient-elles liées au caractère aléatoire et temporaire d'une source dont on sait qu'elle se bouche facilement ? Serait-ce par manque de stabilité que les microtoponymes de sources auraient été écartés ? La fontaine qui s'obstrue, s'épuise, se tarit est un sujet très présent dans la littérature moderne provençale, celle de Jean de Florette est à l'origine de l'histoire des deux oeuvres de Pagnol. On connaît l'importance de l'eau et des sources dans l'agriculture médiévale où la maîtrise hydraulique est un enjeu économique.

b) *Deux éléments, signes des mises en valeur médiévales ?*

Cette prépondérance du relief dans les thèmes usités ainsi que l'importance de l'eau (en deuxième position quantitativement) sont probablement des témoignages de mises en valeur. Selon Aline Durand¹, les défrichements médiévaux du IXe siècle au XIIIe siècle, avec plus ou moins d'importance, portent sur **trois secteurs principaux** : "les bords de rivière, les puechs et ses versants". Avec 22,22 % des toponymes connus, le relief est le thème le plus usité dans le terrier de 1338.

¹ A. Durand, *Paysages, terroirs et peuplement dans les campagnes du Bas-Languedoc*, thèse de doctorat de l'Université Paris I, 1991.

Cela ne veut pas dire que toute la production agricole se fait en hauteur ou presque mais le pech reste cependant très présent dans le champ microtoponymique. Le terrier de 1338 rend compte d'une situation qui est le résultat de toute une évolution antérieure mais qui sera peut-être différente de celle qui viendra l'année suivante ou cinq, dix ans plus tard. Il se trouve qu'à cette date, dans la mesure où il nous manque des informations pour avoir une vue complète, les terroirs en hauteur sont bien représentés. Selon Aline Durand, dès le Xe siècle, et surtout passé le seuil du XIe siècle, "les pentes intègrent l'ager bas-languedocien". Les pechs font l'objet alors de toutes les attentions de la part des défricheurs. Des nécessités économiques et démographiques ont poussé les hommes à conquérir des espaces difficiles d'accès et de mise en valeur, souvent de petite taille. Aline Durand a appelé cela des "défrichements de type intercalaire". Il fallait absolument, face à l'augmentation de la demande, rentabiliser au maximum le sol et ses capacités productives. On trouve quelques traces explicites de ces défrichements, en occitan le plus souvent comme *Petras Talhadas* ou *Buega Cabasses* même si pour ce dernier, rien n'est sûr. Selon F.R. Hamlin², il provient de l'occitan *botja cabasse* <<bouge les troncs d'arbres>>. Alibert³ définit *cabassa* comme un arbre étêté et ébranché ou un tronc d'arbre. Il semblerait que cette explication soit la meilleure même si M. Mollat⁴ affirme qu'on se servait de *cabas* pour l'ensachage du sel. Toujours présent aujourd'hui, *Boge Cabasses*, il figure en 1338 parmi les terroirs où l'on trouve le plus de tenures. Pour en revenir au thème de l'eau le plus présent dans les conservations toponymiques à long terme, nous avons dit que c'était au niveau des fontaines qui subissaient le plus de transformations et nous avons fourni une tentative d'explication mais qui n'est pas exclusive. Celle-ci provient de la nature même de l'élément décrit ; nous verrons un peu plus tard que ces disparitions des microtoponymes de fontaine peuvent être expliquées également par des effets structurels.

Mais l'eau est également présente dans les conservations toponymiques ; cependant la référence à la fontaine y est largement minoritaire puisque la majorité fait allusion à des cours d'eau et des grosses flaques. L'occitan est alors employé à la différence des sources où le latin est exclusif. Probablement que ces points d'eau souterraine sont connus depuis longtemps. Y-aurait-il un lien entre l'utilisation du latin et l'ancienneté du pouvoir structurant d'un élément au paysage ? L'occitan semble être utilisé pour les **nouveautés toponymiques** comme l'exploitation des rivages et bords de rivière, comme celui du *ruisseau de Merdols* au nord du finage, présent dans le terrier sous la forme *Merdaus*, ce qui renforce l'idée d'un cours d'eau boueux, ou bien les microtoponymes comme *Rial*, de l'occitan *rial* <<ruisseau cours d'eau>> qui a donné aujourd'hui le terroir du *Réal* ou *Rieyra* de l'occitan *riera* dérivé de *rieu* <<ruisseau>> même si celui-ci fait un peu figure d'exception car dans l'ouest du département, qui nous concerne, on utilise plutôt le terme *rec*. Ce *Rieyra* est à l'origine de *Larrière* aujourd'hui. Tous ces occitanismes prouvent la vigueur des défrichements de type "ripisylve". Vers 1040, les hommes se rendent de plus en plus compte de la valeur de ces espaces en bord de rivière. On ne trouve en revanche aucun microtoponyme suggérant un assèchement d'étang si ce n'est *Gurgites* qui selon les significations suggérerait plus ou moins une flaque profonde ou une mare. Mais nous en revenons au problème déjà évoqué, à savoir si ce nom décrit une situation empirique ou un souvenir. La maîtrise de l'eau, c'est aussi le problème de l'**énergie hydraulique**. L'équipement en moulins prend racine dans le Xe siècle et s'accélère entre 1000 et 1100. Le Moyen Age central est véritablement l'époque de la **diffusion du moulin** et on en trouve trace dans le terrier. Pour expliquer rapidement le fonctionnement d'une telle machine, il faut rappeler la nécessité d'édification d'une digue nommée **la paissière** et le moulin s'établit plus bas dans le cours d'eau. On trouve cette paissière dans les textes sous la forme de *paxeria* ou *resclausa*, plus rare semble-t-il. C'est pourtant ce terme que l'on rencontre dans le terrier.

² F.R. HAMLIN, *Les noms de lieux du département de l'Hérault. Nouveau dictionnaire topographique et étymologique*, Montpellier, Centres d'Etudes Occitans Université Paul Valéry, 1983.

³ L. ALIBERT *Dictionnaire occitan-français*, Toulouse : Institut d'Etudes occitanes, 1966.

⁴ M. MOLLAT "un compte du grenier à sel de Capestang pour l'année 1424-1425" in *Annales du Midi*, T. 78, Toulouse 1966 (p. 249 - 261).

Cette digue permettait souvent l'installation d'un **vivier** et c'est probablement la signification du terroir des *Vivièrs* aujourd'hui, présent dès la fin du XV^e siècle dans les reconnaissances de l'Hôpital et dans le compoix de 1573 mais sous l'aspect des *Viviers*. Les microtoponymes liés à l'élément liquide de formation occitane, dont la majeure partie est toujours existante aujourd'hui, prouvent une plus grande stabilité de ces terroirs de rivage par rapport aux microtoponymes de fontaine de formation latine. A travers ces disparitions et conservations toponymiques, on peut même dire que l'on entrevoit **deux systèmes d'exploitation de l'eau** au Moyen Age : le premier, le plus ancien (et c'est peut-être l'explication de l'utilisation du latin), c'est la mise à profit du réseau des **sources**, en concentrant autour d'elles, dans un rayon plus ou moins grand, les cultures, ce qui réduit au maximum la mise en place d'un système d'irrigation extrêmement développé. Ces sources ont toujours été incluses dans le système agraire mais se distingue également une autre exploitation de l'eau peut-être plus récente : c'est celle décrite par Aline Durand notamment, à savoir **la mise en valeur des bords de rivières**. Il y a bien sûr, outre des facilités d'irrigation, des garanties de fertilité du sol. C'est plutôt cette deuxième utilisation qui verra sa toponymie perdurer, même si les mentions de fontaine ne sont pas exclues. La mise en valeur de ces terroirs de rivage permettent de disposer, dans un climat sec, de terres lourdes et grasses, appelées les condamines. Celles-ci sont liées au réseau hydrographique ; elles appartiennent à "la zone privilégiée de l'ager" car elles produisent plus de grains et surtout de meilleure qualité car ce sont avant tout de vastes parcelles céréalières très prisées par la classe possédante. Aucune trace de microtoponymes Les Condamines dans le finage de Capestang à la différence de celui de Sauvian mais il ne fait aucun doute qu'elles aient existé, même si le terrier est souvent peu bavard en ce qui les concerne (il semble que l'entreprise de rédaction du document ait plutôt été motivée par le développement de jeunes malhols ou mailleuls après l'ouverture du marché narbonnais aux vins voisins, ce qui expliquerait la forte présence de la vigne dans le terrier). Surtout que ces microtoponymes de cours d'eau, grâce à leur conservation future, ont pu être localisés et il transparaît qu'ils figurent tous dans les parties planes du finage.

Ces réussites de localisation, bien qu'elles ne constituent nullement une preuve dans l'étude de la progression géographique des cultures, vont dans le sens d'une exploitation de plus en plus conséquente des terroirs en hauteur en 1338 (mais le terrier est incomplet) car la majorité de ces localisations connues se trouvent dans le nord et l'est, c'est-à-dire dans les zones accidentées du finage (ce qui n'exclut pas quelques localisations en plaine nous l'avons vu).

Cet exercice de cartographie, toujours très délicat, est également risqué. On ne peut en tirer des conclusions trop affirmatives. C'est un domaine où l'absence et l'insuffisance représentent automatiquement des freins. Il est une catégorie de toponymes où ce travail pose moins de problème, ce sont les **hagiotoponymes**, les noms de lieux qui utilisent la multitude de saints de l'Eglise catholique et romaine. La présence de chapelle, au minimum, favorise au moins la conservation du nom religieux. Cette série de toponymes constitue une classe à part où la méthodologie de fond ne change pas mais où la problématique s'éloigne quelque peu pour se rapprocher de celle de l'habitat concentré. Nous nous servons d'ailleurs d'un article de Monique Bourin intitulé justement "Hagiotoponymie et concentration de l'habitat".

4 - Une hagiotoponymie en pleine évolution

Ils sont finalement assez nombreux et intègrent parfaitement ce mouvement fervent au Moyen Age du **culte des saints** même si Monique Bourin constate un décalage entre la date de "vénération" et la date "d'apparition de cette toponymie.¹ Saint Martin par exemple, l'évangéliste du nord de la Gaule nourrit depuis très longtemps la piété populaire alors que l'hagiotoponyme, tiré de celui-ci, ne se présente pas en même temps. D'ailleurs on constate une évolution dans la formulation puisque se succède à la couche "franque" et surtout carolingienne caractérisée par une technique fondée sur une abréviation du latin Dominus avec des hagiotoponymes du type Dampierre, Domrémy, le type le plus courant, c'est-à-dire, les hagiotoponymes formés de "saint" plus le nom en question, qui se manifestent surtout après l'an Mil ² ; ce qui n'exclut pas la présence d'une des deux techniques dans le découpage chronologique qui ne lui correspond pas.

L'hagiotoponymie représente l'autre masse de la microtoponymie primitive. Les saintes sont absentes des références et il n'y a pas de saints vraiment locaux ; tous sont d'utilisation assez courante. Le premier à apparaître est celui de *Saint Nazaire* en 1102 mais la majeure partie se situe entre le XIIe et le XIIIe siècle (mais cela ne constitue nullement une barrière chronologique ; cependant ils sont vraiment très peu à se montrer ultérieurement). Ce qui fait que beaucoup d'actes antérieurs au terrier révèlent des hagiotoponymes. La microtoponymie primitive se partage entre eux et les éléments marquants du paysage. Elle bascule entre ce qui choque et ce qui rassure. Le saint, dans une **logique imprégnée de religion**, constitue un formidable outil structurant car il va au-delà des différences individuelles ou des différences de paysage entre chaque finage.

¹ M. BOURIN, "Hagiotoponymie et concentration de l'habitat : l'exemple des plaines de l'Orb et de l'Hérault", in *Annales du Midi*, tome CII n° 189-190, Toulouse 1990.

² E. Le ROY LADURIE et A. ZYSBERG "Géographie des hagiotoponymes en France", in *Annales ESC*, tome 38 n° 2, édité par l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, Paris, Colin, 1983.

Même s'il est vénéré plus ou moins selon les endroits, son simple statut est une **garantie de stabilité** dont la quête préoccupe constamment l'homme médiéval. Seuls le noble et le saint ont droit à la postérité dans la société féodale car ils représentent des "valeurs sûres" sur lesquelles on s'appuie pour pouvoir organiser le finage. La microtoponymie primitive en use largement. Cette stabilité est d'autant plus perçue que l'hagiotoponymie est bien souvent l'héritière toponymique des sites d'occupation ancienne. Cette région de Béziers, de plaine littorale, fut depuis longtemps une zone de mise en valeur assez dense, en témoin la multitude des toponymes en *anum*->-*an*, caractéristique de ces sites d'occupation ancienne (gallo romaine).

Ces suffixes ne veulent pas dire cependant que l'occupation de ces lieux fut sans discontinuité chronologique. Il renseigne sur leur caractère ancien puisque l'éponymie antique faisait l'objet d'une utilisation très courante pour les *villae* auxquelles on associait le nom du propriétaire plus ce suffixe très caractéristique *en anum* (-*acum* dans le sud-ouest). C'est en cela que cette technique se rapproche de celle utilisée à la fin du Moyen Age, début Renaissance.

Le site de Capestang est lui-même entouré d'endroits dont le toponyme suggère une présence ancienne. La ville, avant de prendre le nom qu'on lui connaît aujourd'hui, s'appelait **Pegan** au VIIIe - IXe siècle, c'est-à-dire probablement un emplacement désignant l'existence d'une villa. Toutes ces villae (difficile de définir ce nom mais l'exploitation rurale est une désignation qui revient souvent) n'ont pas eu le même destin : par la force des choses, d'autres avancent les disponibilités de Pégan au carrefour des routes du nord et des routes d'ouest en est, de l'Espagne vers l'Italie, la voie Héracléenne du nom du héros Hercule puis la voie Domitienne du nom du général romain Domitius Ahenobarbus (elle reliait la ville espagnole d'Ampurias au Rhône), d'autres, et cela c'est plus vraisemblable, l'action épiscopale, Pégan a attiré vers elle la population et s'est développé un processus que l'on appelle **incastallamento**.

Les autres villae avaient pourtant les mêmes caractéristiques que celles de leurs voisines qui deviendront des *castra*, gros bourgs fortifiés. Celles qui restent sur la touche, si l'on peut dire, ne disparaissent pas complètement de l'histoire de l'occupation du sol puisqu'elles vont encore avoir un rôle à jouer. Beaucoup d'entre elles sont dotées d'une église. C'est ainsi que depuis le XIIe siècle on trouve associés l'hagiotoponymie et le nom de la villa (encore une **forme binaire**) : *Saint Saturnin d'Estacian*, *Saint Saturnin de Bayssan*, *Saint Pierre de Tropiac* (le suffixe est ici en *acum* ; c'est le seul exemple), *Saint Jean de Thessan*, *Saint Sernin de Scazan*. Quelques unes se perchent, au nord de Capestang Saint Jacques du Puy (probablement l'ancêtre de Saint Jaumes aujourd'hui). En tous cas beaucoup d'entre elles deviennent des centres de groupement de l'habitat en complémentarité avec *le castrum* ; toutes ne sont pas cependant entourées d'une enceinte même s'il est difficile de le savoir. Les hagiotoponymes sont bien souvent les signes d'un habitat intercalaire, sur des sites de suggestion d'occupation ancienne. Ce qui prouve que la polarisation de l'habitat au XIe siècle (vers 990 - vers 1070 selon A. Durand) n'excluait pas l'existence d'un habitat secondaire à court terme. Cet **encerclément**, autour de l'église, en relation avec la Paix de Dieu (mais dont l'influence sur ce mouvement est inégale selon les cas) porte souvent le nom de **village ecclésial** et constitue ce que Monique Bourin appelle "la toponymie intercalaire à forme hagiotoponymique". Cette complémentarité des deux formes de concentration de l'habitat va exploser quant le site castral aura acquis suffisamment de maturité. Ces villages ecclésiaux ne pourront contenir la déperdition de ses forces vives, attirées par la puissance économique, administrative et politique du castrum. Cette omnipotence va, de ses coups répétés, être à l'origine de la "**phase de dépérissement**"³ que vont subir ces sites ecclésiaux. C'est un processus plus ou moins long ; c'est ce "plus ou moins" sur lequel nous voudrions nous attarder car c'est une certaine résistance à l'*incastallamento* dont il s'agit en vérité. Quand cette décrépitude commence-t-elle et surtout quand finit-elle ? Car si l'on connaît cela, on touche probablement au but, du moins en ce qui concerne l'histoire de l'habitat concentré, l'histoire du village.

³M. BOURIN (voir 1) p.41.

—A Capestang, ces sites ecclésiaux sont tous ou presque installés sur des zones d'occupation ancienne, sur des villae, repérables grâce à leur forme romane. Les hagiotoponymes du finage apparaissent entre le XIIe et le XIIIe siècle principalement, sous la forme exclusive binaire, association du saint nom et de celui de la villa. La toponymie du XIIIe, d'après ce qu'on sait, garde encore largement la trace de ces hagiotoponymes. Encore dans le terrier de 1338, ils représentent une grosse part, 17,46 % des toponymes connus. Cela signifie-t-il pour autant qu'ils ont gardé leur caractère d'habitat secondaire ? Entre le XIIIe et le XIVe siècle, on assiste déjà à des disparitions. Nous serions tentés de dater le début de cette phase de dépérissement à la fin du XIIIe siècle. Ces disparitions ne sont pas le fait d'une documentation incomplète, en particulier celle du terrier de 1338 dont on sait qu'il n'est pas exhaustif, puisqu'on ne les retrouve pas non plus après. *Saint Jean de Lepérian* par exemple s'efface définitivement.

Dans le terrier de 1338 certains sont déjà en état *de partition toponymique* (nom de la villa et nom du saint distincts) : c'est une étape dans ce processus qui conduit à un partage en deux toponymes, celui-ci correspondant le plus souvent au même phénomène en ce qui concerne le territoire de l'hagiotoponyme initial. On assiste à une *séparation en deux terroirs qui restent très proches aux voisins*. Nous pensons à *St Jean de Thessan*. L'apogée de cette atrophie semble être atteinte entre le terrier de 1338, XIVe (première moitié) et la fin du XVe siècle (reconnaisances de l'Hôpital). Le terrier comporte encore de nombreuses traces d'hagiotoponymes, signe d'une persistance, peut-être sous d'autres formes, de ces sites *dé polarisation de l'habitat*. St Cernin de Scajan semble même être encore un emplacement remarquable puisqu'on le trouve associé à un territoire bien défini sous la forme *in terminum de Scazano*.

Même si les reconnaissances de l'Hôpital St Jacques ne sont pas parfaites (il y manque des hagiotoponymes du terrier et présent dans le compoix, St Pierre de Tropiac ou St Jean de Thessan), il y a plus d'hagiotoponymes qui disparaissent entre le XIV^e et le XV^e siècle qu'entre le XIII^e et le XIV^e : *St Sébastien*, pourtant cadre d'une décimerie, *St Saturnin d'Estacian*, *St Julien Corblina*. Le thème de la religion représente pourtant 20,83 % des conservations connues entre le terrier et les reconnaissances. Mais ne nous y trompons pas. Nous avons volontairement employé le thème religion et non pas hagiotoponymes car parmi ces conservations, deux sont effectivement des noms de saints mais ils désignent des quartiers urbains où nous l'avons vu, il peut y avoir des zones de cultures intensives mais ne constituant nullement un tènement et un autre cas signale la présence d'une croix dans le terroir en question (*Crucem*). On retrouve une certaine cohérence dans nos propos mais il ne faut pas oublier les carences de ces reconnaissances. Quant au compoix de la fin du XVI^e siècle, des hagiotoponymes des premiers temps, ils n'en restent que peu. Mais ceux-là gardent de leur prestigieux passé le privilège de demeurer parmi les terroirs les plus grands, si bien sûr il existe un lien entre ces deux constatations.

Cependant ils ont du adopter une alternative, un peu suivant le même principe que le surnom anciennement toponyme de tènement. Nous dirons même qu'ils ont du s'adapter à une tendance, que nous verrons plus en détail plus tard à la **simplification morphologique**. Après une période où l'on ne détachait pas l'hagiotoponyme du nom de la villa dès le XII^e, celle-ci devient une règle après le terrier de 1338. Il est difficile d'être plus précis car les reconnaissances ne nous apportent plus grand chose sur les hagiotoponymes comme si elles les avaient passés sous silence. Mais peut être est-ce un hasard, ces saints nom ne figuraient pas au nombre des possessions de l'Hôpital.

Ce que l'on peut dire, c'est que cette simplification intervient entre la seconde moitié du XIV^e et le XVI^e siècle car le compoix est sans équivoque. Outre les disparitions plusieurs exemples révèlent une autre possibilité d'évolution : c'est la chute d'un des deux éléments qui composaient l'hagiotoponyme de départ. Le plus intéressant demeure dans la variation de la nature de l'élément éliminé. Certains perdent le nom de la villa, d'autres le saint patronyme (dans ce cas là cependant la présence de l'église a empêché l'oubli total puisque certaines cartes notamment les plus vieilles, celle de Cassimi par exemple, sont précieuses car elles permettent la localisation d'un hagiotoponyme quand celui-ci a disparu au profit du nom de la villa). Le cas de St Sernin, trouvé dans le terrier de 1338, est atypique. Nous avons trouvé cet hagiotoponyme dans aucun document consulté postérieur au terrier sauf dans la carte IGN actuelle. Ce qui voudrait dire qu'administrativement ce nom n'était plus utilisé mais en matière religieuse, cela n'empêche pas la conservation. C'est d'ailleurs le seul domaine où l'abandon économique ou autre d'un terroir n'implique pas forcément l'oubli du toponyme. L'église bien souvent rurale, s'accroche grâce à la piété de la population. Ces hagiotoponymes, du fait de leur nature qui témoigne des convictions populaires, échappent à la plupart des règles toponymiques. Ce, qui rend les dispositions totales de ces saints noms de portée plus grande. Cette séparation puis chute s'inscrit dans ce processus de dépérissement.

Il semblerait que pour expliquer ces oublis du nom religieux dans le compoix cette phrase se soit essentiellement traduite par la perte de statut **d'habitat secondaire**, la première étape, mais aussi à une **rétrogradation** dans la continuité de ce statut : il y a un passage d'une entité politique reconnue à une situation où se trouve le lieu-dit, avec accompagnement bien souvent d'une partition en deux de l'hagiotoponyme initial qui correspond à deux terroirs voisins avec chacun l'un des deux noms qui n'en faisait qu'un primitivement. ↷

A la faveur d'un meilleur destin, l'un des deux auraient pris le pas sur l'autre. Ce processus que nous venons de décrire est une composante du dépérissement des sites ecclésiastiques : pour résumer, ces hagiotoponymes connaissent le même sort que la microtoponymie, soit la mort soit la conservation jusqu'à nos jours mais de la même façon que les surnoms dans le principe de fond, il y a une **situation intermédiaire** de partition toponymique avec concurrence et disparition à terme de l'un des deux noms, soit celui de la villa, soit hagiotoponymie.

Pour compléter tout cela, nous allons isoler quelques exemples de chaque évolution possible. *St Pierre* a toujours été un grand domaine. Leroy *Ladurie* le cite souvent comme exemple dans son ouvrage "les paysans du languedoc"⁴. La première mention repérée remonte à 1308 Sancti Petri de *Proiac*.⁵ Le nom de la villa provient d'un domaine gallo-romain, lui-même baptisé selon un nom chrétien *Eutropius* plus suffixe *acum*. Le terrier utilise *St Pierre* et *St Pierre de Tropiac* pour désigner ce lieu. S'agit-il de deux lieux-dits différents et très proches ou s'agit-il du même lieu ? Un élément va dans le sens de la deuxième solution car lorsqu'il y a partition en deux terroirs, l'un prend le nom de la villa et l'autre prend l'hagiotoponymie. Pourtant l'hypothèse de deux terroirs n'est pas à exclure. En effet, la difficulté de ce microtoponyme réside dans le fait qu'il se trouve aujourd'hui deux tènements portant le nom de l'apôtre, distant de quelques kilomètres, séparés par le Canal du Midi. Selon Hamlin⁶, *St Pierre de Tropiac* s'appellerait aujourd'hui *Vallon de St Pierre* et la carte de Cassini irait également plutôt dans ce sens. Le complot de 1573 ne répertorie qu'un seul hagiotoponyme associé à une nuance de relief, *place St Pierre, Plana* signifie généralement <<terrain plat, espace découvert>> mais *plana* à Lodève et surtout *plano* à Nissan a le sens de <<Vallée>>⁷.

⁴ E. Le ROY LADURIE, *Paysans du Languedoc*, Paris, Champ flammarion. 1969.

⁵ *Histoire de l'abbaye Sainte Marie de Fontcaude et de ses bienfaiteurs*, acte n° 42, folio 91. 13 juin 1308. p.128.

⁶ F.R. HAMLIN, *Les noms de lieux de départements de l'Hérault. Nouveau dictionnaire topographique et étymologique*, Centre d'Etudes Occitanes, Université Paul Valéry Montpellier 1983.

⁷ F.R. HAMLIN (voir 6).

Ce qui serait peut-être à l'origine du "vallon" aujourd'hui et viendrait confirmer l'équivalence entre *St Pierre de Tropiac* et *Vallon St Pierre*. Il reste quand même un problème. Le complot signale un ruisseau *St Pierre*. Or il y a aujourd'hui dans le cadastre, au tènement *St Pierre* cette fois-ci, une rigole *St Pierre*. Cet exemple est le seul dont nous n'avons pu localiser précisément son emplacement parmi ceux qui pouvaient l'être. De toutes façons, le nom de la ville a chuté même si *Cassini* le reporte encore mais le nom du tènement qui correspond à cet hagiotoponyme perd assez tôt son complément, administrativement parlant. Certains le perdent encore plus tôt dès le XIV^e siècle : *St Jacques du Puy* se transforme en *St Jacques* dans le terrier de 1318, dans un laps de temps très court puisque le complément était encore usité en 1308. Il faut dire que là, ce n'est pas une association de type l'hagiotoponyme + villa ; le caractère du relief est finalement abandonné probablement pour cause d'inutilité.

Evoquons maintenant deux exemples contraires où l'hagiotoponyme tombe pour ne laisser place qu'à des microtoponymies de formation romane. Le terrier de *Baissan* est, encore une fois un grand domaine au sud de Capestang, domaine zone assez riche. Associé à un hagiotoponyme encore au XIV^e siècle, *capella sancti saturnini de Baissano*⁸, *St Saturnin de Baissan*⁹, puis *Baissan* en 1573. Cette fois-ci l'hagiotoponyme a été définitivement oublié, malgré la présence d'une chapelle. L'article définit aujourd'hui vient confirmer cette perte totale. Comment expliquer autrement que par la partition toponyme et territoriale. Cet abandon du saint nom ? Deux terroirs proches en concurrence conduit, et c'est presque une loi économique, au surclassement de l'un par rapport à l'autre. *Baissan* aurait fait oublier *St Saturnin* par son importance supérieure en matière productive.

⁸ *Cappella sancti Saturnini de Curte Oliva et Sancti Saturnini de Baissana* (Livre Vert de l'archevêché de Narbonne, publié par P. LAURENT, Paris Picard 1886) p.27.

⁹ H. BARTHES (voir 5) p.128.

L'utilité plus évidente de l'un a provoqué progressivement l'inutilité de l'autre. Les intérêts économiques se seraient fixés plutôt sur Baissan et logiquement, celui-ci a servi de nom générique pour l'ensemble des deux terroirs. L'exemple de *Thessan* est plus flagrant encore. Aujourd'hui disparu, mais encore présent dans la carte de Cassini une fois de plus, grâce à l'église, St Jean de Thessan a eu un glorieux passé. Site d'un habitat concentré et fortifié au XIIe siècle, "*Castrum de Teciano*" (1105, HGL, V, c.796)¹⁰, il fait l'objet d'une série d'études locales, notamment par l'abbé Giniès, curé de Montady. Relayé par Emile Vialet, l'homme d'église situé tout près du lieu-dit *Le Bosc* (celui qui se trouve le plus à l'est du finage il en existe un autre au nord de Capestang) un château appelé *Tertione* au IXe siècle, *Terçanos* plus tard et enfin *Thessan* ou *Tressan* (de nom latin T(a)jecius, affublé au suffixe anum)¹¹. Autour de ce château, comme c'est bien souvent le cas, se groupait son petit village avec une église dédiée à St Jean. Les derniers vestiges du château ont disparu en 1848. L'abbé Giniès ajoute : "une vieille carte des environs de Montady désigne l'emplacement de Thessan par ces mots : ici fut Thessan village et château qui furent détruits lors de la guerre des Albigeois en 1209. L'église de St Jean fut épargnée par les hommes de Simon de Montfort.

On sait également qu'en 1216, Aymeric, vicomte de Narbonne inféoda la seigneurie de Gargasas, jointe à celle de Thessan. Le découpage laïc utilise le nom de la villa. St Jean de Thessan était beaucoup plus qu'un village ecclésial ; c'était un castrum dont la décrépitude semble être amorcée par la Croisade. Au XIVe siècle, cette seigneurie disparaît en tant qu'entité politique et laisse place à un lieu-dit peut-être plus organisé que les autres.

¹⁰ F.R. HAMLIN (voir 6)

¹¹ F.R. HAMLIN (voir 6).

Nous ferions mieux de parler de deux lieux-dits car en 1318 on distingue Thessan et St Jean de Thessan, probablement le signe d'une partition territoriale et finalement Thessan dans le compoix de 1573. Ce nom de la villa a peu à peu remplacé et surclassé hagiotopeponyme et vient, comme un aboutissement, conclure cette phase de dépérissement. Il y a tout de même une petite différence quant à l'étincelle qui déclenche tout ce processus. Ce n'est pas directement le rayonnement de Capestang qui est en cause mais plutôt un incident chronologique qui précipite la perte de statut de St Jean de Thessan. Une fois celui-ci perdu, la partition peut alors entrer en jeu car c'est difficile pour elle d'intervenir lorsque le terrain ne s'y prête pas, c'est-à-dire lorsque l'action centralisatrice de l'hagiotopeponyme est trop forte. Finalement Thessan garde encore comme trace de son passé un cimetière qui porte le nom de St Jean probablement accolé à l'église toujours présente au XVIIIe siècle. Cela signifie-t-il qu'il existait encore fin XVIe siècle une petite communauté attachée à cette terre car elle porte les restes de leurs ancêtres ? Probablement mais sa résistance est coordonnée à terme. *Gabian* est un cas original. Nous avons vu que parmi les deux lieux-dits mis nés de la fission, un supplantait l'autre, soit par l'importance économique accrue du terroir en question soit pour des raisons de choix collectif qui aurait privilégié plutôt l'un que l'autre. Gabian est site d'occupation ancienne (il apparaît dès le VIIIe siècle en 782, valle Gabiano, HGL, II, c.48)¹² et l'hagiotopeponyme est le premier à apparaître pour le finage en 1102, *ecclesia sancti nazarii de Gabia*, 1102 (HGL, V, c.774)¹³. Dès la première moitié du XIVe siècle chute le nom religieux au profit du nom de la villa. Jusqu'ici aucune anomalie, le nom de la villa a supplanté l'hagiotopeponyme dans le cadre d'une partition en deux lieux-dits. Dans le compoix, à la fin du XVIe c'est toujours sous ce nom que le terroir apparaît. Mais aujourd'hui selon Oudot de Dainville, *St Nazaire* serait le nom moderne de ce terroir de Gabian.

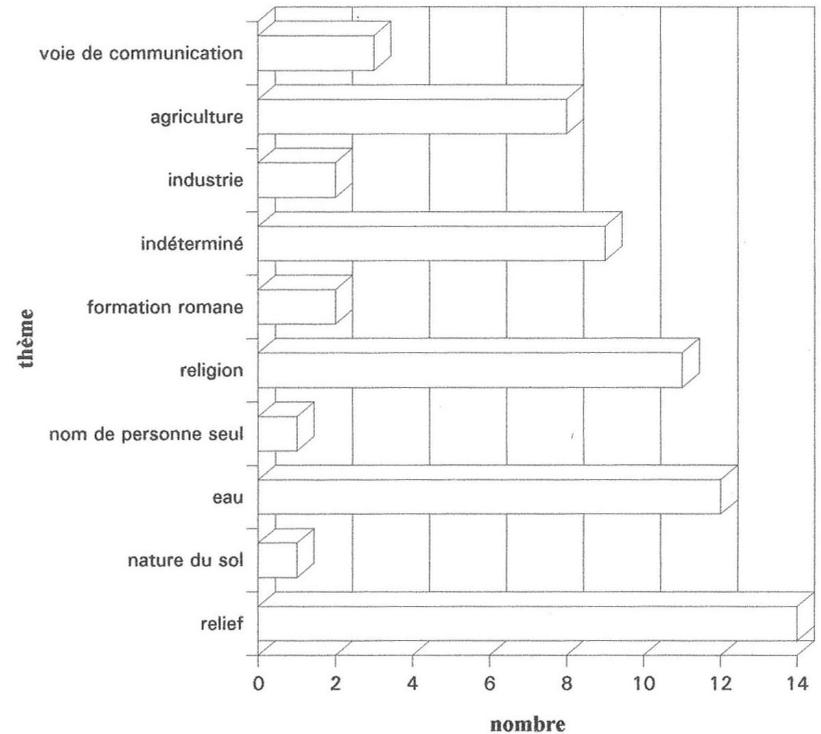
¹² F.R. HAMLIN (voir 6).

¹³ F.R. HAMLIN (voir 6).

Ce qui est entièrement exact et les informations contenues dans le compoix confirment cette découverte. Cela veut dire par conséquent qu'on aurait opéré à un renversement ou plutôt à un retour à l'hagiotoponyme du XIIe siècle pour désigner le domaine. Et l'explication étymologique selon laquelle ce serait le chapitre St Nazaire de Béziers qui aurait donné le nom au domaine en acquérant bon nombre de parcelles n'est peut-être pas fausse mai pas tout à fait exacte. La question est de savoir si l'on avait oublié la présence de cette église du début XIIe lors de la débaptisation du terroir (probablement courant XVIIe siècle) car si c'est le cas, cela voudrait dire que sans le faire exprès, on serait retourné à une situation toponymique vieille de plusieurs siècles à l'époque du changement. Maintenant rien n'empêche de penser qu'il y ait eu un lien entre le nom du saint patron donné à cet église de Gabian en 1102 et le chapitre St Nazaire de Béziers. Destin étrange que celui-là.

Nous avons volontairement passé d'un siècle à l'autre dans l'étude de ces hagiotoponymes car seule la comparaison chronologique a pu apporter des informations intéressantes. Il faudrait désormais se livrer au même exercice pour les autres catégories de microtoponymes, car elle est aussi enrichissante. D'ailleurs, nous nous y sommes en quelque sorte livrés dans cette deuxième partie en essayant de caractériser la microtoponymie primitive. L'étudier sur le long terme n'apporte pas seulement des éléments quantitatifs ; c'est également pouvoir distinguer des évolutions de forme et de thème. Commençons par les reconnaissances de l'hôpital St Jacques qui s'étaient de 1492 à 1508.

Répartition des toponymes selon leur classification (terrier 1338)



**LE XVe SIECLE, LES TEMPS DE LA
MATURITE**

1 - Entre le terrier et les reconnaissances de l'hôpital, le compoix forain de Sérignan .

Ce XVe siècle est décidément déterminant dans l'histoire de la civilisation européenne. Il marque un tournant dans de nombreux domaines. C'est d'abord la fin officielle du Moyen Age, c'est-à-dire le passage à une autre division historique caractérisée, par conséquent, par de nouvelles structures, à commencer par de nouvelles structures de pensée. Mais le changement est progressif, il se définit comme un abandon plus ou moins lent des anciens repères qui trouvent encore audience à court terme dans la nouvelle époque. Il est intéressant de constater qu'en matière de microtoponymie, l'évolution suit, avec plus ou moins de retard ou d'avance, celle dont nous venons de parler mais d'une échelle beaucoup plus grande. Les problèmes que rencontre la société dans son ensemble se répercutent à un niveau plus réduit. Cette grave crise de la fin du Moyen Age a provoqué, entre autres, une **réduction horrible** de la population européenne. Elle est le résultat d'une "contribution" de chaque petite communauté qui perd la moitié de ses membres (et parfois plus). Ces études quantitatives des pertes de population à l'échelle mondiale ne doivent pas faire oublier les drames locaux. Ces problèmes démographiques (et économiques mais ce terme a le tort de négliger la dimension humaine) constituent le fond de la problématique de ce XVe siècle, qui est étudié seul du fait de son importance et de son poids sur l'évolution chronologique, à la différence de l'étape précédente où le moyen terme fut nécessaire pour dégager des caractéristiques. Nul besoin ici de procéder de la même manière. Même si le changement est progressif, il doit bien intervenir tôt ou tard. Pour cela, deux documents seront utilisés. En dehors du fait qu'il nous faut connaître l'avant (c'est-à-dire grâce au terrier de 1338), l'après est également indispensable.

Les reconnaissances de l'Hôpital St-Jacques, en lieu et place aujourd'hui de l'Hôtel des Impôts, dont il ne reste que le clocher, datent de la fin du XVe siècle, entre 1492 et 1508 exactement. C'est précisément l'époque adéquate car elles interviennent ni trop tôt ni trop tard. Ni trop tôt car en cas contraire, elles ne rendraient pas compte de toutes les évolutions définitives, ni trop tard car elles pourraient alors laisser filer des éléments étant intervenus plus tôt et éventuellement remplacés par d'autres. Cet hôpital, établissement charitable destiné à secourir les pauvres, les malades, les pèlerins, sous tutelle de l'évêque, est doté de possessions immobilières qu'il exploite directement ou non. Il a été supprimé au milieu du XXe siècle. Ses archives, disponibles sur place, sont maintenant conservées avec celles de la mairie.

Si le changement est progressif, cela veut dire que tout n'est pas abandonné d'un coup mais aussi qu'apparaissent petit à petit de nouveaux éléments. Il fallait par conséquent visualiser un exemple situé entre les deux points extrêmes de cette crise dont les premiers effets se font ressentir au milieu du XIVe siècle pour s'étirer jusqu'à un siècle plus tard. **Le compoix de Sérignan** date de 1398, en plein milieu de cette crise, cinquante ans après les premières cibles de **La Peste**. Si ce fléau revient si souvent dans nos propos, c'est bien parce que le lien entre la démographie et l'occupation du sol est évident. Ce compoix est intéressant dans la mesure où il date d'une année intermédiaire entre le terrier de 1338 et les reconnaissances de l'hôpital de la fin du XVe siècle. Cependant, il n'est pas destiné à être comparé aux autres siècles, avant ou après, comme nous le faisons pour le finage de Capestang, et pour plusieurs raisons : d'abord il s'agit d'une autre communauté, ce qui n'est pas absolument gênant car fondamentalement, les différences n'ont guère l'importance d'un gouffre béant (nous allons même voir que certains microtoponymes sont communs aux deux finages) mais nous avons choisi Capestang et notre corpus s'en trouve adapté.

Ce compoix servira à jauger la nature des évolutions en cours. Ensuite, le document est, à quelques nuances près, différent ; il change de nature politique. Les possibilités s'en trouvent quelque peu changées. C'est toujours un document fiscal mais l'objet pris en compte n'est pas le même que celui du terrier ou des reconnaissances. Ce n'est plus un document seigneurial mais d'administration municipale. C'est au début du XIIIe que s'impose le système des **tailles proportionnelles** à la fortune. Le Languedoc est un pays de **taille réelle**, l'impôt s'exerce sur les choses (res), les compoix suivent cependant le même principe. Ils décrivent la propriété de chaque contribuable pour l'impôt direct de manière à ce que la contribution de chacun soit proportionnelle à sa richesse. "L'idée fondatrice de ces documents cadastraux vient d'une certaine conception de la répartition de l'impôt"¹. D'ailleurs "compoix" est une francisation du terme occitan *compès* qui signifie équilibre, contrepoids. Tout ceci dans un contexte du mouvement pour l'autonomie urbaine. Cette "juste" répartition est en effet un acquis *des médiocres*, lâché par *les majores*, en échange de leur appui dans leur lutte, phénomène politique propagé d'Italie. En plus de ces différences, ce compoix de Sérignan est dit "forain" car il concerne les propriétés des habitants de cette ville dans le finage voisin et très proche de **Sauvian**.

Situées une dizaine de kilomètres au sud-est de Capestang, Sauvian et Sérignan sont distants de moins d'une heure de marche. Toutes deux satellites de Béziers, qui se trouve au nord, elles profitent de leur localisation sur la rive droite de l'Orb qui se jette un peu plus loin dans la mer. A signaler également l'étang de Vendres à l'ouest dont on trouve bon nombre de traces dans ce compoix. Le fait que ce compoix soit forain ne constitue pas un avantage car d'un point de vue microtopymique, il y a des chances que de nombreux terroirs ainsi que leur nom nous échappent. Les "foratas" s'implantent le plus souvent aux marges du finage et non au coeur ou très peu. Leurs choix sont très ciblés.

¹ J.L. BIGET *Compoix et cadastres du Tarn XIVe-XIXe étude et catalogue accompagnés d'un tableau des anciennes mesures*, Conseil Général du Tarn, 1992.

Pourtant ce compoix de 1398 semble relativement intéressant compte-tenu des propos ~~de~~ ci-dessus. Même si beaucoup de toponymes reviennent souvent, il nous livre une certaine réalité de la situation du champ des noms de lieux-dits de Sauvian qui n'est pas négligeable et dont l'utilisation, à titre de comparaison, plus thématique que chronologique, même s'il se situe soixante ans plus tard, ce qui équivaut à plusieurs générations, pourrait être riche d'enseignements;

Tout d'abord, il faut remarquer que l'on retrouve certains microtoponymes dans les deux champs. Ce qui prouve bien là qu'il y a **une certaine communion** dans la perception de l'espace entre les deux communautés, pourtant distantes de plusieurs kilomètres. Cela tient à deux facteurs à notre avis : les paysages ne sont pas d'une part, radicalement différents. Les deux villes se trouvent dans une région géologiquement et topographiquement assez uniforme (la plaine littorale). D'autre part, le système de dénomination par l'observation s'impose naturellement quelques soient les communautés, les régions, les pays. C'est une méthode universelle, nous dirons presque humaine dans le sens où nommer est le propre de l'Homme. La distinction existe dans la Nature mais la distinction par le nom est une caractéristique humaine. Elle justifie pleinement l'appartenance de la toponymie aux **Sciences de l'homme**. Une dizaine de noms de lieux sont identiques aux deux champs. Parmi eux, une fois de plus les thèmes du relief , de l'eau et de la religion (non compris les hagiotoponymes, lesquels sont tous différents) sont les plus présents dans ces similitudes. Toutes ne datent pas de la même époque, *las costas*, *to*, *las crozas* sont des noms que l'on retrouve dans le terrier. *To* (ou **Thou** aujourd'hui) y figure sous sa forme latine, *Tonum*, qui signifie <<souterrain pour les eaux>>.

C'est le nom d'un pech actuellement, au nord de Capestang, le pech du Thou. Cet exemple pose le problème linguistique et phonétique, à savoir celui du rapport entre **l'écriture et l'oral**. En occitan le [o] se prononce [ou], ce qui explique le Thou aujourd'hui, qui figure comme une mise en adéquation entre la prononciation et l'orthographe. Nous y reviendrons car le compoix de 1573 à cet égard a soulevé quelques interrogations. Les autres similitudes, toutes périodes confondues concernent le compoix de Capestang, à partir duquel nous avons fondé nos recherches étymologiques et chronologiques, *Estanhol, plavega, Traucat, espital*, présents en 1398 à Sauvian, se retrouvent dans le compoix de 1573. Mais déjà *Moliayras, Pueg, Coguol et Vivier* figuraient au nombre des reconnaissances de la fin du XVe siècle. Ce qui veut dire que certes, ce compoix de 1398 garde des éléments de la microtoponymie initiale, mais il compte également des noms dont l'ancienneté ne semble pas remontée avant la fin du XIVe début- XVe pour le finage de Capestang tout du moins. Pour résumer, il apparaît que certains changements soient en train de se dessiner, dès la fin du XIVe siècle même si, c'est vrai, la comparaison s'est effectuée entre deux finages et non pas entre deux époques pour un même finage. Mais nous avons vu qu'il existe des points communs jusqu'aux noms mêmes ; il n'y a pas de raisons objectives qui puissent empêcher de penser que les lieux-dits de Capestang ne connaissent pas la même évolution, à quelques années près que ceux de Sauvian.

Il y a un autre fait marquant qui se dégage du compoix forain de Sérignan. Sa comparaison avec le terrier de 1338 permet de constater que les thèmes utilisés sont plus **nombreux** car certains, quasi inconnus à Capestang en 1338 (selon le terrier), émergent et viennent enrichir l'étendue des possibilités de création microtoponymes.

Onze thèmes principaux composent la répartition étymologique du compoix forain, moins de neuf dans le terrier. Cette **diversité accrue** de l'étymologie profite de l'apparition de nouvelles préoccupations, d'une meilleure description du milieu, favorisée semble-t-il par une connaissance de plus en plus pointue de l'hétérogénéité des éléments du paysage. *La Plavègue* est un **terrier** présent à la fois dans le compoix de Sérignan (fin XVe siècle) et dans celui de Capestang (fin XVIe siècle). Nous n'avons pas trouvé d'explication étymologique convaincante et la solution par le nom de famille, qui constitue l'issue de secours en ces cas-là, était insuffisante également. Tout porte à croire pourtant que ce microtoponyme fait partie des nouveaux thèmes usités pour rendre compte d'un nouveau rapport à l'espace ou d'un nouvel espace. Dans la mesure où dès le XVIe siècle beaucoup de noms sont le résultat d'une agglutination de deux éléments (mais pas n'importe lesquels, nous allons le voir très bientôt), ce constat permet d'éviter, mais cela ne marche pas à tous les coups, des cas assez mystérieux comme la Plavègue par exemple. Il reste alors la solution d'une tentative d'explication en décortiquant le toponyme. La question est de savoir où procéder au découpage. *Pla* est un dérivé occitan de *plan* qui est défini comme <<un petit espace plat dans une pente, un palier plat dans une pente ou dans un chemin montant>> assez souvent aussi comme <<espace découvert>>. Le "n" final est tombé sous l'effet de la prononciation qui l'éliminait, sur tout le territoire. Le *plan* ou *plau* dans l'espace urbain est également la placette, la place publique. C'est donc un terme qui suggère l'idée d'un relief plat, et par extrapolation un terrain agricole ou pas, une surface plane qui représente dans la logique d'un paysan des possibilités de mise en culture. Le suffixe *-ègue* représente lui même un toponyme avec un article défini.

La plupart de ces noms représentent l'occitan *iga*, <<précipice, ravin creusé par les eaux>> ou de <<bas fond marécageux>>. Mais restait le problème de la consonne, entre les deux termes. Selon Louis Alibert³ le *v* et le *b* se confondent, du moins dans la prononciation. Dans ces conditions, ne pourrions-nous pas reconnaître dans -vègue le mot occitan *bega* qui signifie <<gesse>> en français. La gesse est un genre de plantes légumineuses dont quelques unes servent de fourrage et même d'aliment à l'homme. On trouve la gesse domestique, grande gesse nom vulgaire du *Lathyrus* cultivé ; la gesse tubéreuse, dite aussi gland terrestre, le *lathyrus tuberosus* et la gesse sauvage, le *lathyrus sylvestris*. La *Plavègue* ou *Plabègue* serait probablement un espace découvert, plat où la gesse aurait été particulièrement abondante. C'est un problème d'étymologie qui ne se pose pas de nos jours car c'est un microtoponyme qui a disparu du finage de Capestang depuis très longtemps (il se situait probablement au nord de la ville, sur le chemin de Puisserguier, pas très loin de l'étang Fage). Cet exemple n'est pas une absolue certitude mais il a le mérite de démontrer une microtoponymie qui s'accorde de mieux en mieux au paysage dans sa diversité.

Il faut également remarquer l'extraordinaire présence du thème **voies de communication** et **agriculture** qui ne sont pas à proprement parlé des nouveautés en 1398 mais qui prennent une importance (surtout pour l'agriculture) démesurée. Y aurait-il un lien entre cette répartition thématique des microtoponymes du compoix de 1398 et le paysage de Sauvian dont on sait qu'il est depuis le XIIIe siècle auréolé de champ/qui s'étirent de part et d'autres des chemins d'exploitation ?

La carrière est bien souvent utilisée comme confront et cela quelques soient les époques et les régions. Mais elle prend dans le document de Sérignan une dimension de microtoponyme. C'est probablement ce qui explique l'importance de ce thème. Mais elle ne doit pas masquer l'émergence de nouveaux facteurs toponymiques. C'est la principale utilité de ce document intermédiaire. Il permet de distinguer **les étapes** dans la mise en place d'un champ microtoponymique en plein renouvellement. L'intérêt de son étude réside dans la **confirmation** de tous ces nouveaux éléments dans la période suivante. Les reconnaissances ne viennent pas révolutionner la perception de l'espace mais elles officialisent une nouvelle méthode, fondée plus sur la disparition de certains procédés et la confirmation d'autres que sur la création stricto sensu de nouveaux moyens toponymiques.

2

³ L. ALIBERT *Dictionnaire occitan-français*, Toulouse Institut d'Etudes occitanes, 1966.

2 - "Darwinisme" toponymique : une tendance à l'uniformisation des techniques

Les reconnaissances de l'hôpital St Jacques de cette fin de XVe siècle se divisent en trois parties ; chacune correspond à trois dates différentes mais pas assez étalées pour être dissociées chronologiquement. La première s'étire de 1477 à 1493, la seconde de 1492 à 1494 et la dernière de 1501 à 1508. Elles interviennent donc en théorie après cette grave crise de la fin du Moyen Age. Leurs études nous diront justement si l'on peut considérer comme réelle cette division historique (du moins pour la microtoponymie qui nous le rappelle dépend étroitement surtout de la conjoncture économique). Tout document a ses limites : ceux-là, comme bien souvent pour les âges les plus reculés, sont utilisés pour la gestion seigneuriale. Ils sont primordiaux mais ont l'inconvénient de ne pas être universels : le seigneur ne se préoccupe que là où sont ses intérêts, en l'occurrence ses tenures (mais pourquoi s'occuperait-il des autres) ; beaucoup de terroirs sont ipso facto écartés de notre connaissance.

Malgré tout, malgré ses carences liées à la nature même du document, les reconnaissances rendent compte d'un certain nombre de transformation et plus particulièrement des confirmations de situations perçues dès le terrier de 1338.

a) les disparitions post-terrier

Dans la limite des informations que veulent bien révéler les documents, sur soixante trois toponymes répertoriés dans le terrier, trente-trois disparaissent entre le XIVe et le XVIe siècle soit 52,4 % de perte. Le pourcentage baisse un peu si l'on prend la comparaison terrier, reconnaissance car quelques uns se retrouveront, pas pour longtemps en cette fin de XVe siècle. Mais plus de la moitié des toponymes du terrier disparaissent dans le compoix de 1573 qui a tout l'air d'être un descriptif très complet puisque le champ microtoponymique évoluera très peu jusqu'à nos jours.

On serait tenté de dire que le passage du XIVe siècle au XVe siècle est une époque charnière, décisive. Bien sûr il doit manquer des toponymes dans le terrier de 1338, notamment ceux des réserves seigneuriales où l'exploitation en faire-valoir direct exclut les tenures qui seules entrent en compte dans ce genre de document. La deuxième partie des reconnaissances est elle-même incomplète. Mais, si l'on s'en tient aux informations du terrier, la fin du XIVe siècle (où nous faisons partir le début de ces transformations structurelles, morphologiques et techniques) et le XVe siècle remodelent en grande partie (mais pas entièrement) un nouveau finage: les bouleversements économiques, démographiques et sociaux lui imposent un nouveau système microtoponymique ; des terroirs disparaissent, faute de bras, la distribution de la propriété change. Ces disparitions même si elles ne peuvent être connues en profondeur, confirment les théories de la Roy-Ladurie¹ dans son livre *Paysans du Languedoc*

La période située entre 1348-1480 est caractérisée notamment par un **effondrement de la démographie**. On saisit mieux alors l'importance de la date 1338 qui se situe donc juste avant ces bouleversements.

¹ E. LE ROY LADURIE *Paysans du Languedoc*, Paris, Flammarion 1969.

Le terrier se place, sans le vouloir, par conséquent à une époque où, certes les problèmes futurs sont sous-latents, mais où les situations foncières et microtoponymiques ne se sont pas encore altérées. Ces 52,4 % de disparitions semblent être une conséquence des effets sur le paysage de la grave crise de la fin du Moyen-Age. Au XVe siècle, le territoire labouré, l'*ager* se réduit beaucoup. La friche revient là où se multipliaient autrefois des entreprises de défrichement : dans les plaines palustres et sur les pentes montagneuses. Le Roy-Ladurie² parle même de désertions en Languedoc, en comparaison avec le phénomène identique en Allemagne. Les hameaux, les zones d'habitat fragiles sont les plus touchés. C'est pour cette raison que nous avons parlé de "**darwinisme**" toponymique : chacun connaît la sélection naturelle, la thèse développée par Charles Darwin³. C'est en quelque sorte ainsi que l'on pourrait résumer ou expliquer toutes ces disparitions. Les terroirs et petites concentrations humaines ne peuvent résister à l'affaiblissement démographique ; seuls ceux dont les bases sont solidement attachées au système d'exploitation du finage peuvent affronter cet effroyable effondrement de la population. Certaines paroisses sont abandonnées pour toujours après 1350. On rejoint ici les propos quant à l'évolution de l'hagiotoponymie de Capestang. Les pertes étudiées ci-dessus correspondent bien chronologiquement (deuxième moitié du XIVe siècle) aux dates avancées par l'illustre historien. Cette perte démographique vient parachever l'oeuvre de l'incastallamento, à savoir l'action de sape de la polarisation de l'espace sur l'habitat intercalaire. "C'est la revanche des grands défrichements" explique joliment le Roy-Ladurie. La silva et le saltus reviennent en force.

Comment expliquer autrement ces disparitions, quand on connaît le lien presque ombilical entre microtoponymie et contexte économique et démographique, mise à part le fait que des insuffisances d'informations obligent souvent à nuancer le poids des chiffres ?

² E. LE ROY LADURIE (voir 1)

³ C. DARWIN, *De l'origine des espèces par voie de sélection naturelle*, 1859.

Prenons l'exemple du thème [relief]. Il représente le premier quantitativement à subir le plus de pertes. Il constitue, à sa décharge, celui qui compte le plus de microtoponymes en 1338, selon le terrier ; il avait donc proportionnellement plus de "chance" de perdre plusieurs de ses membres. Mais nous verrons que sa morphologie dominante (structure binaire) constitue une autre explication à cette première place dans les disparitions. Les terroirs situés dans les hauteurs du finage sont, quoiqu'il en soit, les plus touchés par les disparitions. Le XVe siècle inaugure, une nouvelle fois, **une toponymie des pechs** transformée (renouvellement de la toponymie des reliefs). Toute proportion gardée, cela viendrait confirmer la théorie de Le Roy-Ladurie : le retour de la friche s'effectue bien dans les temps et surtout dans les lieux dont il parlait : **les pentes montagneuses**. Si ces bouleversements, qui affectent également et logiquement beaucoup de terroirs, interviennent de facto sur la toponymie, ils impulsent une nouvelle méthode dont le fond ne change pas mais plutôt la forme.

b) une meilleure répartition thématique

Le terrier laissait apparaître quatre blocs (le relief, l'eau, la religion et l'agriculture). En cette fin de XVe siècle, les thèmes usités sont en augmentation sensible mais, pour être plus exact, la **répartition** est moins inégale. Ainsi, les quatre thèmes majoritaires deviennent cinq dans les reconnaissances : l'eau, le relief, l'agriculture, la nature du sol et les noms de famille seuls alors que l'augmentation du nombre de thèmes usités n'est que d'un élément (on passe de dix à onze), c'est une hausse sensible ; ce qui prouve que les étymologies sont mieux réparties dans les différentes catégories car l'augmentation thématique est trop peu importante pour expliquer à elle seule ce passage à cinq blocs majoritaires.

Les chiffres parlent eux aussi. Les quatre majeures du XIVe siècle rassemblaient 83,3 % des cas connus, les cinq de la fin du XVe siècle représentent 78,8 % des microtoponymes, malgré l'augmentation d'un bloc. Par conséquent, le fait le plus remarquable de cette fin XVe siècle, ce n'est pas tant la **croissance des thèmes** (certes manifeste) mais une **meilleure répartition**. On utilise mieux les possibilités offertes, la palette s'agrandit, l'imagination prend le dessus. On assiste à un décoincement de la toponymie ; on se limite moins, on ose plus. Le XVe siècle semble être une époque de **décrispation**, très probablement le signe d'une meilleure connaissance du milieu, favorisée par une conjoncture plus favorable. Il n'est pas vraiment un siècle de **rupture** mais plutôt un siècle de **maturation** par rapport au précédent, où les prémices, surtout morphologiques, se généralisent pour devenir la normalité toponymique. Ainsi le critère [religion] dont nous évoquons la phase de dépérissement débutée dès la fin du XIIIe siècle atteint son apogée entre la seconde moitié du XIVe et le XVe siècle. Le seul véritable hagiotopeyme des reconnaissances est un toponyme urbain, *St Martin*, nom d'un quartier, où se trouve d'ailleurs l'hôpital, de la porte, appelée aussi porte de Béziers et du cimetière. Mais il faut remarquer tout de même l'absence de *St Pierre* ou de *St Jaumes* qui se retrouveront dans le compoix de 1573. Malgré cela, ce dépérissement est consommé.

Le critère de l'eau reste toujours bien présent mais avec cette fois-ci une prépondérance des allusions aux rivières, aux cours d'eau en général. C'est une évolution que l'on sentait déjà dans le terrier ; elle vient consacrer l'importance des terroirs de rivage dans le système agraire.

Les **deux nouveaux blocs** doivent absolument être évoqués car ils sont le signe, le symbole devrait-on dire, des changements qui interviennent dans le champ microtoponymique du finage de Capestang. L'une prouve des transformations dans le rapport à l'espace et l'autre plutôt des évolutions structurelles.

Le critère [nature du sol] faisait une timide et brève apparition dans le terrier de 1338, grâce au microtoponyme, *Claparios*, **les Clapiers** dès le XVe siècle. Dérivé d'un radical pré-indo-européen, c'est un mot occitan probablement toujours au sens de "tas de pierres, terrain recouvert de pierres". Le compoix de 1398 à Sauvian signalait déjà plus de microtoponymes pourvus de cette étymologie : *las Arenas* (de l'occitan *arenas* "sable"), *als Aspes* ("lieux caillouteux"), ou *la Peyrada* ("endroit pierreux"). *Las Molieyras* se retrouve dans ce compoix et dans les reconnaissances de l'hôpital. Son origine prête à confusion même s'il ne fait aucun doute sur son appartenance au thème [nature du sol]. De l'occitan *moliera*, deux significations revendiquent le droit d'explication étymologique : soit il signifie <<meulière, carrière servant à la fabrication de meules>> soit <<terrain humide>>. Il semble que la deuxième proposition soit la meilleure. Aujourd'hui l'occitan s'est francisé en **Les Moulières** mais l'existence d'un microtoponyme **Les Meulières**, voisin qui plus est, fait toujours planer le doute.

Ce critère est donc de plus en plus présent. Serait-ce une préoccupation davantage considérée ? Y attacherait-on plus d'importance ? Cette augmentation, continue, de ses effectifs tendrait à penser que l'on sait mieux faire la différence ou alors les habitants ont toujours su distinguer une bonne terre d'une mauvaise mais ils ne le laissent pas transparaître dans le choix du toponyme. C'est là où réside la nouveauté, dans les critères de structuration et de distinction. Cette augmentation de ce thème va dans le sens d'une meilleure maîtrise spatiale. Il faut d'abord bien connaître son environnement, le dominer et l'organiser pour s'intéresser à la nature du sol.

D'une manière générale, la meilleure répartition des étymologies laisserait supposer une meilleure emprise de l'homme sur l'espace car à une toponymie crispée correspond une fragilité dans le système mis en place pour peser sur le finage. Cette décrispation correspond probablement à une stabilisation du système agraire après les troubles de la crise économique.

Mais nous aurions pu prendre le thème [plantes sauvages], inconnu dans le terrier de 1338. Des microtoponymes comme *Selicate*, peut être du latin *salicatum* "lieu planté de saules" (ces arbres étaient utilisés pour stabiliser les terres humides nouvellement gagnées sur le rivage ou dans un but d'assainissement et de régulation des eaux en sous-sol) ou *Matet* de *mata* "buisson, bouquet d'arbres, touffe, broussaille". Tous ces exemples viennent illustrer la prise en compte de nouveaux éléments du paysage dans le système de dénomination. L'enrichissement thématique est vraisemblablement le signe d'une connaissance de plus en plus précise du milieu.

Parmi les nouveautés, celle du critère [nom de famille seul] fait partie des progressions quantitatives les plus remarquables à tel point qu'il fait partie des cinq majeurs des reconnaissances. Le nom de famille n'est pas nouveau ; nous avons vu que la toponymie féodale utilisait largement l'éponyme mais elle l'associait à un élément du paysage. C'était la combinaison des deux (aucun n'était dissociable de l'autre) qui avait assez de potentiel pour former un point de repère spatial. Ce critère est extrêmement minoritaire en 1338, le seul qu'il y a n'en est peut être même pas un. La grande nouveauté est cet adjectif rajouté à l'intitulé du critère initial. Ce mot "*seul*" représente à lui "seul" tous les changements structurels (en ce qui concerne la propriété foncière) et les conséquences microtoponymiques. Cette nouvelle méthode, dont nous parlons tant, c'est l'augmentation et la meilleure répartition thématique mais elle se caractérise peut-être plus par des **abandons de techniques précédents**. Il faut savoir que 30 % des disparitions sont des toponymes complexes, c'est-à-dire des toponymes binaires composés de deux éléments.

3 - La fin de l'éponymie féodale

a) disparition du toponyme complexe

Le toponyme complexe à caractère éponyme est désormais bien inutilisé et disparaît. On trouve les deux dernières traces dans les reconnaissances, *Campum Aynardi* et *Pontem Aymerici* mais ils seront abandonnés à terme puisqu'on ne les retrouve pas dans le compoix de 1573. C'est une forme de structuration de l'espace qui s'efface avec elle. L'éponyme ne va pas cesser d'être employé pour autant mais sous d'autres formes dont on voit quelques spécimens dès les reconnaissances. Celles-ci apparaissent avec la constitution de **grands domaines** qui sont une forme primitive de **remembrement** moins l'aspect institutionnel que prendra plus tard toutes les nuances de ce mot. La fin du XVe siècle est caractérisée par ces vastes domaines à nouveau bien remembrés. La crise de la fin du Moyen-Age a été profitable pour les rassembleurs de terre, les latifundiaires comme les appelle Le Roy-Ladurie. Au détriment des moyennes propriétés, ils ont bénéficié de l'endettement paysan pour récupérer leurs parcelles. L'appauvrissement des petits tenanciers, victime de l'augmentation de leur nombre a profité aux plus gros. Ce n'est qu'en réalité le début d'un long processus de regroupement des terres qui se poursuivra jusqu'au XVIIe siècle et plus (surtout et en premier dans les plaines céréalières). Petit à petit, et le remembrement aidant, le XVe siècle inaugure une **nouvelle utilisation** de l'éponyme. Le rassemblement des éléments du puzzle foncier va provoquer l'**étonnement** et le propriétaire, *le latifundiaire*, va voir son nom passer à la postérité, sans avoir forcément voulu cela au départ. C'est le début de la seconde ère, seconde période faste de l'éponymie.

Nous devrions dire **anthroponymie**, terme plus adéquat à la nouvelle technique : on prend le nom brut auquel on rajoute souvent un suffixe ou parfois rien du tout, mis à part l'article pour substantiver le nom propre. C'est la grande différence de l'éponymie moderne. On ne ressent plus le besoin de rattacher le nom à un pech ou à une fontaine car le remembrement et les vastes parcelles qui le suivent ont insufflé un élément nouveau : l'excessivement grand. Le choc psychologique dans ce cas-là est simple mais efficace, c'est l'excessif, le **gigantisme**. La technique binaire est alors abandonnée. A quoi tient ce délaissement ? Il est à remarquer qu'elle disparaît en même temps que le système féodal s'effrite ; l'abandon de la bipolarité en est peut-être un signe. Ce genre de toponymes reste très grossier, à la mesure de l'emprise humaine sur l'espace. Tant que le finage n'est pas hiérarchisé et structuré de façon stable et durable, le toponyme est défini grossièrement sans originalité, en se référant à la chose la plus simple (un pech ou une fontaine) et en utilisant le nom seigneurial du propriétaire effectif. Le terrier démontre cependant des signes avant gardistes avec certains microtoponymes dont la fantaisie contraste vraiment avec le reste. Ceux là se sont bien souvent conservés et même jusqu'à nos jours. L'abandon de la technique a probablement des origines qui tiennent à des changements politico-juridiques mais il ne faut jamais perdre de vue que la microtoponymie est profondément rurale et que tout ce qui gravite autour du système agricole constitue des possibilités d'évolution toponymique. Le champ des noms de lieux du XIVe et celui du XVIe siècle sont véritablement différents surtout dans la morphologie. Le XVe siècle apparaît alors comme une époque intermédiaire où l'essentiel des transformations arrivent à maturité. En dehors du fait que le champ microtoponymique s'agrandit, ce sont essentiellement des changements formels qui montrent des évolutions linguistiques, techniques et morales.

L'abandon du modèle binaire est l'une de ces transformations. Il trouve alors ses origines dans l'achèvement et la stabilisation conjoncturels de la mise en valeur du finage. La crise du XIVe -XVe siècle semble fatale pour beaucoup de lieux-dits de Capestang : elle fait disparaître de nombreux terroirs et apparaître d'autres qui prendront alors une nouvelle dénomination. L'emprise progressive du paysan sur son espace se traduit peu à peu sur la façon de le nommer. Même si, par hasard presque, un terroir reçoit un toponyme de type complexe au XVe siècle, il se transformera en un modèle constitué d'un seul élément.

b) une entreprise de simplification

Le critère [relief] est une fois de plus satisfaisant pour illustrer nos propos. N'ont subsisté, après le terrier, pour cette catégorie (comme pour beaucoup d'autres d'ailleurs), que les microtoponymes dépourvus d'éponyme. Ils sont tous ou presque unicellulaire sauf *Podium Busqua*. Cependant, même si celui-ci est de structure binaire, il représente une association de type **noms + adjectif**. Celui-là sera le seul cas complexe parmi les permanences chronologiques car il permet la **métamorphose** en toponyme unicellulaire par un processus **d'agglutination**. *Pépusque* n'est pas le seul exemple, *Fonclaire* également, de *Fontem clarum*. Pour Pépusque, cette mutation ou le *pé-* est le descendant du latin *podium* et une altération de *pech* est assez courante mais non moins intéressante surtout d'un point de vue linguistique.

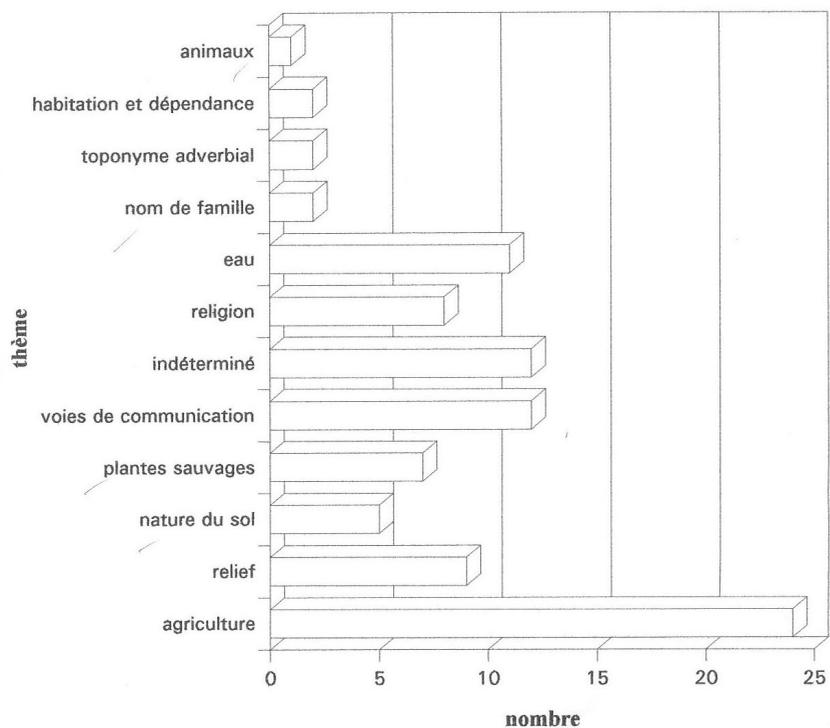
On trouve le même phénomène pour *Cammoure* ou *Larrière*. D'un point de vue historique, que peut-on en tirer ? Ces agglutinations semblent s'inscrire dans un **processus de simplification formelle** (simplification tout court), probablement pour une meilleure utilisation et dans un souci de commodité, de l'outil toponymique, entamée par la disparition d'une grande partie des noms de lieux complexes à caractère éponyme alors que ceux à forme adjectivale ne subissent que très peu de perte (voire aucune). Non seulement peu de leurs membres s'effacent entre le terrier et les reconnaissances, mais ce sont eux aussi les premiers touchés par l'agglutination. La disparition des toponymes complexes à forme éponyme est peut être simplement due à eux-mêmes. Leur élaboration formelle a peut être empêché toute forme de simplification (comme l'agglutination). Ce qui pourrait constituer une autre explication à toutes ces disparitions de ces types de toponymes. Mais il faut signaler quand même que les modifications interviennent bien après leur disparition.

Bien entendu, les toponymes adverbiaux encore présents dans le compoix de 1398 sont absents. Mais ils étaient vraiment d'un autre âge.

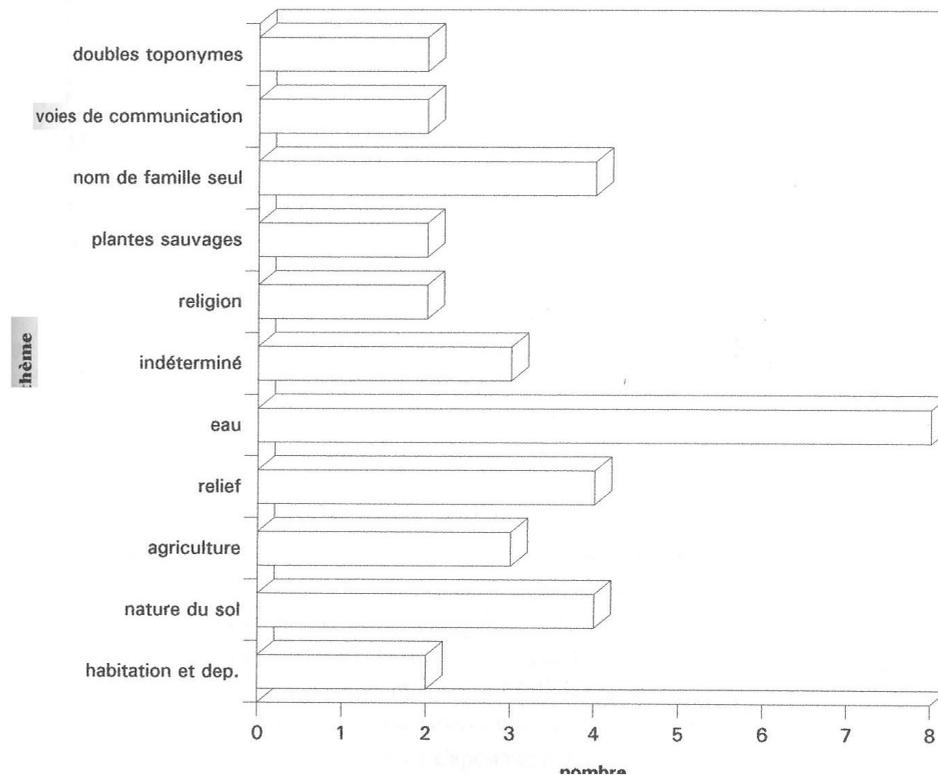
D'un point de vue géographique, les toponymes du terrier se situaient, d'une manière générale et dans la mesure où beaucoup de toponymes étaient inlocalisables, dans le nord et l'est du finage, dans les zones de relief. Ces toponymes des reconnaissances dont on peut connaître leur position, se situent dans le sud ouest de la ville et également dans des zones de plaine intercalées (Viviés ou Nicoules). Peut-on conclure à un résultat des constitutions à la fin du XV^e siècle des grands domaines dont on sait, grâce à le Roy-Ladurie, que ce type même de terroirs est celui situé en plaine à vocation céréalière ?

L'imbrication économie et toponymie trouve toute sa plénitude dans la problématique que pose cette crise du XV^e siècle. Les défrichements et les vastes mises en valeur du Moyen Age central n'ont finalement laissé que peu de traces. Mais le système microtoponymique d'alors était caractérisé par une certaine imperméabilité et une raideur dans les choix étymologiques et morphologiques. Cette décrispation est importante car elle permet l'introduction de nouvelles structures qui viennent renouveler, rajeunir le champ des noms de lieux. Parmi elles, l'apparition et la confirmation postérieure du critère [nom de famille seul] nous paraît essentielle. D'abord parce qu'il nous permet de faire la transition avec la dernière partie mais aussi parce qu'il préfigure un vaste mouvement d'ensemble à l'origine des dernières transformations du champ microtoponymique du finage de Capestang. Et ce ne sont pas des évolutions anecdotiques ou de détail : elles constituent réellement un stimulus déclenchant des changements morphologiques et de structure. Ce stimulus, c'est le remembrement : il fait apparaître à la fois des réalités économiques mais aussi des modifications d'ordre social et même psychologique. Il justifie entièrement son caractère novateur ; ce qui n'est plus étonnant étant donné le lien entre la chose économique et la chose toponymique.

**Répartition des toponymes selon leur classification
(Compoix Forain 1398)**



**Répartition des toponymes selon leur classification
(reconnaisances de l' Hôpital fin XV^e siècle)**



***DERNIER SOUBRESAUT DU CHAMP
MICROTOPYMIQUE,
LE REMEMBREMENT***

Avant d'aborder le vif du sujet, arrêtons-nous un instant sur le document. Chaque partie du travail ci-présent est associée à une ou plusieurs sources et, chacune est mise en relation avec celle qui suit immédiatement ou celle d'après. Cet exercice fut rendu indispensable pour permettre une comparaison qui a servi à plusieurs objectifs : d'abord, pour se plier aux règles de base, il a fallu, autant que possible, remonter le plus loin dans le temps pour visualiser les formes anciennes du toponyme. Mais ce n'est qu'une étape car même si elle est absorbante, elle n'est que très peu utile en soi (mise à part linguistiquement parlant). C'est en effet une étude isolée dont on ne peut extraire beaucoup d'éléments historiques. Les ensembles, à savoir les classements thématiques, permettent de pénétrer au coeur du système toponymique, qui nous amène lui-même à l'histoire de la perception spatiale et de l'occupation du sol. C'est un chemin tortueux, rendu cependant balisé par la possibilité d'une étude des noms de lieux dans leur continuité grâce aux documents. Le **compoix de 1573** est d'une importance stratégique. Il sert de base dans l'étude chronologique. Bien souvent celles-ci partent du **cadastre napoléonien** car c'est vrai qu'il est le dernier témoin d'une situation microtoponymique d'avant la révolution industrielle. Son utilité s'avère alors indéniable car il est utilisé dans la perspective de tentatives de localisation de lieux aujourd'hui disparus. Cependant, les relevés utilisés pour la confection ne sont pas toujours d'une absolue rigueur. Surtout que pour les régions du Midi, les arpenteurs n'étaient pas bien souvent originaires du pays. Ceci constitue réellement un handicap. Ainsi nous arrivons pour Capestang à des situations aussi surprenantes qu'amusantes comme le *ruisseau de Nègue Fèdes* transformé dans le cadastre en *ruisseau de Résine Fèdes*.

En outre, certaines catégories pour des motifs politiques comme les hagiotoponymes, sont écartées le plus possible des minutes cadastrales. Pour toutes ces raisons, le document napoléonien n'est pas apparu fiable pour servir de base dans notre voyage dans le temps.

Le compoix de 1573 est une véritable aubaine, voire bénédiction, car son ancienneté est encore plus importante (donc plus intéressante) et celle-ci ne constitue absolument pas un barrage de lecture. Son caractère complet ne fait aucun doute et sa présentation est elle-même à l'origine de plusieurs remarques.

Dans une étude des compoix du Tarn, Louis Mallet¹ classe en trois catégories les écrits tarnais : ceux en **langue d'oc**, ceux en **français** à peu près correct et ceux en français mais avec une telle proportion de termes et de tournures occitanes qu'il en a fait une catégorie particulière le **franco-occitan** ou **occitano-français**. Nous pensons ici qu'il faut parler d'un français non pas à peu près correct mais assez correct même si bien sûr on rencontre des occitanismes mais qui sont d'une utilisation ciblée sur certains termes comme *carrerria* et quelques mots techniques mais l'expression est française de même que le vocabulaire d'usage. Les abréviations sont communes, facilement reconnaissables : très souvent un **tilde** horizontal pour abrégé un "m" ou un "n" ou encore *den* pour "denier" ou *hrs* pour "hoirs ou hoers". Pour l'anecdote, le scribe, en cas d'oubli, utilisait déjà un astérisque pour le signaler. La première interrogation vient justement de cette pénétration déjà bien en place du français. Avant 1530, il est inconnu dans les documents officiels et sa progression ne débute qu'à partir de 1580. Le cas de Capestang est donc précurseur. S'agirait-il d'une "opération de charme" de la part des autorités locales zélées, on le sait, à l'égard de l'administration centrale ?

¹ J. LE POTTIER, *Compoix et cadastres du Tarn (XIVe-XIXe) étude et catalogue, accompagnés d'un tableau des anciennes mesures*, Conseil Général du Tarn, 1992.

Le compoix se présente sous la forme d'une succession de paragraphes, appelés "**items**" qui décrivent un élément et un seul de propriété sujet à la taille. Et cela pour chaque membre de la communauté soumis à l'impôt. L'item fait en moyenne trois à quatre lignes. La plupart concerne des biens immobiliers. Un compoix est dit **terrier** lorsqu'il ne recense que des biens fonciers (et c'est le cas ici).

L'item immobilier (puisqu'il s'agit de cela pour le compoix de 1530) comprend tout d'abord la **désignation** du lieu par sa **nature** (bâtiment ou parcelle parfois les deux, la maison + le patu par exemple ; dans ce cas, on donne la superficie pour chacun des deux éléments), puis sa **localisation**, d'abord par le **lieu-dit** (nom du terroir ou quartier) puis par ses **confronts**. Ici c'est exclusivement par les parcelles voisines avec le nom des propriétaires et quelquefois un chemin ou un cours d'eau. Certains compoix ne précisent pas de quel côté se trouve l'élément limitant. Ici ce n'est pas le cas ; on sait exactement, à l'aide des points cardinaux exprimés indirectement par le biais des noms des vents (cers, marin, midi, aquilon), la position d'une parcelle par rapport à l'autre.

Vient ensuite la **superficie** de chaque parcelle, exprimée en séterée et sa division le dextre (**1 séterée = 15,89 ares²**), la **canne** pour le bâti et la **canne carrée** uniquement pour les moulins. Le compoix ne précise pas la **qualité** de la parcelle. Grâce à celui de la communauté de la ville de Sérignan en 1776, il est possible d'avoir une idée approximative de la méthode de hiérarchisation qualitative utilisée en 1573 : existait au XVIIIe donc une échelle de trois degrés, bon, moyen, faible. Chacun est lui-même subdivisé en trois autres niveaux afin "de garder plus d'égalité et de proportion dans l'estimation". Le premier degré correspondait à un allivrement de 20 sols par séterées. La première subdivision 18 sols, la deuxième 17 sols, la troisième 16 sols puis venait le deuxième degré "moyen" qui reprenait à 16 sols etc...

Et enfin dernière information : l'**allivrement**. Chaque élément du bien d'un particulier est affecté d'une évaluation théorique, appelée "allivrement" (du nom de la monnaie de compte utilisée, la livre). L'addition pour chaque bien donne l'allivrement total de la personne. L'évaluation théorique correspond au revenu théorique que peut apporter la chose et non à sa valeur marchande. L'allivrement est exprimée en livres, en sous et en deniers (vingt sous dans une livre, douze deniers dans un sou). Quand un même propriétaire soumet à l'impôt plusieurs biens, l'allivrement global est indiqué à la fin de la succession des item. Tout cela pour chaque contribuable dont le nom est indiqué (en gothique d'ailleurs avec un trait beaucoup plus large).

En fin de volume, on trouve une **table des assujettis** qui nous donne les noms dans l'ordre même du compoix, selon vraisemblablement le **quartier d'appartenance**. Celui de Porte esquine, Saisses, Valorie, Saint Just. A cet égard, il faut dire que les taillables inscrits au compoix ne sont pas systématiquement membre de la communauté. Il y a des biens qui appartiennent à des familles ne résidant pas sur le territoire de la communauté où sont situés ces biens. Le compoix fait nettement la différence entre "**manants**" (du latin *manere*, résider) et forains (déjà rencontré en 1398). Les premiers sont ceux qui demeurent dans le consulat concerné. Les seconds (du latin *foras*, hors de), en occitan **las foratas** sont ceux qui habitent dans une autre localité mais qui possèdent des biens dans le finage des manants (des Sérignanais possesseurs à Sauvian par exemple). Certains forains peuvent être domiciliés fort loin de la parcelle pour laquelle ils sont imposables. Les biens peuvent venir d'une dot, d'un héritage mais aussi d'un achat intentionnel, en particulier dans des terroirs spécialisés. Ces forains sont placés à la fin après les manants, classés par lieux de résidence. A la mention "Foratas" se succèdent la liste des forains selon la ville d'origine : Béziers, "Montadi", Colombiers, "Polias" (Poilhes), Puechserguier (Puisserguier), "Creusy" (Cruxy), Ollargue et "Narbonne". Les biterrois et les voisins de Puisserguier semblent apprécier les terroirs capestanais puisque ce sont eux les plus présents parmi les foratas.

² source E. VIALES

Pourquoi cette présentation de document aussi fouillée, semble s'imposer cette question ? Les autres n'en ont pas bénéficié ? Tout d'abord c'est une faveur due à son rang dirait-on car le compoix est au centre du dispositif et de la méthodologie. Il est normal alors de s'attarder un peu plus sur lui. Il bénéficie d'un accès très favorable. S'intéresser à la façon dont est rédigé ce genre de document constitue également un élément dans l'étude de la perception de l'espace à cette époque. La disposition du document n'est pas laissée au hasard ; elle démontre une certaine hiérarchisation dans les préoccupations exprimées. Le terrier préférerait ne pas dissocier le lieu-dit du castrum. C'était un choix et non une coïncidence. Et les choix sont toujours commandés par des motivations. Les étudier, en démontrer le principe, c'est une partie du problème résolu.

1 - In fine, une période de mise en place du champ microtoponymique actuel antérieure au XVI^e siècle

a) Les deux âges du champ microtoponymique

Le compoix de 1573 est d'autant plus intéressant qu'il permet l'élaboration de données chiffrées. Grâce à sa précision, notamment en ce qui concerne la superficie, le chiffre, qui est à bien des égards enrichissant, fait une remarquable apparition. Et justement, faisons-les parler. Ils viennent appuyer l'utilisation de ce compoix comme base chronologique. Comment savoir si une source microtoponymique d'âge ancien est complète ? La première étape est d'abord de visualiser la situation actuelle par rapport à celle de la source en question. Il faut arriver à un pourcentage de **permanences chronologiques** satisfaisant. Plus celui-ci est important et avancé dans le temps, plus la source est intéressante. Or sur 85 toponymes, en tant que noms de quartiers, que compte le compoix de 1573, 51 se conservent jusqu'à nos jours, soit 60 %, soit trois noms sur cinq sont encore d'actualité. C'est probablement le meilleur rapport que l'on puisse obtenir pour un siècle aussi précoce. Peut être y-a-t-il d'autres sources aussi complètes avant mais certainement pas en quantité appréciable, et sans aucun doute ne doivent-elles pas remonter beaucoup plus loin. Cette efficacité microtoponymique du compoix contraste ; elle prouve bien le caractère public du document. Les autorités se sont véritablement livrées à un travail de fourmi, ce qui lui donne toute sa précision dont on se régale aujourd'hui. Ils ont procédé à un enregistrement minutieux de tous les noms de terroirs du finage, tellement pointilleux qu'on peut s'interroger sur leur définition d'un quartier. Cela pose le problème de **l'échelle** qui semble pour certains cas diminuée. Ce compoix est un aboutissement du long effort dans ce souci de précision toujours plus fine qui démontre une capacité jamais ininterrompue à hiérarchiser le territoire.

Ces 60 % de conservation sur quatre siècles, rappelons-le, alors que pour les précédentes sources, l'étude n'était réalisée que sur deux siècles tout au plus, voire moins, équivaut à dire que la majeure partie du champ toponymique moderne trouve ses **origines** au moins dès le XVIe siècle mais nous allons voir que c'est un peu plus compliqué.

Mais on peut dire d'ores-et-déjà que les noms de lieux-dits modernes de Capestang trouvent leur **stabilité** au cours du XVIe siècle. Les changements qui interviendront (car il y en a eu et c'est normal en quatre siècles) plus tard sont essentiellement des **mutations toponymiques** qui ne concernent que le nom et pas le terroir, mis à part les créations dues aux assèchements de l'étang, ou à la construction du Canal du Midi (Canal Royal, au XVIIe siècle) ou tout simplement au **Temps**.

Mais ce XVIe siècle n'est que stabilisation. La période de mise en place se fait tout au long du Moyen Age et la crise intervenant à la fin de cette période vient, un peu comme un phénomène malthusien, éliminer les plus faibles. Ceux-là sont ceux dont l'assise foncière ne fut pas suffisamment solide et ceux qui n'ont bénéficié d'une avance dans leur morphologie (les deux caractéristiques sont liées). Si l'on fait des études comparées à l'aide des chiffres (qui doivent toujours être nuancés par des insuffisances d'information), on s'aperçoit que "le beau siècle languedocien", le XVIe en l'occurrence, n'est pas d'un point de vue toponymique très innovant. Il stabilise les noms de lieux mais c'est tout. En effet 62,75 % des conservations du compoix datent d'avant le XVIe siècle. L'heure n'est plus aux changements. Il faut profiter de la relative impression de la stabilisation des conditions économiques. Les deux siècles précédents se sont chargés d'assembler, d'innover, de défaire ; ils apparaissent même maintenant presque turbulents par rapport au XVIe siècle. Au risque de plagier l'énigme du Sphinx proposée à Oedipe, le champ microtoponymique du finage de Capestang, comme les autres probablement, connaît **plusieurs âges** : le XIVe et le XVe siècles pourraient être associés à l'adolescence et le XVIe siècle, le début de l'âge adulte.

Les chiffres viennent confirmer cette métaphore : 59,37 % des conservations post-compoix de création antérieure à celui-ci sont du XIVe siècle ou avant et ipsofacto 40,63 % sont du XVe siècle. Ce siècle se présente donc comme le dernier qui connaît des changements importants, certainement en relation avec la crise qui secoue la fin du Moyen Age. La **période décisive**, où tout se met en place, c'est quand même le XIIIe et le XIVe siècle. Malgré son caractère irrégulier, le champ microtoponymique du Moyen Age central n'est pas aussi fou qu'il en a l'air. Il pose **les bases** des noms de lieux modernes. C'est la grande surprise de ces chiffres : les caractères avant-gardistes du terrier sont ceux en vérité qui composeront le champ toponymique postérieur. Il y a plusieurs raisons à cela : nous privilégierons celle qui utilise la morphologie du nom car elle permet de lier deux explications, à savoir la relation ^{qu'il} existe entre l'importance réelle du terroir ainsi que celle qu'on veut lui donner et la forme de son nom. La disparition du toponyme complexe à structure multiple en est la parfaite illustration. Ont résisté les toponymes du terrier qui ont bénéficié d'une technique qui sera celle utilisée postérieurement. Ces noms ne furent pas donnés à n'importe quel terroir, seulement à ceux dont on avait conscience de ~~leur~~ importance économique. Le toponyme unicellulaire sera la règle par la suite mais au départ leur attribution est une preuve d'une réelle capacité à hiérarchiser l'espace selon les intérêts de la population.

b) Les créations du compoix des toponymes temporaires ?

Même si ce compoix stabilise définitivement les toponymes antérieurs, il n'empêche pas la créativité. Mais nous nous sommes interrogés sur sa valeur. En effet, les nouveautés proprement dites ont plutôt tendance à disparaître assez rapidement. Elles font malgré tout apparaître une **confirmation** de ce qu'on avait déjà observé dans les créations des reconnaissances, à savoir une augmentation en valeur constante des thèmes [nature du sol] ; [plantes sauvages] et surtout [nom de famille seul].

Le mouvement de remembrement entamé dès la seconde moitié du XVI^e siècle se poursuit à une allure plus élevée. Dans la mesure où ces noms de famille sont les révélateurs de **ces remembrements** de la fin du XVI^e siècle, le XVII^e amplifie toutes ces restructurations foncières (19,5 % des créations du compoix). Nous verrons un peu plus tard comment un individu peut donner son nom à un terroir. L'eau reste - et à toujours été - un thème très utilisé. Est-ce par sa rareté et donc son importance qu'elle apparaît aux yeux de la population comme un repère spatial de choix ? Nous avons remarqué que les noms de fontaine avaient subi de nombreuses disparitions. Seules les fontaines qui semblent avoir été toujours productives ont gardé leur pouvoir de repère géographique comme *Fonclaire*. Mais ce microtoponyme fait un peu figure de cas isolé car la majorité qui compose cette catégorie est constituée d'hydromyme, synonyme de terroirs de rivage ou de plans d'eau.

Le cas du thème [plantes sauvages] est très intéressant. Nous l'avons mis en relation avec les défrichements tardifs, dont parle le Roy-Ladurie¹. Il semble en effet qu'on ait repris des **déboisements**, des débroussaillages, devrait-on dire, avec la reprise de la démographie à partir de la seconde moitié du XVI^e siècle. Ils sont quoiqu'il en soit de taille réduite. Pour un complément de revenu, la population a défriché au maximum des possibilités ; ce qui donne des petits terroirs grappillés vu l'état avancé, voire achevé du déboisement au XVII^e siècle. Il est curieux de remarquer que la taille moyenne des terroirs qui disparaissent est très petite (9,14 hectares). Ces disparitions soudaines seraient-elles le résultat des défrichements tardifs qui se seraient attaqués à des endroits jamais mis en valeur ou rendus à la friche, à la plante sauvage ? On ne peut plus gagner sur la friche des domaines entiers ; plus question de gagner du terrain sur la silva puisqu'elle n'existe plus.

¹ E. LE ROY LADURIE, *Paysages du Languedoc*, Paris, Flammarion 1969.

Or il se trouve que parmi les toponymes rattachés au thème [plantes sauvages], il y a une majorité de noms de plantes broussailleuses comme *les Cardons*, de *cardon* "lieu planté de cardère" probablement une plante dont on se servait dans le cardage de la laine. Le *cardone*, ou chardon (et aussi artichaut) est une espèce du genre *Carduus*, avec tiges et feuilles épineuses² ou *les Carosses* dont il faudrait peut être rattacher l'origine à un toponyme repéré par E. Nègre³, *Garossa* "légume du genre vesce". Il se peut que ces défrichements tardifs se soient exercés sur des endroits limités dans l'espace où la friche est de nature broussailleuse faite d'arbustes et d'herbes.

Surtout que sur 43 créations du compoix, 55,81 % disparaissent après lui (malgré cinq mutations toponymiques). Comment expliquer cette faible espérance de vie pour ces nouveautés ? Ce pourcentage de perte est grosso modo, le même que celui des disparitions post-terrier plus de deux siècles auparavant. Certes cinq de ces disparitions ne sont pas des disparitions de terroir mais de toponymes (changement de nom). Ce qui porte quand même à dix-neuf disparitions, autant que de conservations : un toponyme sur deux parmi ceux créés en 1573 ou avant disparaît après le compoix. Comment expliquer tout cela ? Peut-être en étudiant les étymologies des noms disparus. Le thème [plantes sauvages] dominant, certes pas outrageusement, ces abandons. L'autre caractéristique de ces évolutions réside dans la faiblesse de la taille moyenne des terroirs qui s'évanouissent (9,14 ha). La cause est peut-être un combiné de ces deux hypothèses : par la superficie et l'étymologie des noms de lieux délaissés.

² L. BALMAYER, "Nom de plantes dans la toponymie romane du catalan et du Languedocien", in *Mélanges de Philologie et de toponymie romanes offerts à Henri Guittet*, Perpignan, 1981 (pp. 213-231)

³ E. NEGRE, *Toponymie du canton de Rabastens*, Toulouse 1981 (2^{ème} éd.) Paris : d'Arthey 1^{ère} éd. 1959.

Ces défrichements tardifs sont de la nature suivante : ce sont essentiellement des mises en valeur de petite taille, comme une sorte de grignotage sur ce qui peut l'être, sur des terres où régnaient l'herbe sauvage sous forme broussailleuse et l'arbuste. Il se dégage de ces toponymes qui disparaissent une impression de **temporaire**, de plus artificiel encore, un peu comme si l'on s'était dépêché pour parer au plus pressé. Et l'on retrouve une certaine **banalité toponymique** qui n'a plus les mêmes formes qu'aux XIII^e ou XIV^e siècles avec des noms tels que *La Combe* (occ. *comba* "petite vallée") ou *La Périère* de l'occitan *peirièra* "carrière" ou "amas de pierres". Ce sont des toponymes, très banals, sans lien affectif avec ses utilisateurs. On les trouve un peu partout dans le département. Il semble pour certains toponymes qu'ils ont été créés spécialement "pour l'occasion". Beaucoup paraissent très ponctuels, presque provisoires tellement ils manquent d'originalité. Nés de ces défrichements tardifs, ils disparaissent comme ils étaient apparus avec le retour de l'inutilité économique. Probablement que ces terroirs servaient d'appoint, de complément de revenus. Leur exploitation devait être quelque peu négligée, sur des terres d'une qualité pédologique assez faible vraisemblablement.

On peut également évoquer une autre explication à disparition de bon nombre de noms nouveaux du compoix. Elle nous amène à réfléchir sur la définition d'un quartier au XVI^e siècle. Certains toponymes semblent être le produit d'un **raccourcissement de l'échelle** : ils ne sont pas en général des terroirs à proprement parlé, tout juste un rassemblement assez homogène de quelques parcelles. D'ailleurs, la population fait assez bien la différence car elle ne procède pas pour ceux-là à des créations pures.

C'est notamment le cas de tous les toponymes qui sont avant tout des hydronymes : ils servent à désigner probablement les terroirs de rivage mais la population prouve sa clairvoyance car pour ce genre de quartiers, elle utilise un nom dont le pouvoir de suggestion spatiale est plus fort. C'est ainsi que l'on retrouve en tant que noms de tènement beaucoup de noms de cours d'eau aujourd'hui (*Lirou*, *ruisseau de Fouillans*...etc) ou des noms d'élément remarquable du paysage (*La Madeleine* du nom du cimetière ou *Le Thou* aujourd'hui nom d'un pech). On retrouve alors une technique vieille de plusieurs siècles, à savoir la préférence pour une **valeur sûre**. Beaucoup de ces rassemblements de parcelles souffrent d'un toponyme sans spécificité, c'est-à-dire un toponyme qui sert à désigner deux éléments en même temps. Cette absence d'originalité pour ceux-là n'est plus à relier au XVI^e siècle, à la faiblesse de l'emprise spatiale de l'homme, comme aux temps de la microtoponyme primitive. Elle traduit simplement une **hiérarchisation des terroirs** qui ne méritent pas tous, en fonction de leur importance économique, un toponyme original. Les habitants savent manifestement faire la différence entre un tènement à part entière et quelques terres gagnées et dont le rattachement, du point de vue toponymique, à un ruisseau ou autre souligne le caractère secondaire.

L'exemple des *Capestaignes* est très significatif. Ici, il n'y a pas d'équivoque sur l'étymologie. On ne peut pas parler d'un terroir indépendant. Il est tellement lié à la ville vraisemblablement qu'il en a pris le nom. Est-ce que l'on peut parler de terroir pour ce cas-ci ? Ne serait-il pas plutôt une dépendance, le réservoir agricole de la ville ? Celle-ci a encore au XVI^e siècle largement un aspect rural. Ce terroir ne pourrait-il pas être son prolongement rural ? Est-ce que c'est sa situation géographique, à savoir sa proximité de la ville qui aurait pu donner le nom à ce lieu ?

Ce "terroir" a probablement toujours existé mais c'est peut-être la première fois que les pouvoirs publics ressentent la nécessité de nommer cet emplacement. Pour des raisons de commodité et en relation avec les propos de ci-dessus, ils auraient alors choisi la solution la plus simple : utiliser le nom du pôle urbain en prenant soin d'employer le pluriel comme pour souligner à la fois la proximité mais aussi le caractère rural (et donc non urbain) de ce lieu.

Il reste à évoquer le cas étrange du terroir du *Fesc* dont l'étymologie suggère le sens de "péage, poste de contrôle". Mais ce n'est pas le plus important ici. Ce tènement, un des plus grands du finage avec 131,6 ha, disparaît curieusement (la dernière mention selon nos sources remonte à 1697 grâce à Emile Viales). Cette disparition amène à nous interroger sur ce processus. Nous avons vu pour quelques cas que c'était un mouvement progressif. Nous avons vu également, avec ce cas d'ailleurs, qu'un terroir très bien exploité pouvait malgré tout disparaître. Pourtant, tous les quartiers dont la superficie dépasse les 100 ha à l'époque du compoix ont subsisté jusqu'à aujourd'hui. Le Fesc est très important mais il n'a pas la charge d'avoir le statut de métairie ou **grange**. C'est peut être la différence et l'explication de son oubli. Malgré tout, nous pensons que ce terroir a dû subir une transformation de son nom. Ce statut de métairie est incontestablement une garantie de permanence du terroir mais pas de survivance toponymique car ces granges subissent, les premières, les effets des remembrements ; elles sont le principal cadre des regroupements fonciers qui vont donner, nous allons le voir, à de très intéressants phénomènes de substitution toponymique.

2 - L'excessif, un nouveau facteur toponymique

a) La grange, reflet toponymique du remembrement.

Pour permettre la création toponymique, il faut qu'il y ait un choc psychologique. Il faut faire naître dans les esprits une rédaction émotive qui sera à l'origine du nouveau nom ou d'une nouvelle technique toponymique.

Nous avons défini le remembrement comme un stimulus, c'est-à-dire l'action extérieure qui permet de faire évoluer une structure. *Le Viala* est un terroir important dans notre étude. Il fut très certainement le site d'un domaine gallo-romain, d'une villa ou *fundus*. Le terme villa est encore aujourd'hui l'objet de débats passionnés entre spécialistes. Ici cela semble être plus clair : le site fut probablement particulièrement privilégié par les générations. Villa au sens de <<hameau, village>> prendrait toute sa signification. Ce qui est sûr, c'est que, à défaut d'être un village, *le Viala* a été vraisemblablement au Moyen-Age un centre important d'activité humaine. Le compoix précise qu'il y a avait déjà en 1573 des bâtiments. Le Viala devait constituer un pôle d'habitation assez important en mesure avec le poids du lieu-dit sur le finage de Capestang, qui était incontestablement un pilier dans l'économie locale voire un des satellites d'habitations si ce n'est le principal aux environs de Capestang. Et on comprend mieux l'organisation du finage : autour de la ville, un territoire agricole, pas beaucoup moins important qu'aujourd'hui semble-t-il, divisé en plusieurs zones, elles mêmes subdivisées en plusieurs terroirs. Chaque zone s'appuyait sur un tènement "pilote" qui faisaient office de locomotive, pilier de l'organisation spatiale de la zone. On trouve ainsi tout autour de Capestang, des terroirs plus importants que les autres par leur taille, par leur contribution dans la production agricole totale. Les terroirs portent dans l'intitulé de leur toponyme le terme "**grange**".

Celle-ci se trouve systématiquement aux marges du finage. Seraient-elles les héritières des manses médiévaux, instruments privilégiés de la colonisation des extrémités du territoire agricole ? Le compoix démontre qu'il y a deux garanties pour permettre la survivance chronologique : la taille et l'appellation grange, pas toujours liées nous allons le voir. Ce qui ne veut pas dire que les microtoponymes qui ne rentrent pas dans ce schéma, sont condamnés à disparaître ; cela signifie que ceux y correspondent ont toutes les chances de perdurer. D'ailleurs, on peut lier la grange du XVI^e siècle au statut de la ferme aujourd'hui. Sa définition selon le compoix ne comporte pas toujours le sens d'habitation mais elle constitue l'élément de base dans l'organisation du finage. L'espace est maîtrisé, hiérarchisé, et l'intitulé du toponyme n'en n'est que le reflet. Nous avons vu qu'il existait une sorte de "**hiérarchisation toponymique**". Certes hiérarchiser deux toponymes n'est pas chose facile mais certains, plus que d'autres apparaissent plus stables, moins sujet aux évolutions. Ceux-là correspondent à des terroirs importants dans le finage. Ainsi à travers la microtoponymie, qui apparaît de plus en plus comme une traduction concrète **d'une utilisation hiérarchisée de l'espace**, le paysan, la société paysanne nous montre ses pôles d'intérêt, et démontre ses capacités à ordonner son territoire en fonction de l'importance productive de chaque terroir.

Le terme "grange" dans la morphologie et l'intitulé du toponyme prend avec le Viala tout son sens. D'abord, c'est un grand domaine de plus de 60 hectares où le champ domine à 94,5 %, la superficie cultivée. Il va de soi qu'il constitue une autre "usine à blé" du finage. Ce qui caractérise une grange, c'est sa taille souvent grosse mais pas systématiquement.

La grange dite de l'*Hospitalet* aujourd'hui le lieu-dit *l'Espitalet* n'est pas extrêmement grande, 28,2 hectares mais la superficie est d'un seul tenant, le remembrement est achevé (à moins qu'il n'ait fallu jamais l'effectuer, ce terroir fut peut-être une réserve seigneuriale rachetée en un seul bloc). La grange est souvent synonyme de grand terroir, voire moyen, mais toujours sans éparpillement de la propriété. Elle est au centre (pas géographique forcément) d'un domaine souvent très grand mais surtout remembré à l'extrême, au centre d'un domaine caractérisé par son aspect massif. On peut la comparer aux métairies d'aujourd'hui : des bâtiments d'exploitation et d'habitations pour la mise en valeur d'un vaste domaine. La grange est donc à la fois une unité de **production** et de **stockage**, voire d'habitat. Chaque toponyme comportant le terme "grange" que nous avons étudié, ne comportait pas plus de deux ou trois, avec un plus gros parmi eux. C'est la situation que l'on retrouve pour le Viala : ce schéma est tellement exact qu'il en devient presque une caricature puisque 95,5 % du domaine sont entre les mains d'un seul propriétaires, le chapitre St Nazaire de Béziers. Autant dire que les deux autres propriétaires font figure d'intrus dont les biens vont bientôt être absorbés rapidement. Le chapitre a déjà commencé sa politique de remembrement des terres dont seuls, précise Le Roy Ladurie, à cette époque, les gros propriétaires (et le chapitre en est un) ~~en~~ sont capables financièrement. Les chanoines ont même décidé de concentrer leurs investissements dans une zone particulière du finage, au sud, de part et d'autre de l'étang, puisque grâce à M. de Dainville, nous savons que *Gabian* (qui se trouve sur la rive occidentale de l'étang, en face du *Viala* deviendra propriété du Chapitre.

La grange est un gage à 100 % presque (s'il n'y avait pas eu mutation pour certains cas) de survie toponymique. Cette conservation traduit bien ici l'importance de ces centres d'exploitation. La grange, habitation médiocre, stricto sensu, signifie bien plus : elle est le symbole de tout un système agricole bien organisé et hiérarchisé. C'est assez remarquable : ce remembrement marque profondément les esprits. Le terme "grange" dans la toponymie est une **manifestation de cet étonnement** de la population vis-à-vis de ces grands domaines qui sont en train de se constituer. Ce qui laisse à penser que cette même population, habituée semble-t-il à la petite ou moyenne propriété, grande perdante du remembrement, est fortement impressionnée et la grange apparaît comme une marque de prestige toponymique. Elles ne perdent que très rarement leur nom initial et quand cela arrive, ce n'est jamais une disparition mais une transformation ou plutôt un échange.

Cela constitue une preuve supplémentaire ^d au fait qu'en microtoponymie, le terroir et son nom sont étroitement liés. Cette appellation "grange" est donc le reflet toponymique du remembrement.

Certains terroirs ont le statut de grange mais n'en ont pas le titre. A *Sericate*, *Sélicate* aujourd'hui 73 % de l'allivrement total du seigneur de Sallèles provient de ce terroir. D'ailleurs, une fois de plus, le compoix parle à propos de ce propriétaire et de ses biens d'une grange. Mais le cas de figure change. Ce terme ne transparaît pas dans l'intitulé du toponyme du terroir. La grange prend uniquement le nom du propriétaire, comme celle du noble Jean du Vernet qui se trouve à la *plane St Pierre*, une autre usine à blé du finage. La grange dans ces cas-là se définit mieux par la proportion toujours élevée de la taille des propriétés du même personnage dans la superficie totale du terroir.

Ce type de grange, en tant qu'appellation, traduit un état avancé du remembrement mais inachevé. Quand un propriétaire arrive à rassembler au moins la moitié de son allivrement total dans un même terroir, ses possessions dans celui-ci sont désignées sous le nom générique de grange accompagné du nom du propriétaire. Le terme n'a alors pas assez de pouvoir de désignation du fait même du caractère inachevé du remembrement du terroir en question, il est limité à la part territoriale d'un des propriétaires. Même si, en 1573, le terroir du *Réal* ne bénéficie pas de "l'honneur" de posséder le qualificatif "grange", celle qui existe à l'intérieur marque tout de même le réseau routier : il y a une *route de la grange du Réal dite du Longuet*. Les granges d'importance moindre se retrouvent malgré tout sur la route de la grange du Vernet ou des Canacs ou des Esclavaires. C'est presque une compensation, une traduction en tous cas une certaine notoriété acquise grâce aux efforts de remembrement.

Dans ces granges (nous parlons ici des deux catégories) principal et premier cadre du remembrement, se distinguent des parcelles d'une taille remarquable, due justement aux regroupements fonciers. Ces parcelles extraordinairement grandes peuvent être définies sous deux termes différents : **camp** ou **condamine**. Par exemple, au lieu-dit *La Bastide Vieille* existait en 1573 qu'une seule parcelle, spectacle d'un remembrement achevé, de 126 hectares, une condamine qui a en commun avec la définition du XIIe siècle la taille et la production céréalière. Pourquoi alors ne pas avoir utilisé le terme camp, car on peut dire qu'il y a toujours des différences de taille qui pourraient expliquer l'utilisation de l'un ou l'autre terme. A la grange *du Villa (Viala)*, des camps font 24 hectares, 26 hectares. Certes on est loin des 126 ha de la Bastide Vieille mais beaucoup de condamines ont des tailles comparables aux camps du Viala.

Qu'elle est la différence entre un camp et une condamine ? La réponse est certainement à rechercher dans le problème de la taille mais elle n'explique pas tout. La condamine est peut-être une parcelle d'un seul tenant, plusieurs parcelles qu'on aurait réuni pour n'en faire qu'une. Autre exemple pour essayer de saisir toutes les nuances : *la grange de Fourcade*, grande de 43,7 hectares et composée de deux parcelles, une condamine de 146 sétérées et un camp de 128 sétérées. La première est nommée condamine, elle n'est pourtant pas beaucoup plus grande. Mais si l'on compare les deux allivements, on s'aperçoit que celui de la condamine est anormalement plus élevé que le camp. Certes il y a 18 sétérées d'écart mais elles ne justifient pas les quatre livres deux sous et un denier de différence entre les deux allivements. Il y a donc un autre critère que celui de la taille et c'est celui-ci qui est à l'origine de l'appellation "condamine". C'est probablement un critère de **qualité du sol**. Un champ est donc appelé une condamine lorsqu'il atteint une taille minimale et lorsque sa qualité pédologique est suffisamment élevée.

b) Les mutations toponymiques et le surnom.

Outre cette mise à l'écart progressive des petits et moyens propriétaires, processus normal dans la logique du remembrement, il y a une chose qui marque encore plus les esprits : l'avantage et l'intérêt principal du remembrement réside dans la possibilité de regrouper les parcelles pour en faire qu'une dont la taille est à l'origine de ce trouble parmi la population. C'est un phénomène exclusivement **de plaine**. Le remembrement s'est exercé d'abord dans les zones de **production céréalière** car il est plus facile de procéder à des regroupements dans des endroits qui tolèrent de longues et larges parcelles.

De plus, le blé est source de garanties de profits correctes. Le remembrement va donc venir bouleverser la configuration foncière et le toponyme du sud et de l'est du finage de Capestang et délaissé un moment le nord, la zone oléicole du territoire. Cela ne va pas sans être sans conséquence : on retrouve une taille moyenne des parcelles supérieures ou égales à deux hectares dans les zones céréalières et sous cette barre dans le nord où l'olivier est cultivé par petits lots. Il n'est pas étonnant alors de constater un phénomène des plus intéressants dans les terroirs céréaliers. Le remembrement se traduit pas l'existence de quelques parcelles, tellement grandes et tellement contrastante dans la perception de l'espace et de la propriété, qu'elles reçoivent un nom que nous avons appelé **surnom**. Ce dernier a déjà été rencontré mais il procédait d'une réduction du champ d'action. La situation inverse existe aussi et nous allons en voir quelques exemples.

Au *Viala*, seulement deux parcelles constituent 80 % de la superficie totale du terroir, c'est considérable. Et l'on voit que toutes les parcelles ne reçoivent pas de surnom. Il y a des conditions à remplir (qui ne garantissent pas obligatoirement l'obtention d'un surnom) : seules les parcelles le plus remarquables, celles qui sortent de l'ordinaire en disposent (et encore ce n'est pas le cas de toutes). Ce sont celles en fait qui atteignent un seuil minimal de grandeur qui n'est pas le même suivant le type de culture (il est plus bas pour l'olivette que pour le camp). **L'excessif constitue un facteur toponymique.** L'une de ces parcelles va devenir à elle seule un nouveau terroir et son nom qui n'était alors qu'un sous-microtoponyme, un surnom, un toponyme à part entière, à vocation publique. Aujourd'hui, au nord du *Viala* se trouve un autre terroir *La Gante*. Au XVI^e siècle, c'était le nom d'une des deux énormes parcelles qui constituait avec d'autres le terroir du *Viala*.

Une parcelle est devenue terroir indépendant et son surnom un toponyme. Cette parcelle, grande de 24 hectares, était appelée *le grand camp de la Gante* (ganto = vie sauvage selon M. Derruau) du nom de l'étang de la Gante mentionnée en même temps que ce surnom (aujourd'hui disparu). Cette évolution est phénomène toponymique extraordinaire : tout d'abord, une parcelle du fait de sa taille (qui est parfois supérieure à elle seule à un terroir classique) a peu à peu réussi à s'extirper du terroir, à en sortir pour former un terroir et par conséquent son surnom s'est peu à peu introduit dans le champ microtoponymique. Etant donné l'impact psychologique que provoquent le remembrement et les excessives parcelles qui l'accompagnent, la population s'est manifestement pas habituée au gigantisme. Autrement dit la moyenne et petite propriétés sont les schémas classiques et une parcelle de plus de 20 hectares, aujourd'hui petite, est anormale. Cette marginalité est assez suffisante pour devenir un point de repère géographique ; cette anomalie porte un nom et devient par conséquent un moyen supplémentaire d'ordonner l'espace.

Le terroir du *Trémous* va permettre de mettre en évidence une deuxième évolution possible par le surnom. Nous venons de voir une séparation, un terroir qui a donné naissance à deux. nous allons avec cet exemple **phénomène d'assimilation** par le surnom. Monsieur de Sorgues possédait une olivette qui est selon nos observations la plus vaste de tout le compoix ! Sa surface égale celle de certains vastes champs qu'on peut trouver dans le sud ou l'est du finage. 93 sétérées soit 14,85 hectares. Jamais on ne trouve une aussi grande surface d'oliviers car celui-ci est cultivé sous forme de petites lots, de petites parcelles bien réparties sur tout le finage, plus particulièrement dans le nord sur les coteaux des pechs. Mais ici, la taille est extraordinairement grande presque surréaliste.

Cette surface consacrée à l'olivier a certainement dû impressionner la population, à tel point qu'ils ont surnommé cette parcelle *le Bosc*. 14,85 de bois devaient certainement faire une tâche verte dans le paysage (ce qui en dit long sur l'avancement voire l'achèvement des défrichements dans cette région). La forêt devait être presque éliminée pour que la population dénomme cet espace, le Bosc ou le Bois. Cette multitude d'arbres a dû être assez importante dans la perception de l'espace des paysans pour provoquer **une mutation toponymique** : le terroir, certainement défriché de ces arbres primitifs (le tremble pour laisser à une autre espèce, l'olivier. Le surnom de la parcelle qui finalement était le meilleur symbole du terroir a peu à peu remplacé le toponyme primitif. Cet exemple est l'illustration parfaite d'un phénomène typique en microtoponymie : celle-ci, moins figée que la macrotoponymie, est sensible aux **bouleversements du paysage**. Les paysans ont traduit leur vision de l'espace dans la toponymie ; en substituant *Le Bosc à Trémous*, ils n'ont fait que mieux correspondre leur perception du paysage à la toponymie. Ce qui vient confirmer que la microtoponymie est susceptible, jusqu'à une certaine époque, de se transformer car elle est le reflet d'une vision de l'espace par une communauté. En outre, le paysage se transforme au fil du temps, le Bosc en est la preuve flagrante.

La grange du Bosc n'a aucun rapport avec le terroir du Bosc situé au nord de Capestang. Cette grange était incluse dans le domaine de Thessan. Tout près de l'endroit où se trouvait l'église St Jean de Thessan, se trouve aujourd'hui *la métairie du Bosc*. Nous aurions donc affaire à un nouveau cas d'assimilation par le bas puisque cette grange n'était qu'une composante du domaine. Il y aurait séparation en deux terroirs très proches et absorption de toponyme primitif puisque dès 1705 on parle de la métairie du Bosc pour cet endroit (Thessan n'est plus qu'un vague souvenir entretenu par l'existence jusqu'au XVIIIe siècle d'une église rurale).

Ce cas là se distingue du précédent car, vu le caractère important de l'élément absorbant, une grange, nous pensons qu'il y a eu séparation avant remplacement. C'est au départ le même phénomène que la Gante sauf s'il n'y a pas eu concurrence puis disparition de l'un des deux toponymes. Un peu comme à *Baissan* où l'immensité du domaine a pu permettre une amputation pour la création d'un nouveau terrain, à savoir *La Grangette*. Le cas du domaine du *Longuet* est un peu différent : en 1573, Réal et Longuet sont encore confondus, même s'il existe une certaine hiérarchie entre les deux puisque la mention désigne ce domaine par *la grange du Réal dite du Longuet*. Longuet est alors plus le nom d'un ruisseau peut être celui qui sert d'étymologie à Réal (occ *rial* "ruisseau"). Le surnom d'origine hydronymique va dans le futur éclipser peu à peu le nom primitif puisqu'aujourd'hui on trouve *la ferme du Longuet*, le Réal étant relégué au second rang. Ici il n'y a pas eu remplacement mais séparation avec un processus de **renversement de la hiérarchie** : le surnom est devenu toponyme de tènement puis toponyme dominant.

Dernier élément pour prouver la valeur de ces surnoms : nous avons trouvé, à plusieurs reprises, pour qualifier une parcelle des noms comme *les Trois rangées* ou *clairette* (qui est une variété de cépage). Non seulement, ces surnoms sont étymologiquement intéressants mais ils nous renseignent également sur les méthodes de production et sur les types viticoles au XVIe siècle (même si les reconnaissances signalaient déjà la culture du muscat).

3 - Remembrement et anthroponymie

a) La mutation à caractère éponyme.

Nous entrons ici dans la seconde période faste de l'éponymie, celle de la **personnalisation toponymique** qui survient avec le triomphe du remembrement, lorsque les conditions économiques le permettent. C'est une forme d'utilisation du nom de famille qui se met en place dès la XV^e siècle. La personnalisation du Moyen Âge cantal reflète bien le système féodal où le seigneur détient tous les droits y compris celui de la postérité (car c'est bien cela qui anime peut-être indirectement ces éponymes, symboles de la puissance et du prestige de la classe nobiliaire). Avec le remembrement ce n'est plus le prestige lié au rang qui prévaut seulement ; entre en ligne de compte un phénomène nouveau la **puissance économique** d'un personnage (pas forcément une caractéristique noble au XVI^e siècle). Dans les deux cas la personnalisation toponymique apparaît comme le reflet du prestige d'un individu. Le regroupement des terres va venir bouleverser la microtoponymie du sud et de l'est du finage. Les instigateurs de ces mouvements vont être à l'origine d'une nouvelle technique mais surtout d'une nouvelle forme de l'éponymie que l'on pourrait comparer à l'utilisation antique : le nom brut est conservé et complété d'ajouts pour lui donner une morphologie de nom de lieu.

Les mutations toponymiques font bel et bien partie du chapitre de l'éponymie mais le rapport entre les deux n'est peut-être pas évident à première vue. La fin du XV^e siècle et plus particulièrement, la deuxième moitié du XV^e pour être plus large est marquée par le début de la constitution de grands domaines au détriment de la moyenne propriété mise à mal par la crise de fin du Moyen Âge, et à l'initiative des plus gros propriétaires, les latifundiaires, seuls capables de fournir les investissements financiers nécessaires à ces regroupements de terre.

Ces restructurations foncières ont donné naissance à **l'anthroponymie**, une technique, débarrassée des compléments, qui s'émancipe en adoptant une forme unicellulaire. Ces nouvelles formes sont véritablement le signe de l'importance qu'ont revêtu ces remembrements dans le paysage et dans les esprits de la population (car il ne faut jamais oublier ce principe de base, surtout quand on essaye de déceler ces mutations). Ce phénomène a engendré une telle surprise que c'est le nom brut associé souvent à des suffixes et un article qui a été choisi comme point de repère (c'est bien là la fonction principale d'un nom, qu'il soit de lieu ou d'un individu : il sert à la distinction). La grande nouveauté du remembrement est celle qui permet à un nom seul de pouvoir structurer un espace donné : le seul nom de famille suffit à caractériser le lieu. L'initiateur de ces nouvelles parcelles si vastes aux yeux du monde jouit alors d'une si grande renommée que son nom apparaît tout naturellement comme le meilleur moyen, d'une part de rendre compte de ce prestige et d'autre part de dénommer le lieu ou s'est exercé ce processus de regroupement.

Parmi les sept mutations toponymiques repérées et intervenant après le compoix (probablement au XVII^e siècle), trois sont au profit d'un éponyme. Ces trois sont les plus significatifs de ces changements de techniques qui surviennent dès la fin du XV^e siècle. Ils seront les principales transformations post XVII^e siècle, en dehors des ajouts naturels qu'il peut y avoir en quatre siècles. Ces mutations sont toutes des phénomènes de plaine ; pourtant deux d'entre elles portent sur des microtoponymes primitivement d'étymologie suggérant un relief. Aurait-on en changeant ainsi de nom voulu mettre en adéquation paysage et toponyme ? Mais il est vrai qu'ils se situent tous deux au pied de pechs. C'est peut-être l'explication du thème du relief.

Cependant il est indéniable, et nous le verrons car l'étude va en être faite, que ces changements de nom interviennent dans des terroirs céréaliers car c'est ici que le remembrement y trouve des conditions favorables : l'objectif est de regrouper au maximum les parcelles pour arriver à des tailles, permettait une meilleure rentabilité et des facilités dans la gestion du patrimoine. Le regroupement des parcelles en augmente la taille moyenne et diminue le nombre des propriétaires et de facto la masse de l'instance dirigeante. Cette réduction de l'éparpillement du pouvoir décisionnel favorise l'introduction plus facilement **d'innovations techniques** susceptibles d'apporter des améliorations en terme productif et qualitatif. La plaine est donc l'endroit privilégié de ces remembrements et de ces mutations car elle semble garantir des profits plus assurés pour l'investisseur. Bien sûr, la majorité des domaines qui subissent ces changements sont céréaliers mais pas tous : **Trémous**, aujourd'hui **Le Bosc** (celui au nord). Situé certes dans une zone de plaine, celle qui existe entre les pechs de Capestang et Puisseguier (une bande de terre où la taille moyenne de la parcelle correspond à celle des zones spécifiquement planes du finage au sud-ouest et sud-est), ce terroir est dominé par la culture de l'olivier mais c'est un cas unique de transformations en dehors des emplacements dessus-dits. C'est d'ailleurs un autre cas d'évolution, que nous avons précédemment vu, par le surnom.

Ces mutations sont donc de deux ordres : celles qui s'effectuent par un phénomène de réparation ou d'absorption, par le surnom en fait (la Gante, le Bosc...), et celles à caractère éponyme. La différence se matérialise tout d'abord par l'étymologie du nouveau toponyme adopté : dans le premier cas, le nom de famille seul est exclu. Elle se signale également d'un point de vue technique puisque le nouveau toponyme autrefois surnom n'est pas ex nihilo.

b) *les coqs de village, premiers bénéficiaires des remembrements*

Pour le premier exemple, nous ne disposons pas de beaucoup d'éléments. **Canteperdrix** est en 1573 un petit terroir sans envergure. **Baboulet**, nouveau toponyme, n'a pas dû batailler ferme pour le remplacer. Pour les trois exemples, il faut noter qu'aucun ne bénéficie d'une ancienneté importante (selon nos sources). C'est un facteur déterminant car les toponymes les plus anciens sont plus solidement ancrés dans la tradition dont font partie, au même titre qu'une coutume ou une recette culinaire ou l'apparence vestimentaire, les noms de lieux). D'ailleurs parmi les noms les plus anciens du terrier, certains disparaissent d'autres se conservent sous plusieurs formes mais aucun ne subit une mutation ou remplacement. La tradition orale situe **Canteperdrix** près du domaine de **Sibadiés**, ce qui correspondait à la localisation de Baboulet, du nom du sieur Baboulet, chanoine ayant vécu dans la première moitié du XVIIIe. Emile Viales mentionne son nom à plusieurs reprises en 1709 et en 1729.

Les deux autres exemples sont plus significatifs et nous ont obligé à entrer plus dans les détails. Le domaine de la **Provenquière** se situe aux marges nord-est de finage, près de Ramejan. Tout porte à croire qu'il y a eu remplacement du nom primitif. Hamlin¹ voit dans ce toponyme l'occitan *pervenquièra* "lieu où abondent les pervenches", mais en accord avec les propos de Max Derruau, nous pensons qu'il provient du nom d'un propriétaire, en l'occurrence **Jean Provenquier**. L'article féminin et le suffixe en *ière* sont plutôt des caractéristiques d'un anthroponyme. L'examen du compositif a pu révéler que le nom primitif de ce domaine était **Puech Faucon**. Le plus troublant est l'existence aujourd'hui d'un toponyme **Montfaucon** dans la commune de Puisserguier mais à l'opposé de là où devait se situer et où se situe la Provenquière. Puech Faucon et Montfaucon n'ont aucun rapport si ce n'est la deuxième partie du nom.

¹ F.R. HAMLIN, *Les noms de lieux du département de l'Hérault. Nouveau Dictionnaire topographique et étymologique*. Montpellier 1983.

Surtout que le puech n'évolue pas systématiquement et quand il le fait ce n'est pas toujours au profit de "mont" (car tous deux suggérant l'idée d'un relief). Puechserguier est aujourd'hui Puisserguier. Tout cela ne vient pas contredire l'hypothèse, si ce n'est plus, énoncée plus haut.

Sur quels éléments se base-t-on pour affirmer une telle transformation ?

En 1573, Jean Provenquier, un assez grand propriétaire, possède 68,2 % de la surface cultivée qui s'élève à 38,8 ha. Il y a deux autres propriétaires dont un qui fait presque figure d'intrus avec ses à peine 3 % de la superficie totale cultivée. Le remembrement n'est certes pas achevé, ~~à l'extrême~~ mais il est quand même bien avancé. De plus Jean Provenquier possède un moulin à deux meules. L'importance de la machine n'est plus à prouver : un chemin a même pris le nom de "moulin de Provenquier". Il a fallu qu'il soit très important pour que l'on décide d'une part de créer un chemin conduisant directement au moulin, et d'autre part de donner le nom du propriétaire de l'engin à la route. Toutes les conditions étaient réunies pour avoir une transformation toponymique : un remembrement bien avancé effectué pour un gros propriétaire et un moulin d'importance stratégique toujours au même homme.

Que signifie cette transformation ? C'est la notoriété du personnage qui a fait la différence. Ce terroir apparaît véritablement comme son "fief", non pas au sens juridique ou social du terme mais d'un point de vue foncier. En plus des parcelles en moyenne très grandes, il y a ce moulin : on connaît leur importance et le prestige dont en jouit le propriétaire.

C'est probablement lui qui a marqué les esprits, d'autant plus qu'il devait être de grande taille car il est précisé dans le compoix qu'il a deux meules. Ces gens ont peu à peu oublié le toponyme primitif pour ne se souvenir du terroir que comme l'endroit où se trouvait le moulin de Provenquier. C'est pour cela que ces mutations sont intéressantes : elles montrent des changements de préoccupation et de structure mentale et révèlent une autre vision de l'espace pour chaque génération.

Le deuxième exemple ne se situe pas très loin de l'autre (est-ce une piste de recherche ?). Ce terroir était primitivement une grange et elle était présente dans l'intitulé ; ce qui nous renseigne sur l'importance du domaine. Il n'y a aucun exemple à Capestang d'une disparition de terroir pourvu de ce statut mais cela n'empêche pas la mutation toponymique même si celle-ci est finalement assez rare. Beaucoup d'entre elles traversent les âges d'un point de vue toponymique sans dommage ni altération. Ce qui n'est pas le cas de tous les tènements, surtout ceux qui n'ont pas ce statut privilégié. Entre le compoix et aujourd'hui se sont manifestées des petites **évolutions orthographiques** liées au rapport écrit/oral. Beaucoup de toponymes en -iers en 1573 se sont transformés en -iès comme *Sibadiès*, les *Cagnès*. Seuls les *Clapiers* n'ont pas bougé (peut-être grâce à sa consonance non occitane). Idem pour les noms en -ou aujourd'hui, ceux-ci se terminaient alors en -on, le "n" étant là semble-t-il pour permettre seulement une éventualité de contraction car le "o" se prononce "ou". L'orthographe actuelle serait peut être plus conforme à la prononciation. Au XVI^e siècle, il n'y avait pas probablement ce même souci d'accorder les deux.

La Clavarie ne connaît aucun problème de ce type. Etant donné le caractère improbable d'une disparition de grange, nous avons orienté les recherches vers une mutation toponymique en voyant l'oubli du toponyme *Montgauzi*, le nom primitif selon nous de la Clavarie. Une fois de plus, la morphologie irait dans ce sens.

A partir du compoix, nous avons trois éléments qui peuvent servir de preuves. D'abord la **situation géographique**. Les indications routières du compoix correspondent avec l'emplacement actuel du terroir de la Clavarie qui se trouve sur "le chemin de la Provenquière", près ou sur "le chemin de Quarante à Béziers" et le ruisseau de Merdols se trouve bien au nord.

Le compoix fait référence à **un pech**. Or la Clavarie se trouve également près d'une zone plus élevée qu'autre part (le prolongement est des pechs au nord de Capestang).

Sur les 295 sèterées, soit 37,34 ha, que compte le terroir, les héritiers d'**Henry Esclavaire** en ont 204 et 90 dextres, c'est-à-dire, 87 %.

Il paraît évident que c'est ce nom de famille qui est à l'origine de toponyme *La Clavarie*.

Nous venons donc de voir les mécanismes essentiels de la mutation toponymique. Il faut que le propriétaire éponyme possède une large partie des terres d'un quartier. Et cela s'est vérifié pour les deux exemples. Mais il faut également que ce propriétaire ait suffisamment de notoriété publique. C'est souvent le cas car ce sont des gros propriétaires qui peuvent largement investir dans quelques terroirs et procéder de cette façon à un regroupement de terres. Les Esclavaire ont concentré leur efforts dans ce terroir pour parvenir à une relative unification du système de la propriété.

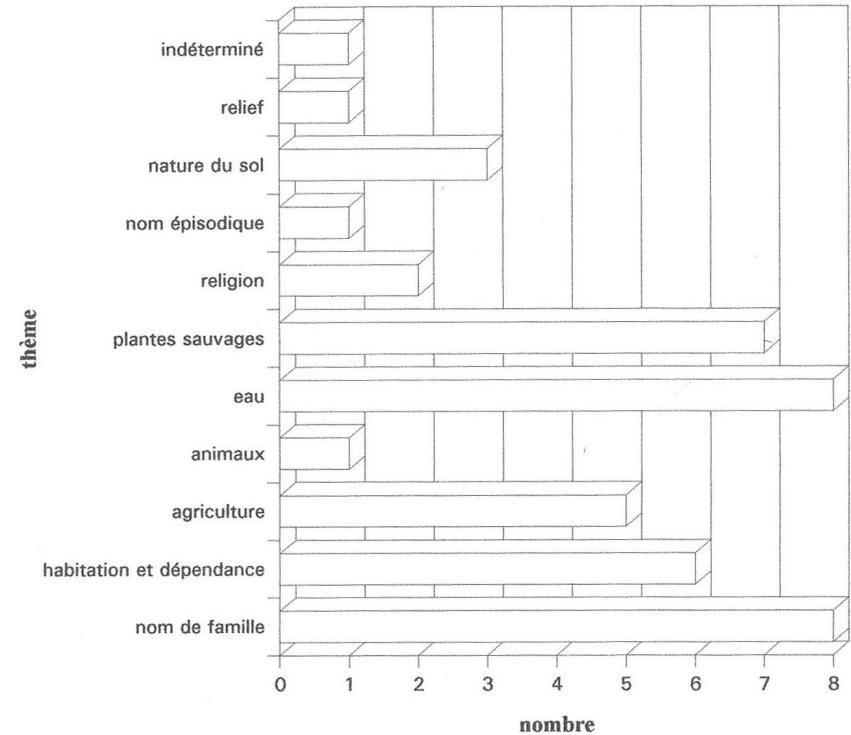
On s'aperçoit tout de même que le changement toponymique s'applique à certains terroirs qui répondent à des critères bien précis mais ce mouvement n'a pas encore eu lieu en 1572. De même que certains terroirs pourtant très bien remembered ne connaissent pas ce phénomène.

La Bastide vieille est constituée que d'une seule condamine de plus de 125 ha possédée par un seul propriétaire, Monsieur de Sorgues. Ce qui prouve bien que ce n'est pas systématique.

Dans un régime de propriété type seigneurial, il est impensable qu'un personnage autre que noble donne son nom à un lieu car c'est un signe de puissance accaparé par la classe dirigeante. Ne peut-on pas envisager la disparition progressive de la féodalité comme on l'entend au XIIe siècle comme un accès de la bourgeoisie à la propriété dans de grandes proportions et s'illustrer ainsi parmi la personnalisation toponymique ? Les noms de lieux en ce début de l'âge moderne ne sont-ils pas de reflet de luttes sociales ? Autrement dit la toponymie comme instrument politique ?

L'inauguration de cette nouvelle technique éponyme est peut être le signe de la part croissante de la bourgeoisie dans la société. Quoi qu'il en soit, elle consacre le rôle de plus en plus important que prennent certains propriétaires dans la communauté.

Répartition des créations toponymiques selon leur classification (Compoix 1572)



CONCLUSION

D'une manière générale, il ne ressort pas de cette évolution microtoponymique du finage de Capestang de grandes cassures où tout est bouleversé d'un siècle à l'autre. Il y a des périodes transitoires et chaque changement trouve des prémices dans le siècle précédent. C'est une mise en place sans heurt, qui se fait dans la nature des choses. Le champ microtoponymique apparaît comme une succession de nouveautés qui se juxtaposent ou se remplacent. Ces mutations sont les derniers représentants d'une toponymie encore sujette à quelques émois. Ensuite, même si le dessèchement progressif de l'étang et la construction du Canal du Midi apporteront quelques modifications (surtout dans le paysage) on peut dire que les noms de lieux actuels trouvent leurs bases jusqu'au XVI^e siècle, celui-ci agissant comme un agent stabilisateur.

Il ne faudrait pas négliger l'importance du XV^e siècle car il impose à l'histoire de la mise en place des noms de lieux des choix dans les formes surtout. Nous avons toujours essayé de mettre en relation la morphologie d'un toponyme à son histoire car il nous a semblé que des évolutions structurelles laissent toujours place à une conjoncture bien particulière. L'abandon de la bipolarité est un exemple du lien entre les deux : on délaisse une technique car on prend conscience de l'importance que peuvent avoir les toponymes dans la mise en valeur quotidienne du territoire agricole. Aborder le microtoponyme comme un moyen d'organiser l'espace, c'est mettre en relation l'homme et son milieu. Si on nous demandait aujourd'hui de définir la microtoponymie, nous utiliserions un seul mot, "instrument" car c'est redonner à cette discipline sa dimension rurale. La macrotoponymie fait presque partie de l'histoire politique car elle s'efforce de mettre en évidence des points de large portée. La microtoponymie mérite bien son nom.

C'est vrai que le cadre de son étude est plus réduit mais c'est aussi une expression d'une communauté plus ciblée, quantitativement parlant, dans l'espace mais aussi dans le temps. Si le champ microtoponymique s'établit de façon ainsi lente mais continue, c'est bien parce qu'il se présente comme un ouvrage auquel chaque génération a apporté sa pierre. En faisant cela, elle enrichit à chaque coup l'étendue des toponymes. Cette succession de couches fait apparaître plusieurs choses : de la même façon que le paysage, la vision de l'espace par une communauté peut changer. C'est cette constatation qui permet d'expliquer l'extraordinaire richesse de la microtoponymie. Elle prouve à terme une incorporation maîtrisée de l'homme dans son milieu. Il est frappant de constater que le paysan n'a jamais cessé depuis le début de ne rechercher qu'un seul but : la domination de son espace. Et les toponymes viennent appuyer cette affirmation. Ils démontrent une volonté continue de précision dans leur morphologie. Ils se sont adaptés petit à petit à la prise de conscience progressive de la diversité du paysage. Cela s'apparente un peu à la découverte des capacités productives d'un territoire.

L'important est de constater qu'à une décrispation de la toponymie correspond une emprise de plus en plus ferme de la communauté paysanne sur le Terroir. Le XV^e siècle vient comme un aboutissement et constitue la phase terminale dans l'évolution structurelle du champ micro toponymique. Il faut remarquer la disparition d'un procédé dont on trouve les dernières traces dans les reconnaissances de l'hôpital : il consiste à proposer deux toponymes pour le même terroir. Le deuxième choix ne peut être assimilé à un surnom. Ce sont bel et bien deux façons différentes de désigner un même lieu. Plusieurs exemples : *Las Eyras Sive puech busca, loco vocato alas grezas sive Robuol* ou encore *Las canals sive Prada*¹.

¹ Reconnaissances de l'hôpital St Jacques (1477-1493 folio 35 et 46).

"Sive" est ici comme ailleurs le signe d'un choix, le "ou" en français le surnom est généralement rattaché à une parcelle et il est introduit par le participe passé "dite". Dans la majorité des cas, quand il a fallu fixer un seul nom, l'un des deux est éliminé définitivement ou bien, c'est le cas des *Grèzes* ou de *Robiol* (voir ci-dessus), chaque toponyme a donné lieu à deux terroirs différents mais les deux noms dessus dits désignaient encore à la fin du XVI^e siècle un seul et même terroir. Il semble donc que effectivement, les terroirs soient bien mis en place mais qu'il y ait eu au cours de cette fin de siècle un affinement de la microtoponymie, un affinement de l'échelle, une volonté de précision accrue, signe d'une emprise totale sur l'espace.

Le XVI^e siècle n'inove plus, il stabilise : c'est le début d'une nouvelle époque de la microtoponymie dont le champ se contentera d'augmenter régulièrement mais sans bouleversement. L'histoire de la mise en place des noms de lieux est l'histoire d'un long effort de maîtrise spatiale pour une meilleure gestion du seul revenu pour la petite communauté, son Terroir. C'est donc profondément l'histoire d'une relation entre des hommes et la terre, le toponyme étant le lien entre les deux. Un lieu sans nom n'est-il pas un lieu sans homme ?

SOURCES

de seconde main

- E. VIALES, *Vues Capestanaïses*

- H. BARTHES, *Histoire de l'abbaye Sainte Marie de Fontcoude et de ses bienfaiteurs* (Hist. Fontc.)

de première main

- **Reconnaissances à Capestang** (Terrier Benoit Agan) 1338 côte 56 H 2118

- **Reconnaissances de l'hôpital St Jacques** conservées aux archives municipales de Capestang

- G G 17 1477-1493, quatre cahiers, papier avec enveloppe de parchemin, 66 folio, latin.

- G G 18 1492-1494 1Reg. parchemin, incomplet, Reconnaissances en latin 1493-1494, Reconnaissances en français (traduction) 1492-1494 : "s'ensuivent les recognoissances de l'hospital des pobres du lieu de Cappestaing), au diocèze de Narbonne, frictes et recues par moy Roubert Vauchis, notaire royal dudit lieu de Cappestan, l'instant et requerrant Guilhaumes Boyer, recteur et gouverneur régent et administrateur dudit hopital" ; "ces présentes recognoissances ont été traduites du latin et mises en termes françois (...) par moy Guilhaumes Artigues, docteur es droitz, lieutenant à la cour royalle de Minerbois, siège de Siran" en 1604.

- G.G. 19 Reconnaissances 1501-1508, 1 volume parchemin latin, 11 folio.

- **Compoix Capestang 1573** : 162 pages Recto Verso parchemin (30 x 40 cm).

Microfilmée A.D. de l'Aude

côte 73 Cw 566

Autres que Capestang

Le Livre Vert de l'archevêché de Narbonne, édité par P. LAURENT, Paris : Picard 1886.

- J.B. ROUQUETTE *Cartulaire de Béziers (Livre Noir)*, premier fascicule Paris, Picard Montpellier 1918

Compoix forain 22 avril 1338 de Sérignan

"22 avril 1398 compoix forain des terres que les habitants de Sérignan jouissent dans les terroirs de Sauvian" papier, enveloppe parchemin, 50 folio, latin.
A.D. de l'Hérault Montpellier.

Compoix de la communauté de la Ville de Sérignan, diocèse de Béziers, rédigé et mis au net en l'année 1776 sur papier, en français conservé aux archives municipales de Sérignan.

BIBLIOGRAPHIE

- L. ALIBERT, *Dictionnaire occitan-français*, Toulouse : Institut d'Etudes occitanes, 1966.
- M. ALLEYNE, "les noms des vents en gallo-romain", in *Revue de linguistique Romane*, Strasbourg, édité par la Société de linguistique romane 1961 (pp. 75-136 ; 391-445).
- L. BALMAYER, "Noms de plantes dans la toponymie romane du Catalan et du Languedocien", in *Mélanges de Philologie et de toponymie romanes offerts à Henri Guitter*. Perpignan 1981 (pp. 213-231).
- R. BARTHE *Le -xique occitan-français*, Collection des amis de la langue d'oc, Paris 1972
- H. BEZIAN *Les grandes heures des moulins occitans : paroles de meunier*, Plan Paris 1994.
- P.H. BILLY, *Thesaurus Liagnac Gallicac*, Hildesheim - Zurich - New York OLMS - Weidmann 1993.
- M. BOURIN-DERRUAU, "Hagiotoponymie et concentration de l'habitat : l'exemple des plaines de l'Orb et de l'Hérault", in *Annales du Midi*, t. CII n° 189-190. Toulouse 1990 (pp. 35 à 41).
- "Délimitation des parcelles et perception de l'espace en Bas-Languedoc aux Xe et XIe siècles", in *Campagnes médiévales : l'Homme et son espace. Etudes offertes à Robert Fossier*. Publications de la Sorbonne. Paris 1995 (pp. 71-85).
- Villages médiévaux en Bas Languedoc : genèse d'une sociabilité Xe-XIVe siècles*, 2 tomes, l'Harmattan Paris 1987.
- P. CAYLA, *Dictionnaire des institutions, des coutumes et de la langue en usage dans quelques pays de Languedoc de 1535 à 1648*, Montpellier, Paul Déhan 1964.

- P. CHARBONNIER** (sous la dir.), *les anciennes mesures locales* du Midi méditerranéen d'après les tables de conversion, institut d'études du Massif Central 1990.
- F. CHEYETTE et C. DUHAMEL-AMADO,** "organisation d'un terroir et d'un habitat concentré : un exemple languedocien", in *Habitats fortifiés et organisation de l'espace en Méditerranée médiévale*, Table ronde tenue à Lyon les 4 et 5 mai 1982-1983. (pp. 35-44).
- A. DAUZAT,**
La toponymie française. Buts et méthodes, Paris 1939.
- A. DAUZAT et Ch. ROSTAING,** *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris, Larousse 1963 (1ère ed.)
- M. DERRUAU,** "un village tombeau dans le Bas-Languedoc : Capestang (Hérault)", in *Revue de géographie* tome 41 n° 1, institut de géographie alpine Grenoble 1953.
Histoire de l'étang de Capestang (rédaction provisoire) 1995.
- P. DOGNON,** *Les institutions politiques et administratives au pays de Languedoc du XIIIe siècle aux Guerres de Religion*, Toulouse, Privat 1895.
- A. DURAND,** "les systèmes de culture dans les Garrigues et premiers contreforts montagneux languedociens aux XIe et XIIe siècles, in *Campagnes médiévales : l'Homme et son espace. Etudes offertes à Robert Fossier*, Publications de la Sorbonne Paris 1990 (pp. 177-187).
Paysages, terroirs et peuplement dans les campagnes du Bas-Languedoc, thèse de doctorat de l'Université de Paris 1 1991.
- Fédération Historique,** *La terre et les pouvoirs en Languedoc et en Roussillon du Moyen Age à nos jours*, Paris 1992.
- Flaran 8,** *Toponymie et défrichements médiévaux et modernes en Europe occidentale et centrale*, Auch 1986.
- M. GRAMAIN,** "Usages et techniques agraires dans la région de Pézenas aux environs de 1300", in *Etudes sur Pézenas et sa région*, bulletin édité par les Amis de Pézenas, 1970.2 (pp. 7-15).
- M.H. GROS,** *Au coeur de Capestang, analyse du bâti et propositions*, compte-rendu d'étude 1993.
- F.R. HAMLIN,** "les noms en-anum dans le département de l'Hérault", in *Revue Internationale d'Onomastique* n° 23 (1971) pp. 241-256 ; 24 (1972) pp. 15-32 ; 81-97, 161-179 ; 26 (1974) pp. 125-133.
"les toponymes gallo-romains en-anicum dans le département de l'Hérault", *Revue Internationale d'Onomastique* n° 29 (1977) pp. 3-35.
Les noms de lieux du département de l'Hérault. Nouveau dictionnaire topographique et étymologique, Centres d'Etudes occitanes Université Paul Valéry. Montpellier 1983.
- P. LEVEAU,** "La ville antique et l'organisation de l'espace rural : villa, ville, village", in *Annales ESC*, t. 38 n° 2, édité par l'Ecole Pratique des hautes Etudes Paris, Colin 1983.
- E. Le ROY LADURIE et A. ZYSBERG** "géographie des hagiotoponymes en France", in *Annales ESC*, tome 38 n° 2 1983 (pp. 1304-1318).
Paysans du Languedoc, Paris, Flammarion 1969.
- A. MOULINIER,** *Géographie historique de la province du Languedoc au Moyen Age*, Toulouse, Privat 1889.
- M. MOLLAT,** "un compte de grenier à sel de Capestang pour l'année 1424 à 1425", in *Annales du Midi* tome LXXVIII 1966 (pp. 249-261).
- M.T. MORLET,** *Les noms de personne sur le territoire de l'ancienne Gaule du Vie au XIIe siècles*, Paris, Editions du CNRS, 1968.
- M. MOUSNIER** "l'appropriation de l'espace dans les campagnes toulousaines aux VIe et XIIIe siècles", in *Annales du Midi* t. CII n° 189-190 Toulon Privat 1990.
- E. NEGRE,** *Toponymie du canton de Rabastens (Tarn)*, Toulouse 1981 (2e ed.) Paris : d'Arthey 1ère édition 1959.

J. le POTTIER

(sous la dir.) *Compoix et cadastres du Tarn (XIVe-XIXe)
Etude et catalogue, accompagnés d'un tableau des
anciennes mesures agraires*, Conseil général du Tarn 1992.

Ch. ROSTAING

Les noms de lieux, Paris PUF 1992 (11ème édition).